



République de Guinée
Travail Justice Solidarité

Ministère du Plan et de la Coopération
Institut National de la Statistique

**Stratégie Nationale de
Développement de la
Statistique (SNDS)
2009–2013**

Synthèse réalisée par le Secrétariat Technique
Permanent (STP)

Août 2008

Sigles et abréviations	5
Avant-propos	9
Introduction	10
Contexte et justification	11
PREMIERE PARTIE : ETAT DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL	14
1.1 Cadre institutionnel et organisationnel du Système Statistique National	15
1.1.1 Cadre juridique	15
1.1.2 Cadre organisationnel	16
1.1.3 Forces et faiblesses des cadres institutionnel et organisationnel	16
1.2 Problématique du Système Statistique	17
1.2.1 Statistiques économiques et financières	17
1.2.1.1 Demande d'informations économiques et financières	18
1.2.1.2 Offre de statistiques économiques et financières	18
1.2.1.3 Adéquation de l'offre à la demande de statistiques économiques et financières	21
1.2.1.4 Forces, faiblesses, opportunités et menaces au niveau des Statistiques économiques et financières	22
1.2.2 Statistiques du développement rural, de l'hydraulique, de l'énergie et de l'environnement	24
1.2.2.1 Demande de statistiques du développement rural, de l'hydraulique, de l'énergie et de l'environnement	24
1.2.2.2 Offre de statistiques du développement rural, de l'hydraulique, de l'énergie et de l'environnement et principaux produits	27
1.2.2.3 Adéquation de l'offre à la demande de statistiques du développement rural, de l'hydraulique, de l'énergie et de l'environnement	33
1.2.2.4 Forces, faiblesses, opportunités et menaces au niveau des statistiques du développement rural, de l'hydraulique, de l'énergie et de l'environnement	34
1.2.3 Statistiques démographiques et sociales	36
1.2.3.1 Demande de statistiques démographiques et sociales	36
1.2.3.2 Offre de statistiques démographiques et sociales	38
1.2.3.3 Adéquation de l'offre à la demande de statistiques démographiques et sociales	43

1.2.3.4	Forces, faiblesses, opportunités et menaces au niveau des statistiques démographiques et sociales	44
1.2.4	Problématique des questions transversales	46
1.2.4.1	Ressources Humaines	46
1.2.4.2	Ressources matérielles et logistiques	47
1.2.4.3	Traitement des données, archivage et diffusion	48
1.2.4.4	Ressources financières	49
1.2.4.5	Prise en compte des dimensions régionalisation, décentralisation et genre	50
1.2.4.5.1	Problématique de la dimension régionalisation et décentralisation	50
1.2.4.5.2	Problématique de la dimension genre	52
1.2.5	Principaux défis	53
DEUXIEME PARTIE : VISION ET STRATEGIES D'INTERVENTION		54
2.1	Enjeux du système statistique national	55
2.2	Vision et mission	56
2.2.1	Vision	56
2.2.2	Mission	56
2.3	Stratégies d'interventions	57
2.3.1	Renforcement du dispositif institutionnel et organisationnel	57
2.3.2	Amélioration de la qualité et de la couverture de la production statistique	58
2.3.3	Renforcement des capacités en vue d'accroître l'efficacité des services statistiques	58
2.3.4	Amélioration de l'archivage, de la diffusion, de l'utilisation des données statistiques et la promotion de la recherche	58
TROISIEME PARTIE : PLAN D' ACTIONS OPERATIONNEL		60
3.1	Axe 1 : Renforcement du dispositif institutionnel et organisationnel	61
3.1.1	Objectif opérationnel 1 : Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire	61
3.1.2	Objectif opérationnel 2: Améliorer le cadre organisationnel	62
3.1.3	Objectif opérationnel 3 : Renforcer la coordination statistique	62
3.2	Axe 2 : Amélioration de la qualité et de la couverture de la production statistique	63

3.2.1	Objectif opérationnel 4 : Améliorer la qualité des produits statistiques	63
3.2.2	Objectif opérationnel 5 : Assurer dans les délais requis la production statistique dans tous les domaines	64
3.3	Axe 3 : Renforcement des capacités en vue d'accroître l'efficacité des services statistiques	65
3.3.1	Objectif opérationnel 6 : Promouvoir et mettre en place une politique efficace de gestion des ressources humaines	65
3.3.2	Objectif opérationnel 7 : Renforcement des ressources matérielles	65
3.3.3	Objectif opérationnel 8 : Assurer de manière durable le financement des activités statistiques	66
3.4	Axe 4 : Amélioration de l'archivage, de la diffusion, de l'utilisation des données statistiques et la promotion de la recherche	66
3.4.1	Objectif 9 : Améliorer la diffusion et l'archivage par le développement de méthodes harmonisées à travers l'utilisation des NTIC	67
3.4.2	Objectif opérationnel 10 : Valoriser l'information statistique	67
3.4.3	Objectif opérationnel 11: promouvoir la culture statistique	68
	QUATRIEME PARTIE : MISE EN ŒUVRE	70
4.1	Cadre de mise en œuvre de la SNDS	71
4.2	Mécanisme de suivi et d'évaluation	71
4.3	Financement de la mise en œuvre	72
4.4	Hypothèses et risques de la mise en œuvre	73
	CONCLUSION	74
	ANNEXES	75

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACA :	Agence pour la Commercialisation Agricole
AFD :	Agence Française de Développement
AFRISTAT :	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
AGUIPE :	Agence guinéenne pour la promotion de l'emploi
BAD :	Banque Africaine de Développement
BCEPA :	Bureau Central des Etudes et de la Planification Agricole
BCRG :	Banque Centrale de la République de Guinée
BESP :	Bureau d'Etudes, de Stratégies et de Planification
BIT :	Bureau International du Travail
BM :	Banque Mondiale
BND :	Budget National de Développement
CEA :	Commission Economique pour l'Afrique
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CERE :	Centre d'Etudes et de Recherche en Environnement
CERESCOR :	Centre de Recherche Scientifique de Conakry
CITES :	Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore menacées d'extinction
CIMA	
-International :	Bureau d'Etudes Canadien
CIRAD :	Centre de Coopération Internationale pour la Recherche Agricole et le Développement
CNOSE :	Centre National d'Observation et de Suivi Environnemental
CNS :	Conseil National de la Statistique
CNSHB :	Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura
CNSP :	Centre National de Surveillance et de Protection des Pêches
CNSS :	Caisse nationale de sécurité sociale
CTS :	Comité Technique de la Statistique

DEP : Direction des Etudes et de Prospective

DNA : Direction Nationale de l'Agriculture

DNB : Direction Nationale du Budget

DNC: Direction Nationale du Commerce

DND: Direction Nationale des Douanes

DNIP: Direction Nationale des Investissements Publics

DNEP: Direction Nationale de l'Economie et de la Planification

DNEF : Direction Nationale des Eaux et Forêts

DNERT : Direction nationale de l'emploi et de la réglementation du travail

DNPN : Direction Nationale de la Protection de la Nature

DSRP : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

DYNAFIV : Appui à la Dynamisation des Filières Vivrières

EDC : Education Development Center (ONG américaine)

EDG : Electricité de Guinée

EDS : Enquête de Démographie et de Santé

EIBC : Enquête Intégrale Budget Consommation

EIBEP : Enquête intégrée de base pour l'évaluation de la pauvreté

EIM : Enquête à indicateurs multiples

EPT : Projet Education pour tous

ERETES : Equilibre Ressources-Emplois Tableau Entrées-Sorties

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FMI : Fonds Monétaire International

GNF : Francs Guinéens

IHPC : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation

IIFE : Institut international de planification et d'éducation

DNS : Direction Nationale de la Statistique

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (France)

IRAG : Institut de Recherche Agronomique de Guinée

LPDA : Lettre de Politique Nationale de Développement Agricole

MAEEF : Ministère de l'Agriculture, Elevage, Eaux et Forêts

MATS : Ministère de l'Administration du Territoire et de la Sécurité

MEFP : Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan

MEFP : Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan

MENRS : Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique

MICS : Multisectorial Indicators Cluster Surveys

MPA : Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture

MTPUH : Ministère des Travaux Publics, de l'Urbanisme et de l'Habitat

NAEMA : Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT

NOPEMA : Nomenclature de Produits des Etats Membres d'AFRISTAT

NTIC : Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication

OGUIB : Office Guinéen du Bois

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMS: Organisation Mondiale de la Santé

OMVS : Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONP : Observatoire National des Pêches

OP : Organisation Professionnelle

PADSE : Projet d'appui au Développement Socio-économique

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PARIS21 : Partnership In Statistics for Development in the 21st Century

PASAL : Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire

PDSD/HM : Projet de développement social durable de Haute et Moyenne Guinée

PIB : Produit Intérieur Brut

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

PRCI : Programme de Renforcement des Capacités Institutionnelles

PROSMIC : Programme Statistique Minimum Commun des Etats membres d'AFRISTAT

QUIBB : Questionnaire des indicateurs de Base de Bien Etre

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitation

RISSET : Réseau d'informations sur l'emploi et le travail

RTI : Research Triangle Institute

SCN93 : Système de Comptabilité Nationale, version de 1993

SEG : Société des Eaux de Guinée

SENASOL : Service National des Sols

SGDD : Système Général de Diffusion des Données

SIG : Système d'Informations Géographiques

SIPAG : Système d'Informations sur les Produits Alimentaires en Guinée

SNAPE : Service National d'Aménagement des Points d'Eau

SNDS : Stratégie nationale de développement de la Statistique

SNPRV : Service National de la Promotion Rurale et de la Vulgarisation

SNSA : Service National des Statistiques Agricoles

SPS : Service Planification et statistique

SP-SRP : Secrétariat Permanent chargé de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté

SPTD : Service Public de Transfert des Déchets

SRP : Stratégie de Réduction de la Pauvreté

SRRP : Stratégies Régionales de Réduction la Pauvreté

SSEI : Service Statistique, Etudes et Informations

SSN : Système statistique national

SSP : Service Statistique et Planification

SSP : Soins de Santé Primaire

TBS : Taux Brut de Scolarisation

TNS : Taux Net de Scolarisation

TOFE : Tableau des Opérations Financières de l'Etat

UE : Union Européenne

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

USAID : Agence américaine de développement international

AVANT PROPOS

Ce document, consacré à la stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) est le premier du genre élaboré dans notre pays depuis l'adoption de la Loi statistique en 1995. Son processus d'élaboration, lancé en décembre 2006, fut sérieusement perturbé par les événements sociaux que la Guinée a traversés en 2007 et 2008. Il est le fruit d'une étroite collaboration entre tous les acteurs du système statistique guinéen ; ce qui en fait un document consensuel de planification stratégique du développement de la statistique sur la période 2009-2013.

La SNDS vise à donner une plus grande cohérence technique et financière ainsi qu'une plus grande visibilité aux interventions dans le domaine statistique. Il permettra également d'assurer une meilleure coordination et un suivi plus efficace de l'activité statistique. A cet effet, il fournira des orientations sur les investissements humains et matériels, nécessaires au renforcement des capacités du Système Statistique National. La SNDS est assortie d'un plan d'actions couvrant la période 2009-2013 qui vise au prime-abord à consolider les acquis actuels, ensuite à combler les faiblesses observées et enfin à rendre effective la concrétisation des opportunités. Ce processus se poursuit ensuite par la maîtrise des menaces et la prise en charge graduelle des nouveaux besoins des utilisateurs.

Le plan d'actions 2009-2013 en tant que tel demeure l'unique cadre de référence du Gouvernement et de ses Partenaires Techniques et Financiers dans le domaine statistique.

La SNDS n'aurait pu voir le jour sans le concours de tous les producteurs et utilisateurs de données statistiques ; qu'ils trouvent ici l'expression de nos sincères remerciements. Notre gratitude va également aux partenaires techniques et financiers que sont le PNUD, la Banque Mondiale et la BAD pour leur apport technique et financier à la réalisation de ce document.

Conakry, le 15 septembre 2008



Djigui CAMARA
Ministre du Plan et de la Coopération

The image shows a blue circular official stamp of the Ministry of Planning and Cooperation of Guinea. The stamp contains the text 'Ministère du Plan et de la Coopération', 'Le Ministre', and 'R.G.' (République de Guinée). To the right of the stamp is a handwritten signature in blue ink.

INTRODUCTION

Ce document, consacré à la stratégie nationale de développement de statistique est le premier du genre élaboré dans notre pays depuis l'adoption de la Loi statistique en 1995. L'élaboration de la SNDS a été conduite selon un processus participatif qui a mobilisé tous les services producteurs, les utilisateurs et les partenaires techniques et financiers conformément aux directives méthodologiques de PARIS21. Le processus a été conduit par étapes successives : diagnostic, définition d'une vision, élaboration de stratégies et de plans d'action couvrant la période 2009-2013. Ce document est la synthèse de l'ensemble des études thématiques et/ou sectorielles réalisées par les consultants nationaux et qui ont fait l'objet d'une validation par les Sous-Comités Sectoriels et le comité de pilotage constitué à cet effet.

Le diagnostic du système statistique national a permis de déterminer les forces, faiblesses, les opportunités et les menaces auxquelles le système statistique national est confronté. Cette étape a permis la définition d'une vision claire à moyen et long terme du système statistique, la formulation des stratégies de développement de la statistique et de plans d'actions conséquents couvrant la période 2009-2013. Le présent document est structuré comme suit :

- ✓ La première partie est consacrée au diagnostic du système statistique. Elle examine l'état du système statistique, notamment le cadre institutionnel et réglementaire, la problématique du SSN dans les trois domaines d'études retenus (statistiques économiques et financières, statistiques démographiques et sociales, statistiques du développement rural, de l'énergie, de l'hydraulique et de l'environnement). Les questions transversales concernant les ressources humaines, matérielles et financières ainsi que la problématique de la dimension régionalisation et décentralisation de l'information statistique et la prise en compte du genre ont été examinés. Cette partie permet de mettre en exergue les principaux déterminants du SSN à savoir ses forces, ses faiblesses, les opportunités et menaces auxquelles il est confronté.
- ✓ La seconde partie fait le point sur la vision et la stratégie nationale de développement de la statistique articulée autour de quatre axes : (i) le renforcement du dispositif institutionnel et organisationnel, (ii) l'amélioration de la production statistique en qualité et quantité conformément aux normes internationales, (iii) le renforcement des capacités pour accroître l'efficacité des services statistiques et enfin (iv) l'amélioration de l'archivage, de la diffusion, de l'utilisation des données statistiques et promotion de la recherche
- ✓ La troisième partie sera consacrée à la mise en œuvre qui décrit les principes directeurs de conduite de la SNDS, le cadre institutionnel de pilotage, le suivi et l'évaluation de la SNDS, le financement et enfin ;
- ✓ La quatrième partie sera axée sur l'élaboration d'un plan d'action qui décrit les activités liées à l'atteinte des objectifs stratégiques assorties de coûts.

Cette œuvre n'aurait vu le jour sans le concours de tous les producteurs et utilisateurs de données statistiques. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos sincères remerciements. Notre gratitude va également aux partenaires techniques et financiers que sont le PNUD, la Banque Mondiale et la BAD.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1 Des études réalisées successivement en 1988 et 1994 en collaboration avec l'Union européenne ont permis de jeter en 1995 les bases légales et réglementaires du système statistique guinéen. Le système statistique guinéen est un système fortement décentralisé qui comprend un organe central, l'Institut National de la Statistique créé en 2007 en lieu et place de la Direction Nationale de la Statistique (DNS), les services sectoriels, les organismes publics et/ou parapublics (y compris la Banque Centrale), privés et les services déconcentrés. Tout récemment, dans le cadre du programme de renforcement des capacités institutionnelles (PRCI), une étude diagnostique du système statistique a été menée en 2002 en collaboration avec le bureau d'études CIMA International. Cette étude a révélé que de nombreuses contraintes continuent de peser sur le système statistique guinéen dont la faible capacité de coordination des activités statistiques, l'insuffisance de concertation avec les utilisateurs, le manque de ressources humaines et financières et la forte dépendance des ressources extérieures.

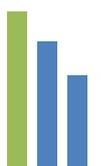
2 Dans le cadre de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation des politiques, programmes et projets de développement, le système statistique guinéen fait face à une demande d'informations statistiques en croissance exponentielle. De nouveaux besoins en matière d'information sont apparus dans le cadre de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SRP), des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et, tout récemment, dans le domaine de la gestion axée sur les résultats. L'approfondissement de la démocratie avec son corollaire d'obligation de rendre compte, la décentralisation et la déconcentration qui nécessitent une politique de décentralisation de l'information accentuent le besoin d'information que doit satisfaire le système statistique. Il faut également prendre en compte la demande de la société civile, du secteur privé et des médias. Au niveau continental, l'appartenance de notre pays à la ZMAO, à des ensembles sous-régionaux, régionaux et à l'Union Africaine, nécessite des statistiques fiables et harmonisées pour la surveillance multilatérale et la conduite des politiques d'intégration. Des efforts d'harmonisation des statistiques ont été réalisés dans ce sens à travers AFRISTAT, la CEDEAO et la BAD. Au plan international, le système d'informations doit prendre en compte la nouvelle demande d'informations relative à la globalisation et au développement fulgurant des échanges. D'où la nécessité de disposer en temps réel d'informations fiables par le biais des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

3 L'absence d'une vision concertée du développement à moyen et long terme de la statistique constitue un handicap majeur par rapport à ces nouveaux défis. Conformément aux recommandations du cadre stratégique de référence pour le développement de la statistique initié par la CEA, la BAD et le Secrétariat de PARIS21 et la Table Ronde de Marrakech de 2004, l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) s'impose donc comme une nécessité. Ces initiatives recommandent que chaque pays dispose d'une SNDS d'ici la fin de l'année 2006 et commence son exécution en 2008. Il s'agit de mettre en place un cadre solide de planification stratégique de l'activité qui puisse déboucher sur un programme d'action couvrant la période 2008-2013. Cela permettrait de consolider les acquis et annihiler les faiblesses actuelles, tout en prenant en

compte l'ensemble des opportunités qui s'offrent au système statistique afin de répondre à une demande sans cesse croissante.

4 C'est dans ce contexte que le Gouvernement guinéen, s'est engagé depuis 2006 à élaborer une stratégie nationale de développement de la statistique. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté qui, à travers son premier axe stratégique (amélioration de la gouvernance) recommande, entre autres, l'amélioration du système d'informations statistiques. D'où la création en 2007 de l'Institut National de la Statistique et l'élaboration de la Stratégie nationale de développement de la statistique, en collaboration avec la Banque Mondiale, le PNUD et la BAD.

5 La SNDS a été mise en œuvre de manière participative, en impliquant tous les producteurs et utilisateurs de l'information, conformément au schéma défini par PARIS21.



Première Partie

ETAT DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL



ETAT DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL

6 L'examen judicieux de l'état du système statistique guinéen permet d'identifier ses forces et ses faiblesses, les opportunités et les menaces qui le caractérisent. Cette étape préliminaire est essentielle pour la formulation de stratégies pertinentes de développement de la statistique et doit déboucher sur un plan d'action efficace. Ce dernier doit permettre de consolider les forces actuelles du système, annihiler les faiblesses observées, accélérer la concrétisation des opportunités et maîtriser les menaces. Le diagnostic du système statistique sera centré sur :

- l'analyse du cadre institutionnel ;
- l'analyse du cadre organisationnel ;
- la problématique de l'information statistique dans les domaines ciblés par l'étude ;
- l'examen des questions transversales relatives aux ressources humaines, matérielles, financières ;
- la problématique des dimensions régionalisation, décentralisation de l'information statistique et genre.

1.1

Cadre institutionnel et organisationnel du Système Statistique National

1.1.1 CADRE JURIDIQUE

7 Le texte fondamental qui régit le système statistique guinéen est la Loi L/95/047/CTRN du 29 août 1995 portant coordination, secret et obligations en matière statistique et son décret d'application (Décret D/95/243/PRG/SGG du 31 août 1995) qui fixe les attributions, la composition et le fonctionnement du Conseil National de la Statistique ainsi que les modalités d'exécution et d'utilisation des enquêtes statistiques.

8 Le Conseil National de la Statistique (CNS) est l'organe chargé de la coordination, de l'harmonisation et de la programmation des projets de recensements et d'enquêtes statistiques (article 1^{er} du décret D 243/PRG/SGG). Le CNS est assisté d'un Comité Technique de la Statistique (CTS) chargé de la préparation des travaux du CNS, de la mise en œuvre et du suivi de ses décisions et recommandations (article 3 de la Loi L047 et Arrêté N° 98/MPC/CAB/98 du 11 février 1998 portant nomination des membres du CTS).

9 Le CNS est associé à toute question ayant trait au contenu de l'information économique et sociale (article 4 du décret D 243/PRG/SGG). La coordination statistique porte sur les étapes de la production de l'information statistique et de sa diffusion, que cette information provienne d'enquêtes statistiques et de recensements ou de l'exploitation de données issues de l'activité administrative (article 3 du décret D 243/PRG/SGG). En particulier, le CNS délibère et donne son avis sur:

- l'Etat du système d'information statistique et les besoins à satisfaire ;

- le développement général et l'échelonnement par année des travaux statistiques des services producteurs ;
- le programme annuel d'enquêtes, ses modalités d'application et sur la répression des infractions en matière d'enquêtes statistiques ;
- les projets d'exploitation de données issues de l'activité des administrations publiques ;
- la conception, la révision et la tenue à jour des nomenclatures économiques et sociales ;
- le contenu des banques de données économiques et sociales des services producteurs ainsi que les modalités d'accès à ces banques et les principes de tarification.

1.1.2 CADRE ORGANISATIONNEL

10 Le Système Statistique guinéen est fortement décentralisé. Il comprend une structure centrale qu'est la Direction Nationale de la Statistique, les services statistiques des départements ministériels, les organismes publics, les organismes privés et les services déconcentrés producteurs d'informations statistiques (Article 2 du décret D 243/PRG/SGG).

11 Tous les services producteurs d'informations statistiques, notamment les services publics et privés ont l'obligation de transmettre selon des périodicités à déterminer les résultats de leurs travaux à la Direction Nationale de la Statistique. Le rôle de coordination de l'activité statistique est assuré par le CNS. Ce décret accorde un rôle central à la DNS.

1.1.3 FORCES ET FAIBLESSES DES CADRES INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL

12 L'un des atouts du cadre juridique est l'existence d'un cadre légal et réglementaire qui définit le contour du système statistique (article 2 du décret D 243/PRG/SGG), les missions et la composition des organes de coordination.

13 Au niveau des faiblesses identifiées, la non application de la Loi Statistique et son décret d'application constitue un handicap majeur pour le développement de la statistique officielle.

14 La coordination statistique est également rendue difficile par l'absence d'une stratégie concertée de développement de la statistique. Depuis 1995, année de promulgation de la Loi Statistique, aucun schéma directeur de développement de la statistique n'a été élaboré.

15 L'obligation du visa statistique telle que le prévoit la Loi Statistique pour la réalisation d'enquêtes ou de recensements n'est généralement pas respectée. D'où une véritable pression sur les personnes enquêtées, un gâchis énorme de ressources financières, une duplication d'enquêtes et une floraison d'ONG, spécialisées dans ce domaine.

16 Même si le décret d'application de la Loi Statistique définit assez bien le contour du système statistique et que les différents maillons du système ont l'obligation de fournir les résultats de leurs productions à la DNS, les liens formels entre les différents maillons du

système statistique ne sont pas explicitement définis. Le Système Statistique National n'est, de ce fait, qu'une juxtaposition de structures sans lien hiérarchique fonctionnel.

17 La concertation entre utilisateurs et producteurs de statistiques demeure faible à l'exception de celle avec les partenaires au développement et les services étatiques utilisatrices de données statistiques.

18 Le problème de coordination statistique se pose également au niveau sectoriel et au niveau des structures déconcentrées productrices d'informations statistiques. L'absence de lien hiérarchique et de coordination entre les producteurs dans un même secteur ou dans une même entité déconcentrée constitue une menace pour le système global. Généralement, ces structures ignorent les textes juridiques et réglementaires régissant le système statistique ; elles évoluent en vase clos. De plus, l'instabilité de leur tutelle administrative ne favorise pas leur développement.

1.2

Problématique du Système Statistique

19 Conformément aux termes de référence de l'élaboration de la SNDS, l'état du système statistique sera examiné à travers l'analyse exhaustive de la problématique de l'information et ses différents contours thématiques :

- (i) statistiques économiques et financières;
- (ii) statistiques du développement rural, de l'hydraulique, de l'énergie et de l'environnement ;
- (iii) statistiques démographiques et sociales ;
- (iv) statistiques régionales et la décentralisation.

20 L'examen de l'adéquation entre la demande et l'offre d'informations statistiques dans ces domaines permettra de déceler le niveau de performance du système statistique et sa capacité d'adaptation face à une demande sans cesse croissante. Les autres questions (ressources humaines, matérielles, financières, logistiques, traitement de données, archivage, diffusion et utilisation des NTIC) seront examinées de façon transversale car elles conditionnent le niveau de performance du système.

1.2.1 STATISTIQUES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

21 Les statistiques économiques et financières constituent l'un des domaines où des progrès significatifs ont été accomplis ces dernières années. Cependant, des lacunes persistent, notamment en matière d'élaboration des comptes économiques de la nation, d'analyse conjoncturelle (absence d'indice à la production industrielle et d'enquêtes conjoncturelles) et de prévision court terme. La faiblesse des structures chargées de produire l'information statistique dans des secteurs clés, tels que les secteurs des mines, du tourisme, des transports et travaux publics constituent de véritables handicaps pour la conduite des politiques sectorielles et l'élaboration des comptes économiques de la nation et du cadrage macroéconomique.

1.2.1.1 Demande d'informations économiques et financières

22 L'élaboration, le suivi et l'évaluation de la politique économique du Gouvernement, des projets et programmes de développement nécessitent un système d'informations fiables et apte à réagir à la demande sans cesse croissante des utilisateurs.

23 La demande la plus importante de statistiques économiques et financières émane de l'Etat. Ces informations sont destinées au pilotage de l'économie, et à la surveillance multilatérale dans le cadre de l'intégration économique sous-régionale et régionale. Elles sont également demandées par les partenaires au développement, les organisations non gouvernementales, le secteur privé, la banque centrale, les médias, la société civile et les universités. Il s'agit d'agrégats macroéconomiques et de statistiques sectorielles. Cette demande structurelle s'articule autour :

- des statistiques sur le secteur réel (prix, échanges commerciaux, balance de paiements courants, comptes nationaux, statistiques d'entreprises, mines, tourisme, transport et travaux publics) ;
- des statistiques financières (tableau des opérations financières de l'Etat -TOFE-, tableau de bord des finances publiques, budget et dette) ;
- des statistiques monétaires (agrégats monétaires et statistiques sur les assurances) ;
- des statistiques conjoncturelles (tableau de bord mensuel de l'économie, bulletin de conjoncture économique) et prévisionnelles (cadre macroéconomique).

24 Le deuxième type de demande est souvent lié à la mise en oeuvre de nouvelles politiques, notamment celles relatives à la réduction de la pauvreté, à la gestion axée sur les résultats, aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, au suivi et évaluation des projets et programmes de développement (PDSD/HMG, PACV, EPT, PADS, PIR etc..). On peut citer :

- les statistiques pour le suivi des indicateurs économiques de mise en oeuvre de la SRP, des OMD et de la gestion axée sur les résultats ;
- les statistiques pour la surveillance multilatérale (IMAO et CEDEAO) ;
- les statistiques sur le secteur informel et les transferts privés ;
- les statistiques sur le bâtiment et les travaux publics ;
- les comptes satellites sectoriels (tourisme et transport) ;
- les statistiques sur les revenus salariaux et leurs structures (public et privé) ;

1.2.1.2 Offre de statistiques économiques et financières

25 Dans le domaine des statistiques économiques et financières, l'offre est assurée par :

- la Direction Nationale de la Statistique (DNS) ;
- la Direction Nationale de l'Economie ;
- la Direction Nationale du Plan ;

- la Direction Générale des Affaires Economiques et Monétaires ;
- la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
- la Direction Nationale de la Douane ;
- la Direction Nationale des Impôts ;
- les structures sectorielles.

26 La DNS produit l'essentiel des statistiques du secteur réel et les agrégats pour le suivi de la pauvreté. Des progrès louables ont été enregistrés dans ce domaine. Le SGDD auquel le pays a adhéré en 2002 a servi de cadre de référence pour l'amélioration de ces statistiques. Des efforts d'harmonisation se sont concrétisés au niveau régional (CEDAO), sous-régional (ZMAO) et continental (AFRISTAT, CEA et UA). Les normes internationales recommandées par la Division des Statistiques des Nations Unies, le FMI et la Banque Mondiale sont respectées et adaptées aux spécificités de la Guinée. Dans ce contexte, un indice harmonisé des prix à la consommation, en vigueur depuis 2002, est publié mensuellement. Les comptes économiques ont été révisés et publiés selon la nouvelle version du SCN 93 grâce à l'appui technique du FMI (AFRITAC-OUEST), de l'INSEE de Paris, d'AFRISTAT et de la CEDEAO. Le module ERE-TES 93 est en voie d'intégration pour permettre la production de comptes rapides. Un bulletin trimestriel de commerce extérieur est régulièrement publié depuis 1988. Toutes ces publications sont disponibles sur supports papier et électronique. La DNS gère une base de données socio-économiques et dispose d'un site Web.

27 La DNS produit également les statistiques sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages. Elles sont prioritairement destinées au suivi de la pauvreté et des OMD. Les indicateurs monétaires de la pauvreté ont été publiés en 1994, 2002, et ceux de 2007 sont en cours de traitement. Un noyau dur de 20 indicateurs a été identifié pour le suivi des performances dans le cadre de la mise en oeuvre de la SRP. A ceux-ci s'ajoute un tableau de bord de 90 d'indicateurs, y compris ceux ayant trait au suivi des OMD. Des cartes monétaires de la pauvreté sont également disponibles à l'échelle nationale, régionale, préfectorale et sous-préfectorale. Ces publications sont disponibles sur supports papier, électronique et sur CD-ROM. Généralement, ces indicateurs sont publiés tardivement par rapport aux calendriers de réactualisation du DSRP. Ce retard est un véritable handicap pour le suivi correct de la SRP et des OMD.

28 Les statistiques des finances publiques sont produites par les Directions Nationales de Budget, du Trésor et de la Comptabilité Publique, des Impôts et des Douanes. Les statistiques relatives à la dette et aux investissements publics sont traitées, respectivement, par la Direction Nationale de la Dette et de la Gestion de l'Aide Publique au Développement et la Direction Nationale des Investissements Publics. Les principales publications sont le tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) et le Tableau de bord des finances publiques, produits respectivement par la Direction Nationale du Budget et celle du Trésor et de la Comptabilité Publique. La Direction Nationale des Douanes publie à travers son Service Informatique et Statistique, les statistiques douanières. Les statistiques financières répondent désormais aux normes internationales de la version 6 du manuel des Finances Publiques du FMI grâce aux missions d'appui d'Afritac-Ouest réalisées en 2006 et 2007. Les métadonnées du SGDD du secteur financier et monétaire ont été mises à jour en 2007.

29 Les agrégats monétaires et la balance de paiements courants sont produits par la Direction Générale des Affaires Economiques et Monétaires de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG). La BCRG publie un bulletin mensuel sur la situation monétaire intégrée et la balance de paiements courants dont la périodicité est annuelle. Le FMI a apporté un appui technique pour la mise à jour des statistiques de la balance de paiements courants, selon la version 5 du manuel du FMI. Les métadonnées du SGDD dans le secteur monétaire ont été mises à jour en 2007.

30 La prévision macroéconomique et le suivi conjoncturel sont assurés par les Directions Nationales de l'économie et du Plan qui publie le tableau de bord mensuel de l'économie, la note trimestrielle de conjoncture et le cadrage macroéconomique qui est élaboré à l'aide d'un modèle de prévision à long et moyen terme principalement utilisé pour assurer le pilotage de l'économie. Le cadrage macroéconomique s'est fortement amélioré : un module pauvreté a été intégré au modèle pour assurer le suivi de la mise en œuvre de la SRP. Récemment, le modèle a été adapté pour le suivi de l'atteinte des OMD.

31 La cohérence de l'ensemble de ces statistiques est assurée à travers les comptes nationaux et le cadrage macroéconomique. Depuis 2007, l'élaboration du rapport économique et financier par la Direction Nationale de l'Economie, accompagnant la Loi de Finances, offre l'occasion de renforcer la collaboration entre les différents services producteurs de statistiques économiques et financières.

32 La concertation entre les différentes structures a été renforcée par le Comité d'Harmonisation de la Balance des paiements et la Cellule interministérielle de suivi de la conjoncture macroéconomique, mis en place respectivement en 1999 et en 2005. Ces organes regroupent les experts de la DNS, de la Direction Nationale de l'Economie et de la Planification, de la Direction Nationale du Budget et de la Direction Générale des Affaires Economiques et Monétaires de la BCRG.

33 D'autres structures sectorielles participent à la production de statistiques économiques. Il ne s'agit pas de véritables services statistiques. Ce sont des services qui sont généralement rattachés aux bureaux de stratégie et de planification, à un établissement public ou à une Direction de l'administration centrale. Les données produites sont utilisées pour l'élaboration des comptes économiques de la nation, du cadrage macroéconomique, le suivi conjoncturel et également pour la formulation, le suivi et l'évaluation des différentes politiques sectorielles. Les structures sectorielles concernées sont les suivantes:

- La Direction des Etudes et de la Prospective du Ministère des Mines ;
- L'Observatoire du Tourisme du Ministère du Commerce, des PME et du Tourisme ;
- La Direction Générale du Commerce ;
- Le Bureau d'Etudes, de Stratégies et de la Planification) du Ministère des Transports ;
- Le Bureau d'Etudes, de Stratégies et de la Planification du Ministère des Travaux Publics et ;
- Le Port Autonome de Conakry.

34 L'économie guinéenne est très dépendante du secteur minier. De ce fait les statistiques minières sont d'une grande importance pour le pilotage de l'économie du pays et

la conduite de la politique de ce secteur vital. Le service statistique de la Direction des Etudes et de la Prospective du Ministère des Mines produit un bulletin hebdomadaire dénommé « flash sur les matières premières », un rapport annuel sur le développement minier et un tableau de bord annuel des statistiques minières. Le Centre de promotion et développement minier produit les données sur le cadastre, les permis miniers, les explorations et la cartographie géologique. Ces statistiques sont généralement publiées avec beaucoup de retard.

35 L'Observatoire du Tourisme publie un bulletin annuel de statistique sur le tourisme (nombre de visiteurs entrant dans le territoire par l'aéroport de Conakry, la disponibilité des hôtels en lits, le cumul des nuitées dans les établissements hôteliers).

36 La section statistique de la Division des Activités Commerciales et de la Concurrence (Direction Nationale du Commerce) et le Centre d'Appui aux Formalités à l'Exportation publient, respectivement, des informations commerciales sur les prix et sur la concurrence, ainsi que des informations techniques et commerciales sur les activités d'exportation. La production de ces deux structures est très irrégulière en raison de l'insuffisance des moyens financiers.

37 Le Bureau d'Etudes, de Stratégies et de la Planification du Ministère des Transports publie annuellement à travers son Service Etudes et Statistiques, le bulletin des statistiques des transports. Depuis 1986, ce service a réalisé 6 enquêtes origine-destination. L'enquête de 2001 a permis de recueillir non seulement des informations sur les trafics et leur origine-destination, mais également d'autres informations portant sur les transports routiers en Guinée. Ces données constituent une base de données exploitée dans le cadre de l'élaboration du Plan National de Transport et d'autres études en matière de transport. Il faut souligner que l'enquête origine-destination devrait être menée tous les trois (3) ans pour permettre de constituer une base de données sur le transport routier. Mais depuis 2001, cette enquête n'a pas été organisée, malgré les énormes besoins en données sur le transport pour répondre au suivi de la mise en œuvre de la SRP et des OMD.

38 Le Bureau d'Etudes, de Stratégies et de la Planification des Ministères en charge des Travaux Publics et des Postes et Télécommunications disposent de statistiques mais elles ne sont pas publiées.

39 Le port autonome de Conakry publie un bulletin trimestriel sur les statistiques portuaires via le service Facturation et statistique.

1.2.1.3 Adéquation de l'offre à la demande de statistiques économiques et financières

40 De nombreux domaines demeurent encore en jachère, notamment les statistiques industrielles, les statistiques des transports, des travaux publics, de l'habitat et du tourisme. Les statistiques du secteur minier dont le poids économique est important dans l'économie guinéenne, sont produites avec beaucoup de retard. Les statistiques sur les investissements ne sont pas suffisamment détaillées pour permettre une utilisation judicieuse dans les comptes nationaux et le cadrage macroéconomique. De même, cette insuffisance de données constitue une véritable préoccupation dans la mise en œuvre des politiques dans

ces secteurs. Il en est de même des statistiques économiques décentralisées plus fines au niveau des collectivités, indispensables pour la mise en oeuvre de la politique de décentralisation, au suivi et l'évaluation des projets et programmes.

41 Des lacunes persistent au niveau du suivi conjoncturel. La non disponibilité des statistiques d'entreprises n'a pas encore permis l'élaboration d'un indice à la production industrielle et d'un indice sur le chiffre d'affaires. Les enquêtes d'opinions auprès des chefs d'entreprise, jadis réalisées par la BCRG sont suspendues, ce qui constitue un véritable handicap dans l'analyse de certains phénomènes conjoncturels.

42 La mise à jour de l'unique modèle de prévision (cadrage macroéconomique) est perturbée par l'irrégularité dans la production des comptes nationaux. Ce dysfonctionnement pourrait être surmonté grâce à la production des comptes économiques provisoires 2003, 2004 et 2005 et l'implantation du module ERE-TES qui facilite la confection de comptes rapides. Des dispositions sont prises avec le FMI et AFRISTAT pour surmonter ce handicap. Les délais trop longs de mise à disposition de certaines statistiques (douanières et minières) sont constamment évoqués par les utilisateurs.

43 Les données portant sur les transferts privés tant internes qu'externes ne répondent pas à la demande. Or, elles sont nécessaires pour assurer une plus grande fiabilité de certaines données servant à la confection de la balance de paiements courants. Les statistiques sur le secteur informel dont le poids dans le PIB représente près de 40% sont obsolètes, la dernière enquête remontant à 1987.

44 L'élaboration des comptes satellites du tourisme et des autres secteurs économiques demeure une préoccupation majeure.

45 L'éparpillement des statistiques financières à travers de nombreuses structures rend difficile l'accès à ces informations. A l'exception des secteurs financiers et monétaires, les métadonnées du SGDD ne sont pas régulièrement mises à jour depuis leur élaboration en 2002, ce qui ne facilite pas l'utilisation, la diffusion et le suivi des plans d'amélioration.

46 Les indicateurs de pauvreté sont publiés avec beaucoup de retard par rapport aux besoins en informations pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de la SRP et des OMD, car les ressources financières nécessaires ne sont pas disponibles à temps.

47 L'absence de dialogue entre producteurs et utilisateurs demeure une préoccupation, ces derniers se contentant des produits statistiques mis sur le marché à travers des supports de plus en plus diversifiés.

1.2.1.4 Forces, faiblesses, opportunités et menaces au niveau des statistiques économiques et financières

48 Ce paragraphe présente la matrice des forces, faiblesses, opportunités et menaces dans le domaine des statistiques économiques et financières pour la coordination, la production statistique et les relations entre utilisateurs et producteurs. Les questions transversales concernant les ressources humaines, matérielles et financières seront abordées dans les paragraphes suivants.

Forces	Menaces
<ol style="list-style-type: none"> 1. Statistiques du secteur réel, financières et monétaires sont produites avec des cadres de références appropriés répondant aux normes internationales dans le domaine. 2. Disponibilité dans les délais des statistiques de certaines statistiques du secteur réel, financières et monétaires pour le pilotage de l'économie. 3. Statistiques pour le suivi et l'évaluation de la pauvreté et des OMD disponibles. Le cadrage macroéconomique prend en compte ces aspects. 4. Existence de structures de concertation ad-hoc en l'absence d'une véritable coordination. 5. Mise en place du SCN 93 et du module ERE-TES 93 pour l'élaboration des comptes économiques rapides. 6. Efforts importants d'harmonisation des statistiques du secteur réel, financières dans le cadre de l'intégration sous-régionale et régionale. 7. Disponibilité d'un site Web, d'une base de données à la DNS, au SP/SRP et à la BCRG. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Coordination insuffisante. 2. Forte mobilité du personnel, désintérêt et démotivation du personnel en l'absence d'un statut particulier des statisticiens. 3. Faible allocation des ressources internes et forte dépendance au financement extérieur. 4. Manque de statisticiens dans les structures sectoriels. 5. Faible implication des structures sectorielles dans la production statistique et la compilation des données administratives.
Faiblesses	Opportunités
<ol style="list-style-type: none"> 1. Coordination statistique insuffisante. 2. Retard dans la production des comptes économiques pour la mise à jour du cadrage macroéconomique et la préparation de la Loi des Finances. 3. Les statistiques sur les conditions de vie des ménages et la pauvreté sont régulièrement produits mais avec 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appartenance de la Guinée à des organisations sous-régionales, régionales et continentales qui soutiennent des efforts d'harmonisation dans le domaine des statistiques (AFRISTAT, ZMAO, CEDEAO, CEA et UA). 2. Appui important des partenaires financiers pour :

beaucoup de retard.

4. Inexistence d'un modèle de prévision court terme et insuffisances dans l'analyse conjoncturelle : absence de véritables statistiques industrielles, d'un indice à la production industrielle, d'un indice sur le chiffre d'affaire et d'enquêtes d'opinions auprès des entreprises.

5. Méconnaissance du secteur informel qui fournit l'essentiel de l'emploi et qui représente plus de 40% du PIB.

6. Faible dissémination des produits.

7. Inadaptation des structures chargées de produire l'information statistique dans des secteurs clés, tels que les secteurs des mines, du tourisme, des transports et travaux publics.

8. Manque de documents méthodologiques relatifs aux normes, nomenclatures et procédures de collecte, traitement, analyse et diffusion des données dans la plupart des services.

- le suivi et l'évaluation de la SRP et des OMD (GTZ, UE, ACDI, Banque Mondiale, PNUD) ;
- de nombreux projets qui appuient les différentes structures (PCI-Afrique, DAP/Gouvernance, Projet d'Appui à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, projet EUROTRACE.)

3. Elaboration d'une SNDS

4. Volonté politique de réorganiser le Système Statistique par la création d'un Institut National de la Statistique dans le cadre de la restructuration des Départements Ministériels.

5. Réactualisation des métadonnées du SGDD dans le domaine des statistiques financières et monétaires.

1.2.2 STATISTIQUES DU DEVELOPPEMENT RURAL, DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ENERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

1.2.2.1 Demande de statistiques du développement rural, de l'hydraulique, de l'énergie et de l'environnement

49 Les besoins en informations statistiques dans le domaine du développement rural, de l'hydraulique, de l'énergie et de l'environnement sont très diversifiés et dépendent des préoccupations des différents départements sectoriels de l'administration publique, des partenaires au développement, des institutions de recherche, des centres de documentation, des organisations de producteurs, des institutions privées, des institutions de crédit et des ONG évoluant dans ces domaines.

50 Au niveau macroéconomique, les besoins s'articulent autour des informations nécessaires pour l'élaboration des comptes économiques de la nation et du cadrage macroéconomique, la programmation et la budgétisation des investissements publics ; le suivi et l'évaluation du DSRP, des OMD, des projets et programmes de développement. Il s'agit généralement de données concernant la production agricole, animale, forestière, halieutique, hydraulique et énergétique, les exportations et les importations des produits agricoles, halieutiques, animaux, forestiers ainsi que les prix et les investissements réalisés

dans ces secteurs, la réglementation, les taxes à l'importation et à l'exportation de ces produits et la population active dans ces différents secteurs.

51 Au niveau sectoriel, les besoins exprimés par les Départements sont constitués de données techniques, d'informations à caractère économique, d'informations sur la réglementation, le développement et les programmes d'appui. Il s'agit d'un ensemble d'informations nécessaires à la planification, au pilotage des politiques sectorielles, au suivi et à l'évaluation des projets et programmes de développement et à la recherche.

52 Les partenaires au développement ont les mêmes préoccupations que les Départements sectoriels parce que leurs besoins s'inscrivent dans le cadre de l'appui aux politiques de développement et leurs besoins servent surtout à planifier et à appuyer les stratégies mises en place.

53 De façon détaillée, les domaines couverts par la demande, tant au niveau macroéconomique qu'au niveau sectoriel et au niveau des partenaires au développement sont très diversifiés et concernent tous les sous-secteurs : agriculture, élevage, pêche, énergie, hydraulique et environnement.

54 En ce qui concerne, le sous-secteur de l'agriculture, la demande porte sur la population active agricole et sa distribution, la production agricole (cultures vivrières, cultures de rente, cultures maraîchères et horticultures), les rendements agricoles, les superficies cultivées et les superficies disponibles, les quantités de semences disponibles et leurs prix d'acquisition, les quantités d'engrais et autres intrants agricoles utilisées par type et leurs prix d'acquisition, les équipements agricoles utilisés et leurs prix d'acquisition, les pertes à la récolte et à la distribution, la consommation finale des produits agricoles (y compris l'autoconsommation), les stocks alimentaires, les importations et exportations de produits agricoles, la structure des prix à la production et à la commercialisation, la structure des prix à l'importation, les marges et les taxes à l'exportation. Les informations nécessaires à l'évaluation de la sécurité alimentaire, la vulgarisation de nouvelles technologies de transformation, de semences améliorées sont de plus en plus demandées. Il en est de même des informations sur les filières des différents produits, sur les organisations de producteurs (organisations paysannes, la chambre d'agriculture) et les institutions de crédit.

55 Dans le domaine de l'élevage la demande porte sur l'effectif du cheptel, le prix du bétail et des produits animaux, la production animale (viande, lait, miel, cire, peaux, les données sur l'aviculture moderne, les taux d'exploitation et de mortalité du troupeau, les abattages, les importations et exportations de produits animaux, la structure des prix à la production et à la commercialisation, la couverture vaccinale et la disponibilité. Des informations sur les associations d'éleveurs, de médecins vétérinaires ainsi que sur les produits vétérinaires disponibles sur le marché et leurs prix sont également demandées.

56 Au niveau du secteur de la pêche et de l'aquaculture, la demande porte notamment sur les données de capture (pêche industrielle et artisanale avec la distinction entre la pêche maritime et la pêche continentale), les prix, les investissements publics et privés, les emplois, les revenus, la consommation locale et la transformation artisanale, les importations et exportations de produits de pêche, les taxes et redevances du secteur de la pêche. Des

informations spécifiques portant sur certaines filières telles que le mareyage industriel, la production de farine de poisson constituent de nouveaux besoins en matière d'information.

57 En ce qui concerne le sous-secteur de l'énergie, la demande porte sur la production intérieure d'électricité par type (hydraulique, thermique, solaire, etc...), la consommation énergétique par source (électrique, fuel, bois, charbon, bois de cuisine, gaz, solaire, biogaz, etc...), les importations énergétiques (fuel et gaz), la structure des prix des produits pétroliers, les taxes et redevances, la structure des tarifs d'électricité et la population des abonnés.

58 Les besoins en données statistiques sur l'hydraulique concernent les statistiques liées à la disponibilité, la production, l'accès et l'utilisation d'eau potable, les prix à la production et à la commercialisation, les taxes, la structure tarifaire de l'eau, la population des abonnés. Pour le cas spécifique de l'assainissement, la demande porte sur la collecte des déchets solides et liquides, le traitement et le mode d'évacuation des eaux usées.

59 Pour ce qui concerne le sous-secteur de l'environnement, la demande concerne l'écosystème terrestre, aquatique, la faune et la flore, la gestion des déchets et les activités dans le domaine de l'environnement. Elle concerne également les indicateurs de biodiversité, des indicateurs relatifs aux aires protégées et aux écosystèmes marins et côtiers. Les données nécessaires pour les études d'évaluation de l'impact environnemental des nouveaux projets sont de plus en plus demandées.

60 De nouvelles demandes apparaissent. Il s'agit de celles liées aux besoins en informations des organisations de producteurs (organisations paysannes, associations d'éleveurs, chambre d'agriculture, etc...), des centres de recherche, des services de vulgarisation, des centres de documentation, d'institutions privées, d'institutions de micro-crédits, d'ONG évoluant dans les différents secteurs clés cités plus hauts. Les besoins de ces institutions varient selon leur vocation.

61 Les institutions de recherche, comme l'Institut de Recherche Agronomique (IRAG) et le Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB) ont besoin d'informations scientifiques et techniques, de bases de données et de publications scientifiques.

62 Les besoins en informations des structures de documentation concernent les publications, les méthodologies d'organisation documentaire, la création de réseaux, la mise en place d'unités documentaires.

63 Les organisations de producteurs, telles que la Confédération Nationale des Organisations Paysannes et la Chambre Nationale d'Agriculture ont besoin d'informations sur les itinéraires techniques agricoles, les performances des variétés, les conseils agricoles pour mener des activités rentables et augmenter la production, les types, les prix, les lieux et les modalités d'acquisition des intrants, les prix des produits sur les marchés pour pouvoir vendre au meilleur moment et au meilleur prix, les filières agricoles et leur compétitivité. De manière spécifique, les Organisations Paysannes ont aussi et surtout besoin d'informations sur les technologies post-récolte susceptibles d'alléger les travaux des femmes dans le domaine de la transformation des produits agricoles, de la formation, d'échanges à travers

les foires, d'opportunités de coopération et de partenariats avec d'autres acteurs et de voyages d'études.

64 Les ONG recherchent non seulement les informations agricoles citées plus haut, mais aussi les informations sur les techniques et technologies développées, les résultats des recherches adoptées par les producteurs, les résultats des évaluations des projets, les leçons tirées des projets mis en œuvre, les informations socio-économiques de base sur les préfectures et régions ou de leurs zones d'intervention.

65 Les structures de crédit ont besoin d'informations sur les expériences en matière de crédit agricole surtout qu'en Guinée elles évoluent dans un environnement où le nombre d'opérateurs dans ce domaine est quasiment limité.

1.2.2.2 Offre de statistiques du développement rural, de l'hydraulique, de l'énergie et de l'environnement et principaux produits

66 L'offre de statistiques est très diversifiée et couvre les domaines suivants : statistiques agricoles, statistiques de l'élevage, statistiques de la pêche, statistiques de l'hydraulique, statistiques de l'énergie et statistiques de l'environnement. Elle est assurée par des structures publiques, parapubliques, des institutions privées, des centres de recherche, des ONG, des projets et programmes de développement et des organisations de producteurs.

67 Dans le domaine des statistiques agricoles, l'offre est assurée par :

- La Direction Nationale de la Statistique ;
- les services techniques spécialisés, les Institutions de recherche dans le domaine agronomique, les centres de documentation relevant du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Environnement, des Eaux et Forêts ;
- les Institutions privées ;
- les Organisations de Producteurs (Chambre de commerce et Organisations Paysannes) ;
- le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises ;
- les institutions de micro-crédits.

68 La DNS a réalisé le premier recensement national agricole en 1988. Elle a aussi mené de nombreuses enquêtes sur le budget et la consommation des ménages (EIBC1994-1995, EIBEP 2002-2003 et ELEP 2007). Ces enquêtes intègrent des modules sur les activités agricoles, la consommation de produits agricoles (y compris l'autoconsommation), les équipements agricoles, les dépenses et les revenus agricoles. Les produits sont disponibles sous forme de rapport et de CD-ROM.

69 Au niveau du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Environnement, des Eaux et Forêts, l'offre de statistiques est assurée par le Service National des Statistiques Agricoles (SNSA), la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA), le Bureau Central des Etudes et de la Planification Agricole (BCEPA), notamment certains projets qui lui sont rattachés, le Service National de Promotion Rurale et de Vulgarisation (SNPRV), les Institutions de recherche (Institut de Recherche Agronomique et Institut National d'Appui au Développement Rural),

les centres de documentation (Centre National de Documentation et d'Information pour le Développement Rural), les institutions privées (Agence pour la Commercialisation Agricole), les organisations paysannes (Confédération Nationale des Organisations Paysannes de Guinée, Chambre d'Agriculture) et des ONG (Structures d'Appui aux Réseaux d'Agriculteurs et d'Agricultrices).

70 Le Service National des Statistiques Agricoles (SNSA) qui a rang de division de l'administration centrale produit des informations sur les caractéristiques de l'agriculture guinéenne (effectif des exploitations agricoles, équipement et main d'oeuvre, superficies mises en valeur, rendement et production des principales cultures vivrières) au travers d'enquêtes annuelles (1990,1991, 1995 et 1997) et d'un recensement agricole réalisé en 2000. Les produits du recensement sont disponibles sous forme de rapport, de dépliants et de CD-ROM.

71 La Direction Nationale de l'Agriculture (DNA) publie des informations collectées par ses structures déconcentrées se rapportant à la production des cultures industrielles, la production des cultures vivrières, la production de semences ; des informations sur les associations, sur les producteurs et utilisateurs de semences ; des données sur le traitement phytosanitaire, sur les importations et l'utilisation d'engrais et les produits agro-pharmaceutiques. Ces informations sont disponibles dans un rapport annuel publié par la DNA.

72 Le SNPRV s'investit dans le conseil agricole, la vulgarisation, l'animation, la diffusion des innovations (riz NERICA par exemple). Il produit un rapport annuel compilant les informations recueillies par les Directions régionales.

73 Le Bureau Central des Etudes et de la Planification Agricole (BCEPA) produit des rapports d'études et d'évaluation et coordonne la politique agricole. Il produit également des informations statistiques relatives à la sécurité alimentaire à travers deux importants projets qui lui sont rattachés : le Système d'Informations sur les Produits agricoles en Guinée (SIPAG) et le Projet Dynamisation des Filières Vivrières (DYNAFIV) :

- le SIPAG collecte, traite et diffuse des informations sur les prix de 31 produits agricoles auprès d'une cinquantaine de marchés de production et de consommation. Il s'agit de prix de gros et de prix de détails, ainsi que d'autres informations sur les flux, les coûts de transports, les stocks et les volumes commercialisés. Les informations produites sont publiées à travers un bulletin hebdomadaire et trimestriel et diffusées sur la radio nationale et sur les antennes des radios rurales régionales.
- le DYNAFIV produit des informations sur les différentes filières vivrières, en particulier le riz. Ces informations concernent la commercialisation, la transformation (étuvage et décorticage du riz, fonio et noix de palme). Il s'occupe également du volet suivi des importations alimentaires, notamment le riz et le prix CAF à l'importation. Les informations produites sont publiées dans un bulletin trimestriel, diffusé sur supports papier et électronique.

74 Au niveau des institutions de recherche dans le domaine agronomique, l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG) produit des informations sur les systèmes de production, les itinéraires techniques, les essais variétaux, les technologies de

transformation post-récolte, les essais d'intensification à travers les activités de recherche des centres de Kankan, Kilissi, Koba, Bareng et Sérédou. L'IRAG fait partie d'un réseau de recherche et dispose d'un site Web à travers lequel il diffuse ses informations.

75 Le Centre National de Documentation et d'Information pour le Développement Rural (CNIDR) est la structure de gestion de l'information agricole en milieu rural. Il collecte les données bibliographiques, ouvrages, documents, rapports d'études et assure l'organisation documentaire.

76 La Confédération Nationale des Organisations Paysannes de Guinée fédère les organisations des producteurs et détient des informations sur les effectifs des organisations paysannes, leur structure et leur organisation. La Confédération travaille actuellement, avec l'appui de la Coopération Française et le Projet DYNAFIV, à la réalisation d'un Système d'Information sur les Marchés (SIM) au sein des organisations.

77 L'Agence pour la Commercialisation Agricole (ACA) est une agence privée qui collecte, traite et diffuse des informations de marché à travers des bulletins et des magazines ainsi que des émissions à la radio nationale sur les prix des produits agricoles. En plus de ces informations, l'ACA réalise des études de faisabilité et assure la formation des opérateurs évoluant dans la commercialisation agricole.

78 Le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises fournit à travers la Direction Nationale du Commerce et le Centre d'Appui aux Formalités à l'Exportation, des informations commerciales sur les prix, la concurrence ainsi que des informations techniques et commerciales sur les activités d'exportation des produits agricoles.

79 Les informations sur le micro-crédit en milieu rural ne sont pas disponibles. Le Crédit Rural de Guinée (CRG) bien que présent sur le terrain ne dispose que de peu de publications sur le crédit.

80 En ce qui concerne la qualité des informations produites, celles provenant d'enquêtes et de recensements sont de bonne qualité et répondent aux normes internationales dans ce domaine. Cependant, il faut déplorer l'absence d'un système intégré d'informations sur le secteur agricole. Les statistiques provenant de sources administratives connaissent donc des limites réelles.

81 Dans le domaine des statistiques de l'élevage, la production est assurée par la Direction Nationale de l'Elevage (DNE) à travers le Service Etude, Suivi et Evaluation Cellule Etudes, Planification et Statistiques. Elle réalise depuis 1990 des recensements quinquennaux (à l'exception de l'année 2005) et reçoit des rapports trimestriels et annuels de ses services déconcentrés. Les données et informations collectées portent sur l'effectif du cheptel, les caractéristiques zootechniques, la situation sanitaire, la vaccination, le nombre d'éleveurs et leurs groupements, l'exploitation du cheptel (abattage, peaux et cuir), la situation financière des recettes, les exportations d'animaux, les importations d'intrants d'élevage, la production de miel et de cire, la transhumance et le vol de bétail. La DNE dispose également d'un système d'identification des bovins (tatoise) et d'un système d'informations sur le marché de bétail (SIM) couvrant 15 marchés tests. Le SIM fournit des

informations sur les flux, les prix du bétail, les effectifs présentés sur les marchés tests. La DNE produit un rapport annuel, gère une base de données, un site Web et élabore actuellement un SIG.

82 Les informations produites sont de bonne qualité et répondent aux normes internationales dans le domaine de l'élevage.

83 D'autres structures sont également productrices de données sur l'élevage. Il s'agit de :

- La DNS à travers les enquêtes sur le budget et la consommation des ménages qui disposent d'un module sur l'élevage, la consommation des produits d'élevage (viande, lait, beurre etc...), l'autoconsommation des produits d'élevage, les dépenses et les revenus tirés de l'élevage ;
- le Service National de Statistiques Agricoles qui collecte à travers les enquêtes et recensements agricoles des informations sur le cheptel ;
- la Direction Nationale de la Douane qui fournit des informations sur les importations et exportations de produits animaux ;
- les grossistes importateurs d'intrants d'élevage et les cabinets vétérinaires privés qui fournissent des informations sur les importations et la distribution d'intrants vétérinaires.

84 En ce qui concerne les statistiques de la pêche, l'offre d'informations dans ce domaine est assurée par le Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB), l'Observatoire National des Pêches (ONP) et le Centre National de Surveillance des Pêches (CNSP) :

- le CNSHB produit des informations scientifiques dans le domaine de la pêche, notamment les travaux de recherche ;
- l'ONP produit des bulletins annuels sur les statistiques de pêche (production et exportation par espèces de poisson) et collabore étroitement avec le CNSHB ;
- le CNSP produit les informations sur la flotte de la pêche, le nombre et les caractéristiques des armateurs, les volumes des captures, le nombre et la validité des licences, le suivi des opérations de surveillance à bord, à quai ou par survol aérien.

85 Les statistiques de la pêche sont généralement de bonne qualité et répondent aux normes scientifiques en la matière mais ne concernent malheureusement que la pêche maritime (artisanale et industrielle). De même, la couverture zonale est insuffisante car la pêche continentale n'est pas concernée. Les statistiques sur la structure des coûts de transformation et de commercialisation des produits de la pêche sont méconnues.

86 S'agissant des statistiques de l'hydraulique (y compris l'assainissement), elles sont fournies par la Direction Nationale de l'Hydraulique, la DNS, la Société des Eaux de Guinée (SEG) et la Société Nationale d'Aménagement des Points d'eau de Guinée (SNAPE) :

- La Direction Nationale de l'Hydrologie collecte des informations hydrologiques sur les principaux bassins fluviaux, dresse des cartes hydrologiques et publie un bulletin hydrologique ;
- La DNS, à travers les recensements de population (1983 et 1996), les enquêtes sur le budget et la consommation des ménages (EIBC 1994-1995, EIBEP 2002-2003, ELEP 2007) ainsi que les enquêtes sur le Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien Être (QUIBB 2002 et ELEP 2007) fournit des statistiques sur l'accès à l'eau potable, les différentes sources d'eau utilisées pour la boisson ainsi que la satisfaction des utilisateurs. Les données sur la consommation d'eau et la proportion de ménages abonnées à la SEG et les dépenses consacrées à la consommation d'eau sont également disponibles. Il en est de même de certains indicateurs relatifs à l'assainissement (types de toilettes utilisés, mode d'évacuation des eaux usées et des déchets ménagers).
- La SEG qui est une société anonyme à participation publique, produit à travers son Service Statistique relevant de la Division Informatique un rapport mensuel à diffusion interne et des rapports semestriels et annuels destinés à la tutelle et aux utilisateurs. Ces rapports contiennent des informations détaillées sur la production d'eau, la gestion des abonnés (facturation, ratio de facturation, encaissement, taux de recouvrement, nombre de branchement, taux de résiliés). La SEG gère également une base de données dénommée « Système de Gestion Informatique des Abonnés ». La diffusion est assurée à travers des bulletins, disponibles sur support électronique. La SEG gère également un site web.
- Le SNAPE est une Direction Générale du Ministère de l'Hydraulique et de l'Energie. Il produit, via sa division Etudes et Planification, un rapport annuel et gère une base de données intitulée « Programme de Gestion des Ressources en Eaux » (PROGRE) et un SIG. Les données publiées concernent les ouvrages réalisés, les inventaires sur les ouvrages et le bilan général des réalisations par Préfecture, Région Administrative et type d'ouvrages. Les données publiées sont de bonne qualité. Cependant, le coût et la lourdeur du protocole de collecte ne permettent pas une mise à jour rapide de la base de données cartographique.

87 Dans le secteur de l'énergie, les principaux pourvoyeurs en informations sont la Société d'Electricité de Guinée (EDG) et la DNS.

- L'EDG, à travers son service « Statistiques et Analyse des Performances », produit un rapport intitulé « Chiffres caractéristiques de l'EDG », de périodicité mensuelle, trimestrielle et semestrielle (à usage interne) et annuelle (tutelle et utilisateurs). Les données publiées concernent la production d'électricité selon les différentes sources, la puissance installée, la puissance disponible, la consommation de fuel, la facturation, le nombre d'abonnés, le taux de desserte et le personnel ;
- La DNS, à travers les enquêtes et recensements cités plus haut, fournit des informations sur les différentes sources d'éclairage utilisées par les ménages, les combustibles utilisés pour faire la cuisine (charbon, bois de cuisine, gaz etc...), les taux d'accès à l'électricité, les dépenses en énergie domestique (électricité, charbon, bois et gaz) et la proportion de ménages abonnées à EDG.

88 Dans le secteur de l'environnement, on décompte plusieurs intervenants en raison de la diversité des thèmes qu'englobe ce domaine : gestion des déchets solides et liquides,

gestion des écosystèmes côtiers, diversité biologique (faune et flore), superficies des sols dégradées par l'exploitation agricole, l'exploitation minière, l'érosion et la désertification, établissement humains (pourcentage population connecté à un réseau d'adduction d'eau, consommation d'énergie par habitant, bruit etc...), qualité de l'air (émission de gaz à effet de serre) et pluviométrie. Les structures concernées sont la Direction Nationale de Protection de la Nature (DNPN), le Centre National d'Observation et de Suivi de l'Environnement (CNOSE), la Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF), le Service National des Sols (SENASOL), la Direction Nationale de la Statistique (DNS), le Centre d'Etudes et de Recherches en Environnement (CERE), le Centre de Recherche Scientifique de Conakry (CERESCOR), la Direction Nationale de l'Hydraulique, la Direction Nationale de la Météo et les projets spécialisés dans l'environnement :

- La DNPN s'intéresse à la préservation des écosystèmes, la prévention des menaces et la restauration des milieux dégradés ainsi qu'à la valorisation et l'utilisation durable des ressources. Elle dispose d'une monographie sur la diversité biologique réalisée en 1997, d'une évaluation environnementale en 2000, d'une stratégie nationale et d'un plan d'action en 2001. En 2006, le troisième rapport national sur la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique a été élaboré. Il existe également une liste des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (8 espèces gravement menacées, 17 espèces menacées et 47 vulnérables). Ces documents sont disponibles sur support papier et électronique ;
- Le CNOSE s'occupe du suivi de l'environnement. Il a procédé à une identification des sources potentielles des données portant sur la liste d'indicateurs environnementaux de base ;
- La DNEF collecte des données sur la commercialisation du charbon, du bois de feu, du bois d'œuvre, des perches, du vin de palme et de viande de brousse à l'entrée de Conakry. Elle dispose d'un système géo-référencé sur les forêts classées et des informations sur la production forestière, les recettes forestières, l'industrie du bois et les importations et exportations de bois ;
- La Direction Nationale de la Météorologie produit l'essentiel des données portant sur la pluviométrie, les températures, l'insolation, le régime des vents et l'humidité atmosphérique. Elle publie un bulletin de statistique et gère une base de données ;
- La DNS dispose d'informations sur la consommation de charbon et de bois de cuisine, sur les revenus et les dépenses qui s'y rattachent et des données sur l'assainissement (mode d'évacuation des ordures ménagères et des eaux usées). Des informations complémentaires portant sur la production des déchets sont fournies par le SPTD ;
- Le Projet biodiversité de la Direction Nationale de l'Environnement dispose d'une monographie nationale sur la biodiversité, d'une base de données sur l'occupation du sol, l'hydrologie, le relief, des informations sur l'analyse bactériologique des eaux de forage et des puits améliorés. Il participe à la réalisation des études d'impact environnemental des nouveaux projets ;
- Le SENASOL dispose d'informations sur l'occupation et la dégradation du sol par l'homme et les phénomènes naturels. Des informations sur l'aménagement du sol sont également disponibles ;
- Le CERESCOR fournit des informations sur la qualité de l'eau dans les zones côtières, l'indice d'algues, la concentration en coliformes fécaux dans les eaux douces et la qualité des eaux domestiques. Sont également disponibles des informations sur la faune marine.

1.2.2.3 Adéquation de l'offre à la demande de statistiques du développement rural, de l'hydraulique, de l'énergie et de l'environnement

89 Dans le domaine des statistiques agricoles, les besoins au niveau macroéconomique pour la confection des comptes nationaux et du cadrage macroéconomique sont loin d'être satisfaits. Les statistiques annuelles sur la production agricole sont souvent estimées à partir des taux d'accroissement entre les recensements de 1988 et 2000 et les données sur la pluviométrie, ce qui ne reflète pas souvent la réalité. Ces lacunes proviennent de certaines insuffisances au niveau de la compilation des données administratives et l'irrégularité des enquêtes agricoles annuelles. Les statistiques sur les investissements agricoles ne sont pas disponibles non plus. Les données sur les cultures maraîchères, les cultures pérennes et les cultures horticoles ainsi que la méthodologie de leur collecte méritent d'être développées. Au niveau sectoriel, le suivi de la politique agricole nécessite la mise en place d'un système intégré de statistiques agricoles, ce qui réduirait les duplications et favoriserait l'harmonisation des méthodes de collecte et éviterait la publication de données souvent contradictoires. Une attention plus particulière doit être accordée aux données sur les cultures porteuses qui constituent une source de revenus pour les ménages agricoles. Les statistiques sur la sécurité alimentaire devraient être développées et suivies. Il en est de même de la maîtrise des flux d'exportations de produits agricoles transitant par les frontières terrestres. Des informations plus spécifiques relatives aux organisations de producteurs et aux institutions de micro-crédit nécessitent d'être développées. Les besoins des institutions de recherche sont loin d'être couverts d'autant plus que ces institutions appartiennent à des réseaux nécessitant une mise à jour régulière des informations.

90 En ce qui concerne les statistiques sur l'élevage, elles ont le mérite d'être régulièrement suivies à travers les recensements du cheptel, la compilation des données de sources administratives des services déconcentrés et les informations fournies par le système d'informations sur les marchés de bétail. Cependant, l'irrégularité de la publication des annuaires statistiques constitue un handicap à surmonter. L'accent doit être mis sur la mise en place de méthodologies d'observations des filières animales, ce qui permettra de produire certaines informations pertinentes, telles que la production laitière.

91 En ce qui concerne les statistiques de la pêche et les informations sur la pêche continentale, la transformation et la commercialisation des produits de pêche de certaines filières (ex : le mareyage industriel, la production de farine de poisson) demeurent des créneaux à explorer. Pour les données qui sont publiées, il est intéressant de désagréger les données pour permettre aux utilisateurs d'avoir le niveau de détail souhaité.

92 Concernant les statistiques de l'hydraulique et de l'énergie, la couverture des besoins en données est satisfaisante. La mise en place en cours d'un système de suivi de la qualité de l'eau des forages et des puits améliorés en collaboration avec le CERE constitue une avancée importante. Le besoin en données désagrégées, tant dans le domaine de l'énergie que de l'hydraulique, se fait de plus en plus sentir.

93 L'environnement constitue un chantier où il est nécessaire de bâtir un système intégré d'informations tant les acteurs qui interviennent dans ce domaine sont nombreux. Dans le domaine des statistiques forestières, le système géo-référencé existant ne concerne que les forêts classées et les aires protégées. Il y a un besoin d'informations sur la couverture nationale de l'ensemble des ressources forestières. Il en est de même des données sur la commercialisation du charbon, du bois de feu, du bois d'œuvre et de la faune qui ne concernent que les relevés effectués à l'entrée de Conakry, le reste du territoire national, n'étant pas couvert. Sur l'assainissement, des efforts restent à faire pour la production d'informations sur les déchets solides et liquides ainsi que la qualité de l'air.

1.2.2.4 Forces, faiblesses, opportunités et menaces au niveau des statistiques du développement rural, de l'hydraulique, de l'énergie et de l'environnement

94 Ce paragraphe présente les forces et les faiblesses ainsi que les opportunités et les menaces dans le domaine des statistiques du développement rural, de l'hydraulique, de l'énergie et de l'environnement.

Forces	Menaces
<p>1 Existence d'une politique de développement du secteur agricole qui prend en compte les besoins en informations statistiques.</p> <p>2. Les statistiques du développement rural, de l'hydraulique, de l'énergie sont disponibles et contribuent à répondre aux besoins des différents secteurs pour la conduite de leurs politiques, le suivi et l'évaluation des projets dans leurs secteurs respectifs.</p> <p>3. Existence de bases de données (DNE, DNEF, CNSHB, SEG, EDG, SNAPE, ONP, CNDID, DYNAFIV, ACA, SIPAG etc...), de système de suivi des marchés (DNE, SIPAG) et d'un système d'informations géographiques (DNE, SNAPE, DNEF, CERE).</p> <p>4. Statistiques pour le suivi et l'évaluation de la pauvreté et des OMD disponibles. Le cadrage macroéconomique prend en</p>	<p>1. Coordination insuffisante.</p> <p>2. Forte mobilité du personnel, désintérêt et démotivation du personnel en l'absence d'un statut particulier pour les statisticiens.</p> <p>3. Faible allocation des ressources internes et forte dépendance au financement extérieur.</p> <p>4. Manque de statisticiens dans les structures sectorielles.</p> <p>5. Inadaptation des structures sectorielles dans la production statistique et la compilation des données administratives.</p>

compte ces aspects.

5. Existence de capacités de réalisation d'opérations de recensements (DNE et SNSA), de structures de concertation ad-hoc en l'absence d'une véritable coordination.

Faiblesses

1. Faible coordination due à l'absence d'un système intégré de statistiques par grand domaine et absence d'une vision globale des statistiques du secteur rural (à l'exception du secteur de l'élevage).

2. Existence d'une multitude de projets sur les systèmes d'informations, à l'origine du double emploi et de contradictions permanentes.

3. Insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières.

4. Déséquilibre dans la collecte des données sur les dimensions du secteur de la pêche et du secteur agricole. Interruption des enquêtes agricoles annuelles.

5. Forte dominance du support papier qui limite les possibilités d'accès rapide aux données synthétisées dans la majorité des Services Statistiques sectorielles.

6. Faible maîtrise des statistiques sur les flux de produits animaux, agricoles, de pêche, transitant par les frontières terrestres.

7. Prise en compte insuffisante des besoins des autres utilisateurs, par exemple, les besoins pour l'élaboration des comptes nationaux et du cadrage macroéconomique.

8. Limitation de la collecte de certaines données à Conakry et faible prise de la dimension régionale et du genre.

Opportunités

1. Appui des partenaires financiers dans les différents secteurs :

- Elevage (FED) ;
- Agricole (CIRAD, ADRAO, BAD, PNUD, SCAC, Banque Mondiale, DGCD-Belgique, Fonds Italo-Guinéen pour la reconversion de la dette, USAID) ;
- Pêche (IRD, FAO).

2. Degré de collaboration avec de nombreuses structures extérieures et appartenance à des réseaux de renommée internationale dans le domaine de la recherche agronomique, de la vulgarisation agricole, des échanges d'informations sur les marchés agricoles, de l'élevage et de la pêche.

9 Manque de sûreté des canaux utilisés pour l'acheminement des données collectées à partir des lieux d'enquête situés à l'intérieur du pays.

10. Utilisation limitée des NTIC pour le traitement et la diffusion des données.

11 Absence de documents méthodologiques relatifs aux normes, nomenclatures et procédures de collecte, traitement, analyse et diffusion des données dans la plupart des services.

1.2.3 STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES

95 Les domaines couverts par les statistiques démographiques et sociales sont les suivants : la population, les personnes vulnérables (femmes, enfants, orphelins, handicapés, personnes âgées etc.), l'Etat civil, l'éducation, la santé, la justice, la jeunesse ; le travail et l'emploi, la sécurité sociale, les conditions de vie des ménages et la pauvreté (accès aux services sociaux de base, consommation, pauvreté, et pouvoir d'achat).

1.2.3.1 Demande de statistiques démographiques et sociales

96 La connaissance et la maîtrise du processus de développement économique et social nécessitent, à tout moment :

- une évaluation correcte et précise du niveau atteint par les indicateurs de performance sociale (situation sanitaire et éducative, emploi et chômage, notamment), économique (revenus et production) et démographique (état de la population, natalité, mortalité et migration) et de ses composantes (main d'œuvre, qualification professionnelle, population d'âge scolaire) ;
- des prévisions et des projections des niveaux des indicateurs mesurés ;
- la mesure des interactions entre les variables démographiques et socio-économiques.

97 Dans le cas spécifique des informations démographiques, la demande porte sur :

- l'effectif, la structure et la répartition spatiale de la population ;
- le niveau de fécondité ;
- le niveau de mortalité (générale, infantile, juvénile, infanto-juvénile et maternelle) ;
- la migration (interne et internationale) ;
- les perspectives démographiques ;
- les faits d'état civil (mariages, naissances et décès enregistrés chaque année).

98 De nouveaux besoins liés au suivi de la SRP et des OMD sont apparus et concernent les statistiques sur le niveau de vie des ménages, la pauvreté, la vulnérabilité, et portent sur :

- l'accès aux services sociaux de base ;
- les indicateurs de pauvreté (ratio de pauvreté, intensité de pauvreté etc...) ;
- la consommation et les revenus des ménages ;
- la cartographie de la pauvreté ;
- la situation des femmes, des enfants orphelins et des enfants en situation de confiage, les enfants en conflit avec la loi, les handicapés, les personnes du troisième âge ;
- les violences sur les femmes et les enfants ;
- le travail des enfants ;
- la protection des enfants.

99 Concernant les statistiques de l'éducation, la demande porte principalement sur :

- l'accès (taux d'inscription, disponibilités d'infrastructures scolaires par cycle, milieu de résidence, région, préfecture et sous-préfecture) ;
- l'utilisation des services (taux net et brut de scolarisation par cycle, parité filles/garçons par cycle) ;
- l'alphabétisation des adultes par milieu de résidence et sexe ;
- l'éducation préscolaire ;
- les centres NAFA (école de deuxième chance) ;
- la qualité (taux d'achèvement par cycle, redoublement, abandon, ratio élèves/maître, ratio livre/élèves, élèves/salle de classe par cycle, milieu de résidence, région, préfecture et sous-préfecture) ;
- la carte scolaire ;
- les informations relatives à l'insertion socioprofessionnelle des diplômés ;
- les informations sur la population scolarisable par âge et sexe au primaire et au secondaire ;
- les dépenses des ménages consacrées à l'éducation ;
- les informations financières (la part du budget de l'Etat alloué au secteur ; la part des dépenses courantes de l'Education dans les ressources propres de l'Etat) ;
- les informations sur les ressources humaines et leur répartition sur le territoire national ;
- les comptes satellites de l'éducation.

100 S'agissant des statistiques de la santé, les besoins en informations sont axés sur :

- la santé maternelle et infantile (fécondité, nuptialité, soins préventifs, prénatals, post-natals, allaitement, nutrition, mortalité infantile, mortalité maternelle, planning familial, excision) ;
- l'accès (disponibilité d'infrastructures sanitaires) ;
- la morbidité (générale, paludisme, tuberculose....) ;
- les informations sur le VIH/SIDA ;
- la surveillance épidémiologique ;
- la fréquentation des infrastructures sanitaires ;
- la qualité des prestations ;
- les ressources financières (ressources publiques consacrées au secteur de la santé) ;
- les ressources humaines (personnel par type de qualification et sa répartition) ;
- les comptes satellites de la santé.

101 Par rapport aux statistiques sur la justice, la demande porte sur :

- les dépenses publiques allouées à la justice ;
- les dépenses publiques consacrées à la lutte contre la corruption ;
- la capacité d'accueil des maisons d'arrêts et de correction ;
- les infrastructures de justice ;
- la durée moyenne de détention préventive ;
- l'effectif de la population carcérale selon l'infraction et l'âge ;
- le nombre de divorces, de séparations et d'adoptions enregistrées par an ;
- l'effectif des détenus provisoires selon la durée de détention ;
- l'effectif des magistrats et des tribunaux ;
- la répartition du personnel par catégorie et par sexe ; effectif des magistrats et des tribunaux.

102 En ce qui concerne, les statistiques du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, la demande porte sur :

- l'activité économique (actifs occupés, actifs au chômage, sous-emploi) ;
- la population inactive ;
- les données sur l'offre d'emploi ;
- les indicateurs du Bureau International du Travail ;
- les statistiques des accidents de travail et des maladies professionnelles selon les activités professionnelles, les catégories professionnelles et l'âge ;
- les données sur les employeurs par branche d'activité et les cotisations versées ;
- les données sur les assurés ;
- les statistiques sur les nouvelles immatriculations à la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale.

1.2.3.2 Offre de statistiques démographiques et sociales

103 Les statistiques démographiques et sociales proviennent de diverses sources, principalement : les recensements, les enquêtes et les données administratives. Les structures qui interviennent dans la production des statistiques démographiques et sociales sont :

- la DNS, via la Division Démographie et statistiques sociales, la Division Enquêtes et Méthodologies statistiques et la Cellule Cartographie de la pauvreté ;
- les trois Services de Statistiques et de Planification Scolaire du Ministère de l'Éducation Nationale ;
- la Division Recensement, le Service de l'État civil et le Service du Fichier Général des Electeurs du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité ;
- la Cellule Suivi-Evaluation de l'éducation préscolaire et de la protection de l'Enfance du Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance ;
- le Service Statistiques, Etudes et Informations du Ministère de la Santé Publique ;
- la Division Etudes, Planification et Statistiques du Ministère de la Fonction Publique et de la réforme Administrative ;

- la Direction Nationale de l'Emploi et de la Réglementation du Travail du Ministère de la Fonction Publique et de la réforme Administrative ;
- l'Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi (AGUIPE) ;
- le Service Statistiques, Archives et Documentation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ;
- les ONG (Stat-View International et Guinée Stat-Plus).

104 La DNS, via les Divisions Démographie et Statistiques sociales, Enquêtes et Méthodologies Statistiques et la Cellule Cartographie, fournit l'essentiel des informations démographiques ainsi que celles relatives aux conditions de vie des ménages et la pauvreté. Il faut noter que l'offre de statistiques dans ce domaine a été très importante ces dernières années :

- La Division Démographie et Statistiques sociales a réalisé deux Recensements Généraux de la Population (RGPH-1983 et RGPH-1996), trois Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS-1992, EDS-1999 et EDS-2005), trois enquêtes à indicateurs multiples (MICS-1995, MICS-2003 et MICS-2007) ainsi qu'une enquête migration et urbanisation en 1993. Ces enquêtes et recensements satisfont l'essentiel de la demande en informations démographiques, en vulnérabilité, en santé maternelle et infantile et VIH/SIDA. Cette division a mené une étude sur les perspectives démographiques jusqu'à l'horizon de 2010. Elle a appuyé le Service Statistique et de Planification Scolaire du Ministère de l'Education Nationale dans la réalisation d'une étude sur la projection des groupes d'âges fonctionnels scolaires (7-12 ans et 13-19 ans). Elle a aussi travaillé en étroite collaboration avec le Ministère de la Santé Publique et le Projet SIDA dans la réalisation des enquêtes EDS et l'analyse des résultats. Les produits sont disponibles sous forme de brochures, dépliants, support électronique et CD-ROM. Une base de données de toutes les enquêtes est également disponible mais mérite d'être archivée en utilisant outils convenables, tels que l'archivage numérique des données ;
- La Division Enquêtes et Méthodologies Statistiques a mené une multitude d'opérations d'enquêtes dans le cadre du suivi et de l'évaluation de la SRP et des OMD. Elle compte à son actif trois enquêtes sur les conditions de vie des ménages avec des modules dépenses et revenus (EIBC-1994, QUIBB-2002, EIBEP-2002/2003 et ELEP-2007). Ces enquêtes fournissent l'essentiel des indicateurs ayant trait à l'accès et à l'utilisation des services et infrastructures socio-économiques de base ainsi que sur la satisfaction des usagers. De même, l'essentiel de la demande en informations sur la pauvreté et la vulnérabilité est satisfaite à travers ces enquêtes. De plus en plus, la Division tente de répondre à des demandes de plus en plus urgentes pour disposer des données plus fines au niveau des Préfectures et Sous-préfectures et assurer ainsi le suivi des projets et programmes. Dans ce cadre, la division a réalisé en 2005 une enquête situationnelle dans la zone du Projet de Développement Socio-économique Durable de la Haute et Moyenne Guinée (PDSD/HMG) et une enquête nutritionnelle et situationnelle dans la zone d'intervention de l'UNICEF en 2007. Toutes les informations produites sont disponibles sous forme de brochures, support informatique et CD-ROM. Les micro-données sont disponibles sur support informatique et CD-ROM.
- La Cellule Cartographie de la pauvreté assure la mise à jour de la carte de la pauvreté, élaborée pour la première fois en 1996. Elle réalise également des cartes thématiques ayant trait à l'accès et l'utilisation des services de base ;

105 L'une des sources complémentaires de données démographiques est l'état civil. C'est une responsabilité partagée par plusieurs Départements. A travers le Service de l'Etat Civil, le Ministère de l'administration du Territoire et de la Sécurité est responsable de l'organisation du système d'état civil : formation, contrôle technique et sensibilisation. Le Ministère de la Justice, Garde des Sceaux, établit, à travers les tribunaux, les jugements supplétifs, prononce les divorces et assure le contrôle juridique. Le Ministère de la Santé Publique, via les services de santé, atteste le bien-fondé de certains événements (naissances et décès). Le Ministère en charge de la statistique assure l'exploitation statistique. Les statistiques de l'Etat civil sont inexistantes en raison de :

- la défaillance du système : faible enregistrement des différents événements (naissances, décès et mariages). Les données disponibles de l'état civil ne sont pas exploitées et ne peuvent donc pas contribuer à la connaissance des phénomènes démographiques ;
- la faible couverture géographique ;
- le manque d'exploitation et d'archivage des données.

L'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) apporte actuellement, à titre expérimental, une assistance pour l'informatisation de l'état-civil dans les villes de Conakry et Kindia.

106 L'offre de statistiques de l'éducation est assurée par les Services de statistiques et de Planification du Ministère de l'Education Nationale (Service des Statistiques et de la Planification de l'enseignement général, Service Etudes statistiques et carte scolaire de l'enseignement technique et Service Planification et Statistique de l'enseignement supérieur). La DNS fournit également des informations sur l'éducation. La Cellule Suivi-Evaluation de l'Education Préscolaire et de la Protection de l'Enfance du Ministère des Affaires Sociales, de la Condition Féminine et de l'Enfance produit des informations sur l'éducation préscolaire. La source principale d'informations statistiques sur l'éducation demeure le Service des Statistiques et de la Planification Scolaire de l'enseignement général (SSP).

- En utilisant les services de ses structures déconcentrées chargés des statistiques, le SSP compile chaque année les informations portant sur toutes les écoles primaires, secondaires, les centres NAFA (écoles de la seconde chance) et les centres d'alphabétisation. Depuis près d'une décennie, le SSP publie régulièrement l'annuaire statistique pour le primaire et le secondaire, un dépliant incluant des statistiques des années les plus récentes ainsi qu'un rapport d'analyse. Il dispose d'une base de données en ACCESS. Il publie également un rapport d'analyse sur les principaux résultats de l'annuaire. Compte tenu du succès qu'il a connu, le SSP met son expérience au service du reste du système statistique éducatif, en participant à la réalisation des annuaires statistiques de la Petite enfance, de l'enseignement technique et professionnel, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ainsi que les annuaires des centres NAFA et de l'alphabétisation.
- Le principal produit du Service Etudes statistiques et carte scolaire de l'enseignement technique est l'annuaire statistique de l'enseignement technique et de la formation

professionnelle. Les éditions des années scolaires 2003–2004, 2004–2005, et 2005–2006 sont disponibles. Ce service dispose d'une base de données mise à jour régulièrement depuis 1998.

- Le Service Planification et Statistique de l'Enseignement Supérieur ne compte qu'une seule publication (annuaire statistique de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique). Les annuaires des années universitaires 2003–2004, 2004–2005 et 2005–2006 sont d'une conception récente et prennent désormais en compte les établissements d'enseignement supérieur privés.
- La DNS publie, à travers les enquêtes et recensements, des données sur l'éducation. Il s'agit principalement d'indicateurs d'accès, d'utilisation et de satisfaction des prestations fournies. L'avantage de ces informations est qu'elles peuvent être mises en relation avec d'autres variables socio-économiques du chef de ménage (sexe, catégorie socioprofessionnelle, revenu, niveau d'instruction des parents, niveau de pauvreté, etc...).
- La Cellule Suivi-Evaluation de l'Education Préscolaire et de la Protection de l'Enfance du Ministère des Affaires Sociales, de la Condition Féminine et de l'Enfance produit un annuaire statistique consacré à l'éducation préscolaire qui couvre les années 2004, 2005 et 2006. Celui de 2007 est en cours d'élaboration. En ce qui concerne l'annuaire sur la protection de l'enfance, la première édition est en cours de préparation. En plus de ces annuaires, une base de données sur l'éducation préscolaire est régulièrement mise à jour chaque année. Celle sur la protection de l'enfance est en cours d'élaboration.

107 Les informations statistiques produites par le SSP sont globalement fiables. En effet, l'assistance technique dont le service a bénéficié de la part de RTI (Research Triangle Institute) et d'EDC (Education Development Center), a contribué au renforcement de ses compétences dans l'utilisation des techniques statistiques appliquées aux données de l'éducation. Cet appui confère aux produits du SSP une grande crédibilité qui classe la Guinée au premier rang des pays de l'Afrique de l'Ouest à statistiques fiables dans ce domaine.

108 Dans le domaine des statistiques sanitaires, l'essentiel de l'offre est assurée par le Service Statistiques, Etudes et Information (SSEI) du Ministère de la Santé publique et la DNS.

- Actuellement, le seul produit élaboré chaque année par le SSEI est l'annuaire des statistiques sanitaires élaboré par la Section Statistiques et Informations Sanitaires. C'est une compilation des rapports mensuels reçus des centres de santé des sous-préfectures, des hôpitaux préfectoraux et des grandes formations hospitalières. Cette production dont le niveau d'analyse se limite aux niveaux préfectoral et régional est irrégulière faute de ressources financières suffisantes et compte tenu de la faible complétude des rapports. L'annuaire statistique traite différents aspects liés aux infrastructures, aux ressources du secteur public (ressources humaines et financières), aux consultations (dont les consultations prénatales), aux hospitalisations et accouchements, à la morbidité (paludisme, diarrhée, parasitose, méningite, infections sexuellement transmissibles, etc.), à la mortalité, et à la vaccination. Il donne également des informations sur la répartition des structures sanitaires privées et des pharmacies dans le pays. Quant au Bulletin trimestriel d'informations sanitaires, il ne paraît plus depuis deux ans. Toutefois, le Ministère de

la Santé a mis en place un système intégré de surveillance épidémiologique et de riposte à travers le projet "PAGEI" qui permet d'une part, de notifier toutes les maladies à potentiel épidémiologique et d'autre part, de renforcer les capacités des laboratoires d'analyse biomédicale dans le cadre de cette surveillance ;

- A l'instar des statistiques de l'éducation, la DNS contribue à l'offre d'informations sanitaires à travers les EDS, les recensements et enquêtes sur les conditions de vie des ménages. Les informations portent sur la santé maternelle et infantile ainsi que sur le VIH/SIDA. Elles sont utilisées pour l'évaluation des politiques, projets et programmes dans le secteur de la santé.

109 En ce qui concerne les statistiques du travail et de l'emploi, l'offre est très insuffisante. Elle est assurée d'une part, par le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative à travers la Division Etudes, Planification et Statistiques, la Direction Nationale de l'Emploi et de la Réglementation du Travail et l'Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi (AGUIPE), la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et d'autre part, par la DNS grâce aux recensements et enquêtes sur les conditions de vie des ménages.

Productions :

- Le bulletin statistique, principale publication de la Division Etudes, Planification et Statistique du Ministère en charge de la Fonction Publique dont la dernière parution remonte à 2001 fournit des informations sur la répartition du personnel du secteur public par sexe, âge, hiérarchie et statut.
- La Direction nationale de l'emploi et de la réglementation du travail du même Ministère ne produit pour le moment aucune information statistique ;
- Quant à l'AGUIPE, elle ne produit aucune publication d'ordre statistique mais établit des rapports trimestriels destinés au Ministère de tutelle. Cependant, la réalisation d'un réseau d'informations sur les statistiques de l'emploi et du travail (RISET), d'un bulletin et d'un site Web est en cours.
- S'agissant de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS), elle gère le fichier des employeurs immatriculés des secteurs privé et mixte, celui des assurés (prestations familiales et pensions) et celui des accidents de travail. Les informations sur les ressources humaines, le patrimoine immobilier ainsi que sur l'évolution des statistiques budgétaires (recettes et dépenses) sont également disponibles. Elle publie un bulletin annuel de statistique dont la dernière parution remonte à 2005. Le bulletin de 2006 est en cours de réalisation. Les statistiques relatives à la disponibilité et à l'accès de la population aux services sociaux de base sont fournies par les services évoluant dans les secteurs concernés (EDG pour l'électricité, SEG pour l'eau, SNAPE pour les forages et puits etc.) et par la DNS, à travers ses enquêtes, principalement auprès des ménages.

110 La DNS publie un bulletin de statistiques qui est le condensé de toutes les informations publiées par les Services sectoriels. La DNS, en collaboration avec l'Unicef et AFRISTAT est en train de mettre en place une base de données socio-économique. La DNS dispose également d'un site web (www.stat-guinee.org) publiant des données démographiques, économiques et sociales.

111 Les ONG participent à l'offre de statistiques socio-économiques. Parmi celles qui ont acquis de la notoriété, on peut citer l'ONG Stat-View international qui a réalisé en 2002 une

enquête à couverture nationale sur la corruption et une enquête sur la séroprévalence du VIH/SIDA des groupes à hauts risques.

112 Dans l'ensemble, la qualité des statistiques démographiques et sociales issues des recensements et des enquêtes est acceptable, grâce à l'expérience acquise par les cadres et l'expertise extérieure dont bénéficie la DNS pendant l'exécution de ces opérations. Cependant, beaucoup reste à faire pour améliorer la qualité de statistiques issues de la compilation de données administratives, surtout dans le domaine des statistiques sanitaires.

1.2.3.3 Adéquation de l'offre à la demande de statistiques démographiques et sociales

113 De façon générale, la demande est de plus en plus satisfaite dans le domaine des statistiques démographiques et des statistiques sur les conditions de vie des ménages et de la pauvreté. Toutefois, il existe des problèmes dont le principal est la dépendance quasi-totale des recensements et enquêtes démographiques au financement extérieur. En effet, la périodicité décennale des recensements de la population et quinquennale des EDS et des MICS n'est pas respectée. Ce constat se vérifie surtout au niveau de l'actualisation du dernier recensement qui date de 1996. De même, un décalage important existe entre les besoins en données pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la SRP et des OMD et l'offre du système statistique. En 2007, quand le SP/SRP engageait la réactualisation du DSRP I, les données disponibles sur la pauvreté dataient de 2002. Les seules données récentes disponibles étaient celles de l'EDS de 2005. En fait, il n'existe pas un véritable système planifié d'enquêtes auprès des ménages. Par ailleurs, les méthodes de collecte varient également d'une enquête à une autre, au gré des financements disponibles, ce qui pose souvent le problème de comparaison temporelle. Le second domaine qui souffre d'un manque d'informations actualisées est la migration. La Guinée, à l'instar des autres pays africains, fait face à une émigration massive des forces vives dont les causes profondes méritent d'être élucidées.

114 La compilation des statistiques issues de sources administratives rencontre les mêmes difficultés. La production n'est régulière qu'au niveau des services bénéficiant de l'appui de bailleurs de fonds. Ce constat se vérifie surtout dans le secteur de la santé où le dernier annuaire statistique remonte à 2002. Au niveau des statistiques de l'éducation, l'enseignement supérieur et les établissements privés pâtissent toujours d'un manque d'informations. Dans le secteur de la santé, les informations sur l'offre de services sanitaires privées ne sont pas disponibles.

115 L'emploi est aujourd'hui l'une des plus grandes préoccupations du système statistique. L'offre actuelle en informations statistiques sur l'emploi et le travail est loin de couvrir la demande. La mise en place d'un Programme National d'Appui à l'Emploi des Jeunes qui intègre un volet informations est en train d'être mis en place. Le secteur informel

qui pourvoit l'essentiel des emplois est méconnu, la dernière enquête sur le secteur remonte à 1987.

1.2.3.4 Forces, faiblesses, opportunités et menaces au niveau des statistiques démographiques et sociales

116 Un problème majeur des services statistiques des départements ministériels est le manque de personnel qualifié dans les domaines de la statistique et du traitement de l'information. Il s'agit là d'une difficulté réelle qu'il faudra résoudre dans les meilleurs délais pour améliorer la qualité de la production statistique nationale. Les forces, faiblesses, opportunités et menaces dans le domaine des statistiques démographiques et sociales sont résumées dans le tableau ci-après :

Forces	Menaces
<ol style="list-style-type: none"> 1. Une masse importante d'informations démographiques et sociales est disponible grâce aux résultats de nombreuses enquêtes et recensements. 2. Le Personnel travaillant dans ce domaine est de plus en plus qualifié et expérimenté. 3. Les données produites sont de bonne qualité et répondent aux normes internationales dans le domaine. L'archivage des données est assuré sur support informatique et CD-ROM. 4. Les statistiques sur la pauvreté et le suivi des OMD sont disponibles et d'importants efforts ont été accomplis ces dernières années. 5. Les statistiques de l'éducation sont produites de façon régulière et sont de bonne qualité et répondent aux normes internationales. Le système mis en place pour la compilation des données des structures déconcentrées est performant. 6 D'importants efforts en matière de production de statistiques démographiques et sociales ont été constatés ces dernières années. 7. Les utilisateurs des statistiques démographiques et sociales sont, en général, satisfaits des produits mis à leur disposition 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Coordination insuffisante. 2. Forte mobilité du personnel, désintérêt et démotivation du personnel, en l'absence d'un statut particulier des statisticiens. 3. Faible allocation des ressources internes et forte dépendance au financement extérieur. 4. Manque de statisticiens dans les structures sectorielles. 5 Inadaptation des structures sectorielles dans la production statistique et la compilation des données administratives.

notamment en ce qui concerne la démographie, la santé maternelle et infantile, et l'éducation.

8. Existence d'une connexion Internet au SSP et à la DNS, existence d'un site Web à la DNS permettant la diffusion des données et l'accès facile aux utilisateurs.

9. Mise en place en cours des comptes satellites de l'éducation et de la santé.

10. Les statistiques de l'éducation et de la santé couvrent tout le pays.

11. Les besoins en informations sanitaires sont clairement définis.

Faiblesses

1. La demande en information sanitaire est supérieure à l'offre.

2. Il n'existe pas de système d'informations sur l'emploi et le travail ; le secteur informel qui pourvoit l'essentiel des revenus et des emplois aux ménages (dernière enquête sur le secteur remonte à 1987) est méconnu. Le réseau d'informations sur les statistiques de l'emploi et du travail (RISET) est inopérant.

3. L'état civil ne fonctionnant pas, le suivi des indicateurs démographiques entre deux recensements est impossible.

4. Les perspectives démographiques méritent d'être approfondies pour tenir compte des importants événements démographiques que le pays a connus (afflux de réfugiés, déplacements de population...).

5. Les statistiques sur la migration sont caduques.

6. La production statistique dépend fortement de l'appui financier des partenaires (DNS, SSP et SIS).

7. La culture statistique dans certains secteurs est faible.

Opportunités

1. Appuis remarquables de plusieurs partenaires au développement dans le domaine des statistiques démographiques et sociales :

- ✓ DNS (Banque Mondiale, PNUD, USAID, UNFPA, UNICEF) ;
- ✓ SSP (Banque Mondiale, USAID, BAD, UNESCO, UNICEF....);
- ✓ SEIS (OMS, UNPFA et UNICEF)

2. Appartenance à des organisations régionales et sous-régionales oeuvrant dans l'harmonisation statistique (AFRISTAT, ZMAO, UA et CEA).

3. L'éducation, la santé et l'emploi sont considérés comme des secteurs prioritaires dans le DSRP II. La mise en place d'un Programme National d'Appui à l'Emploi des Jeunes avec un volet informations constitue une véritable opportunité pour la mise en place d'un véritable système d'informations sur l'emploi.

4. Elaboration de la SNDS.

5. Nécessité de la mise en place d'un

8. Il n'existe pas de véritable système planifié d'enquêtes et de recensements, ce qui entraîne le non respect de la périodicité de production à intervalles standard des recensements (10 ans) et des EDS (5 ans).

9. Il n'y a pas suffisamment de personnel qualifié dans les services sectoriels.

10. Il n'y a pas suffisamment d'analyses approfondies des données d'enquêtes.

11. La plupart des services ne disposent pas de documents méthodologiques relatifs aux normes, nomenclatures et procédures de collecte, traitement, analyse et diffusion des données.

12. De nombreuses bases de données sont méconnues des utilisateurs.

13. La collaboration entre la DNS et le secteur privé est faible.

système statistique fiable pour le suivi des politiques, programmes, projets, de la SRP et des OMD.

6. L'amélioration du système d'informations statistiques est intégrée dans le DSRP II comme instrument de renforcement de la bonne gouvernance.

1.2.4 PROBLEMATIQUE DES QUESTIONS TRANSVERSALES

117 Les sujets abordés dans ce paragraphe conditionnent l'offre de production d'informations et les performances du système statistique. Il s'agira d'examiner la disponibilité des ressources humaines, matérielles et financières dans les structures productrices d'informations statistiques. D'autres sujets transversaux seront abordés, notamment la problématique de la prise en compte de la dimension genre et celle de la régionalisation et de la décentralisation du système d'informations.

1.2.4.1 Ressources Humaines

118 Le système statistique guinéen compte près de 1.500 cadres permanents répartis entre la DNS, les services sectoriels de statistiques, les services déconcentrés, les organismes publics et privés. Le système se caractérise par un manque cruel de ressources humaines, aussi bien en quantité qu'en qualité.

119 La DNS qui est la structure centrale de production de statistiques compte 99 cadres permanents. Parmi ces cadres, seulement 4,5%, soit 22 cadres (dont 6 nouvellement recrutés) ont reçu une formation initiale dans les écoles spécialisées de formation en statistiques, économie, planification, démographie ou informatique. Le reste a généralement été formé sur le tas. Ils peuvent aussi avoir bénéficié d'une formation continue dans les

écoles régionales de statistiques et d'économie appliquée ou suivi des stages dans leurs domaines. Les besoins en effectifs du cadre organique se chiffrent à 120 cadres, toutes spécialités confondues. Les raisons de cette situation sont d'une part, l'arrêt du recrutement à la fonction publique ces 10 dernières années et d'autre part, le bas niveau de rémunération au niveau de l'administration publique. La majorité des cadres de la DNS est en fin de carrière (30 ans de service effectif). Ces dernières années, la DNS a enregistré le départ de 6 cadres ayant acquis une grande expérience dans le traitement des données d'enquêtes, de la démographie et des bases de données au profit d'ONG ou d'institutions internationales. Les domaines où l'expertise existe sont la conception, le traitement et l'analyse des enquêtes auprès des ménages, les statistiques générales (indice des prix et commerce extérieur) et la comptabilité nationale. Des besoins de formation en statistiques industrielles, système d'informations géographiques, cartographie, utilisation des NTIC pour l'archivage et la diffusion des données existent.

120 La problématique des ressources humaines est la même au niveau des autres structures du Système Statistique National. Les principales caractéristiques des ressources humaines sont :

- une population vieillissante de cadres en activité ;
- une absence de statut particulier pour les statisticiens et assimilés ;
- une insuffisance de cadres ayant bénéficié d'une formation initiale dans les écoles spécialisées de formation en statistiques, économie appliquée ou en démographie ;
- une insuffisance de ressources humaines en activité et le manque de qualification. Les cadres actuellement opérationnels dans la plupart des services sectoriels ont bénéficié de stages de formation dans des structures spécialisées. Ce déficit est mis au compte de la faiblesse des effectifs sortants des écoles régionales de statistique (en moyenne 2 par an), de l'absence de filière de formation de statisticiens au niveau des institutions guinéennes d'enseignement supérieur et de la faiblesse du recrutement à la fonction publique ;
- un manque de motivation (bas niveau des salaires, absence de plan de carrière et conditions de travail très peu attractif) ;
- des taux élevés de mobilité des statisticiens formés et ayant acquis de l'expérience au profit du secteur privé et des institutions internationales. Cette forte mobilité du personnel statisticien est la conséquence d'une demande de plus en plus forte de structures offrant des carrières et rémunérations plus intéressantes par rapport à la fonction publique.

1.2.4.2 Ressources matérielles et logistiques

121 A l'instar des ressources humaines, le Système Statistique National ne dispose pas de ressources matérielles (équipements informatiques, logiciels, mobiliers de bureaux, moyens de reprographie) suffisantes. Même quand ces ressources existent, elles sont souvent obsolètes. On notera également l'absence de maintenance de ces équipements.

122 S'agissant des infrastructures, les locaux qui abritent les services statistiques sont vétustes et inappropriés. Souvent les locaux abritant un même service sont dispersés et sans moyens de communication entre eux. Tel est le cas de la DNS qui est logée dans 3

locaux différents et distants les uns des autres.

123 Quant à la logistique disponible, elle est en général insuffisante et vieillissante. En dehors de la DNS qui dispose d'un parc automobile datant de 2002, la plupart des services statistiques ne disposent pas de moyens logistiques pour la collecte des données statistiques.

1.2.4.3 Traitement des données, archivage et diffusion

124 Les investigations réalisées auprès des structures productrices de statistiques ont révélé que la majorité des structures ne disposent pas de moyens appropriés de traitement de données. En effet, peu de services disposent et utilisent les logiciels classiques de traitement de données. Le taux d'acquisition de licences pour ces logiciels est faible, ce qui s'explique par l'insuffisance de personnel statistique et informatique qualifié.

125 En ce qui concerne la diffusion, la majorité des services publient leurs données sur support papier. Moins de la moitié (41%) utilisent des supports électroniques. Les NTIC sont très peu utilisés pour la diffusion des données en raison de la faible connectivité des services. Au niveau des services bénéficiant d'une connexion, l'aspect messagerie est dominant. Très peu de services disposent de sites Web et des problèmes de maintenance et de paiement de redevances se posent souvent.

126 L'utilisation des NTIC pour l'archivage des données est faible. Le support papier demeure le principal moyen d'archivage. L'archivage numérique est peu développé. Les banques et bases de données existent dans quelques rares services (DNS, SSP de l'éducation, SOGEL, SEG, etc..).

127 Les problèmes soulevés par rapport au traitement et à la diffusion des données, sont les suivants :

- les systèmes informatiques actuels sont insuffisants et font totalement défaut parfois dans des secteurs clés ; certains ne sont pas fiables (des délais de réponse incompatibles avec l'imminence de l'usage nécessitée par l'information) ;
- le personnel statistique et informatique qualifié est insuffisant ;
- les services bénéficiant d'un financement extérieur et les institutions mixtes ou privées sont les seuls disposant d'une connexion Internet et d'un réseau local ;
- les structures disposant d'un site Web sont peu nombreuses ;
- l'aspect messagerie est dominant pour la session Internet ;
- le déficit en banques et bases de données est notoire ;
- les logiciels de traitements de données sont inexistantes ou inadaptés ;
- l'insuffisance et/ou absence d'équipements est flagrante ;
- la connectivité est faible ou inexistante ;

- la faible utilisation et/ou la non maîtrise des logiciels de traitement statistique ;
- la vétusté des équipements et l'absence de maintenance ;
- le faible niveau d'acquisition de licences ;
- l'inexistence d'archivage numérique ;
- le défaut de politique de sauvegarde interne et externe des bases de données et de sécurité ;
- les délais trop longs de traitement et de diffusion (périodicité non respectée) ;
- le faible taux de bases de données en ligne ;
- le manque de centralisation et d'harmonisation des données (disparité et diversité des sources de données) ;
- le manque de suivi de la relation avec le client ;
- l'inexistence ou la gestion non professionnelle de certains centres de documentation ;
- le manque de politique de communication, de sensibilisation et de plaidoyer ;
- la mauvaise protection des équipements ;
- la forte dépendance au réseau électrique national, peu performant.

1.2.4.4 Ressources financières

128 Les informations sur les ressources financières du SSN sont rares. Cependant, un récent reporting réalisé par la DNS en collaboration avec Paris21 et AFRISTAT, portant sur le financement du système statistique et couvrant la période 2006-2007 indique une inadéquation des moyens financiers mis en œuvre. Au cours de la période, le SSN a bénéficié de 8,3 millions USD. La part du financement interne ne représente que 7%. Les domaines d'intérêt des partenaires financiers selon ce reporting sont répartis comme suit :

- Education : Banque Mondiale, USAID, UNICEF ;
- Santé : Banque Mondiale, USAID, UNFPA ;
- Planification stratégique : PNUD, Banque Mondiale, BAD ;
- Agriculture : AFD, UE ;
- Pauvreté : Banque Mondiale, PNUD, GTZ ;
- Prévision : PNUD
- Diffusion : Banque Mondiale, UE
- Prix : BAD

129 Le constat est le même au niveau de l'ensemble des structures du système statistique national :

- Insuffisance des ressources internes allouées pour le fonctionnement des services et la production des activités statistiques courantes ;
- Manque de contrôle des structures productrices sur le financement qui leur est alloué ;
- Retard dans les décaissements des ressources ;
- Forte dépendance au financement extérieur pour la réalisation des activités statistiques.

1.2.4.5 Prise en compte des dimensions régionalisation, décentralisation et genre

1.2.4.5.1 Problématique de la dimension régionalisation et décentralisation

130 Les besoins en informations statistiques régionales et décentralisées sont immenses. Cette demande touche tous les aspects de la vie économique et sociale :

- Statistiques économiques et financières (comptes économiques régionaux, cadrage macroéconomique régional, tableau de bord régional de l'économie, tableau des opérations financières régionales; statistiques des mines, du tourisme et hôtellerie, de l'artisanat et du transport, statistiques sur le commerce régional, statistiques sur les assurances et agrégats monétaires régionaux, etc...);
- Statistiques démographiques et sociales (structure et répartition de la population, migration, statistiques régionales et préfectorales de l'éducation, de la santé, de l'emploi, de la justice, statistiques sur les conditions de vie des ménages et la pauvreté, etc...);
- Statistiques du développement rural, de l'énergie et de l'environnement (statistiques agricoles, de l'élevage et de la pêche régionales et préfectorales etc...).

131 L'offre statistique au niveau régional et décentralisé est en inadéquation avec la demande. L'élaboration des Stratégies Régionales de Réduction de la Pauvreté dans les sept régions administratives et la Ville de Conakry a montré la faiblesse du système statistique. L'offre répond généralement aux besoins des structures verticales (administration centrale et sectorielle) qu'à ceux des structures horizontales (Gouvernorat et Préfecture). Au niveau central, l'analyse des données est limitée généralement à la région administrative. Les Sous-Préfectures qui constituent les cadres d'interventions des projets et programmes ne sont pas des niveaux d'analyse lors de la conception des enquêtes programmées. Au niveau régional, l'absence d'un cadre institutionnel régional régissant les structures déconcentrées productrices d'informations statistiques conduit à une multitude d'acteurs sans cadre de concertation, répondant aux seuls besoins spécifiques des secteurs dont ils dépendent. Les structures déconcentrées du développement rural, de la santé et surtout de l'éducation produisent régulièrement des statistiques qui sont la compilation de statistiques collectées selon un schéma pyramidal (sous-préfecture, préfecture et région). Les statistiques de l'éducation demeurent les statistiques les plus fiables. La production des autres services se limite aux rapports d'activité, trimestriels, semestriels et/ou annuels destinés généralement à la hiérarchie administrative supérieure. Dans le domaine des enquêtes, des initiatives sont en cours de réalisation au niveau de la DNS en collaboration avec l'UNICEF pour disposer des données au niveau des 33 préfectures et des 5 Communes de Conakry à travers l'enquête nutritionnelle et de suivi des indicateurs de survie de l'enfant.

132 La matrice des forces, faiblesses, opportunités et menaces au niveau déconcentré se présente comme suit :

Forces	Menaces
<p>1. Existence de structures au niveau régional productrices d'informations statistiques dans le domaine de l'éducation, de la santé et du développement rural.</p> <p>2. Les données produites par les structures déconcentrées de l'éducation sont de bonne qualité et répondent aux normes internationales dans ce domaine. L'archivage des données est assuré sur support informatique. Le Personnel travaillant dans ce domaine est qualifié et expérimenté.</p> <p>3 La publication des statistiques au niveau déconcentré de l'éducation est régulière.</p> <p>4. Les autres structures élaborent des rapports mensuels, trimestriels et semestriels destinés à la hiérarchie supérieure, permettant la diffusion des données et l'accès facile des utilisateurs.</p> <p>5 Existence de nombreux ONG et projets de développement évoluant dans les régions et disposant d'un système de suivi-évaluation.</p>	<p>1. Coordination insuffisante.</p> <p>2. Forte mobilité du personnel, désintérêt et démotivation du personnel, en l'absence d'un statut particulier des statisticiens.</p> <p>3. Faible allocation des ressources internes et forte dépendance au financement extérieur.</p> <p>4. Manque de statisticiens dans les structures régionales.</p> <p>5 Inadaptation des structures régionales dans la production statistique et la compilation des données administratives.</p>
Faiblesses	Opportunités
<p>1. Multiplicité des acteurs sans cadre de concertation.</p> <p>2 Manque de culture statistique au niveau de l'administration décentralisée.</p> <p>3. Absence de cadre institutionnel régissant la production et la diffusion de l'information statistique au niveau déconcentré.</p> <p>4. Faible qualification des ressources humaines au niveau des services déconcentrés producteurs d'informations statistiques.</p> <p>5. Faiblesse des moyens matériels et financiers.</p> <p>6. Indisponibilité des données économiques et financières.</p>	<p>1. Appui de bailleurs de fonds dans le domaine de l'éducation, de la santé, des infrastructures, de l'eau et de l'assainissement et de l'agriculture.</p> <p>2 Prise en compte des dimensions régionales et décentralisation dans la SNDS.</p> <p>3. Elaboration de stratégies régionales. de réduction de la pauvreté, suivi et évaluation décentralisé de la SRP et des OMD.</p>

7. Faible intégration des données fournies par les ONG et les projets de développement dans le système statistique régional.

8. Insuffisance d'enquêtes spécifiques fournissant des résultats jusqu'au niveau préfectures et sous-préfectures.

9. Faiblesse du contrôle de qualité et de la validation des données.

9. Irrégularité de la production des données.

10. Faiblesse de la diffusion des données et de l'archivage des données.

11. Faiblesse des données pour le suivi et l'évaluation des Stratégies Régionales de Réduction de la Pauvreté.

12. Manque de document méthodologique relatif aux normes, nomenclatures et procédures de collecte, traitement, analyse et diffusion des données dans la plupart des services déconcentrés.

1.2.4.5.2 Problématique de la dimension genre

133 L'aspect le plus connu de la dimension genre est la prise en compte de la variable sexe. Toutes les enquêtes, recensements et autres statistiques démographiques et sociales intègrent cet aspect qui ne constitue pas l'unique préoccupation de la problématique genre.

134 S'agissant de la problématique de la dimension genre, les constats suivants ont été établis :

- absence d'outils et de méthodologie claire pour l'intégration de la dimension genre dans la production statistique ;
- difficultés de centralisation des données en raison du caractère transversal du genre ;
- faible prise en compte de l'aspect genre dans les politiques de développement de la statistique ;
- absence de concertation autour du genre entre producteurs de données statistiques d'une part et entre producteurs et utilisateurs d'autre part ;
- insuffisance de la prise en compte de la dimension genre au moment des étapes de programmation, de conception et de mise en oeuvre des activités de collecte, de traitement et d'analyse des données ;
- limitation en général de l'utilisation de la dimension genre aux statistiques démographiques et sociales ;

- insuffisance des informations sur le genre à tous les niveaux.

1.2.5 PRINCIPAUX DEFIS

135 L'examen des contraintes et opportunités abordées dans le paragraphe précédent est révélateur des défis majeurs que le SSN doit surmonter. Il s'agira notamment :

- de renforcer le dispositif institutionnel et organisationnel en vue d'une meilleure coordination de l'activité statistique ;
- de rendre effective la production statistique dans tous les domaines et d'en assurer la qualité conformément aux normes internationales ;
- de renforcer les capacités en ressources humaines qualifiées, matérielles, financières en vue d'accroître l'efficacité des services statistiques et ;
- d'améliorer l'archivage, la diffusion, l'utilisation des données statistiques et la promotion de la recherche.

Deuxième Partie

VISION ET STRATEGIES D'INTERVENTION

136 Le diagnostic du SSN guinéen a mis en exergue les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces auxquelles le SSN est soumis. Il s'agit, entre autres, de l'absence de coordination, de la faiblesse institutionnelle et organisationnelle, de la faiblesse de la capacité de production statistique et de diffusion, des ressources humaines, matérielles et financières. L'évaluation du second document de stratégie de réduction de la pauvreté a mis en exergue, la faiblesse de la gouvernance sur toutes ses facettes. C'est pour cette raison que le second document de stratégie de réduction de la pauvreté met un accent particulier sur l'amélioration de la gouvernance. L'amélioration du système d'informations statistiques devient de ce fait une priorité du Gouvernement. Cette décision se justifie aussi bien sur le plan interne que sur le plan externe. Sur le plan interne, l'amélioration de la gouvernance, l'approfondissement de la démocratie, la mise en oeuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté, du programme de la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance, des objectifs du millénaire pour le développement exigent constamment, le suivi et l'évaluation des politiques publiques et la nécessité de rendre compte aux populations. Des nouveaux défis ont fait jour et sont devenus plus que nécessaires après la crise sociale de janvier et février 2007. Il s'agit des défis liés à la sécurité alimentaire et à l'accès de la population aux infrastructures de base (eau et électricité). Le gouvernement a élaboré un programme d'urgence qui vise à satisfaire ces besoins fondamentaux. A ces questions, il faut ajouter les défis liés aux informations sur les questions d'environnement et de genre. Sur le plan international, l'environnement est caractérisé par une intégration des économies et une compétition de plus en plus féroce. La prise en compte des recommandations de la table ronde de Marrakech, de la charte africaine de la statistique, des exigences d'harmonisation statistique au niveau régional (CEDEAO et ZMAO) et au niveau continental (AFRISTAT et UA) ainsi que les enjeux liés à la mondialisation exigent une amélioration du Système Statistique National. Une information statistique de qualité, accessible à tous les utilisateurs, flexible par rapport à de nouvelles demandes contribuera à traiter ces questions d'intérêt public de manière objective et transparente. C'est dans ce contexte que le Gouvernement a pris l'engagement d'entreprendre l'élaboration de la SNDS et de mener les réformes institutionnelles nécessaires à la mise en place d'un système d'informations plus performant. Celles-ci se feront conformément aux orientations stratégiques qui seront définies dans la SNDS et qui font l'objet de la présente partie.

137 L'élaboration d'un cadre stratégique de développement de la statistique exige au préalable la définition d'une vision claire du devenir du SSN, la formulation de stratégies efficaces et pertinentes, sous-tendues par des objectifs clairs à atteindre et des plans annuels d'interventions réalistes couvrant un horizon temporel de 5 ans.

2.1.1 VISION

138 La Guinée entend se doter d'un système statistique national cohérent, bien coordonné et disposant de capacités de production et de diffusion d'informations fiables et apte à répondre aux besoins sans cesse croissants de l'ensemble des utilisateurs. Le système qui sera mis en place devra répondre aux critères suivants :

- transparence : documentation des informations afin d'en faciliter la compréhension et l'utilisation ;
- indépendance scientifique ;
- qualité : informations produite selon les standards, méthodes scientifiques et règles déontologiques de la profession ;
- adaptabilité : flexible pour prendre en compte les nouveaux besoins.

2.1.2 MISSION

139 La mission du SSN est de produire l'ensemble des informations fiables indispensables, à la formulation, au suivi et à l'évaluation des politiques, programmes et projets de développement. Le SSN devra également prendre en compte les besoins des autres utilisateurs que sont le secteur privé et la société civile. Cette mission se réalisera à divers échelons : central, sectoriel et régional.

140 Au niveau central, l'INS, en plus de son rôle d'agent producteur, sera chargé de la coordination et du développement de l'activité statistique sur toute l'étendue du territoire national. Il veillera à la qualité et à l'harmonisation de l'ensemble des activités statistiques menées sur le territoire national en définissant les normes à suivre. L'INS mettra à la disposition des utilisateurs (Gouvernement, Partenaires au Développement, Société Civile, Opérateurs du secteur public et privé, Université...), l'ensemble de l'information économique et statistique indispensable à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique économique et sociale. Il sera chargé de centraliser, traiter et diffuser l'ensemble des informations nécessaires à l'élaboration et au suivi de la politique économique *et sociale*. Il assurera la gestion de la banque de données socio-économiques de toutes les sources d'informations de la statistique publique et réalisera toute opération d'envergure nationale (enquêtes statistiques, recensements) et toute étude statistique nécessaire à l'établissement et à la mise à jour d'un système d'informations statistiques sur les conditions de vie des ménages et la pauvreté. L'INS sera chargé d'assurer la liaison avec les offices statistiques nationaux et internationaux et représenter la Guinée à toutes les réunions, conférences et congrès internationaux relatifs à la statistique. L'INS assistera sur le plan technique les services chargés des statistiques au sein de l'Administration. Il sera chargé de préparer annuellement le Programme National des Travaux Statistiques pour la session du Conseil National de la Statistique et d'analyser les dossiers d'enquêtes en vue de l'attribution du Visa Statistique. Il assurera le Secrétariat du Conseil National de la Statistique (CNS). L'INS devra assurer la

promotion de la recherche dans le domaine des statistiques ainsi que la formation, le perfectionnement et le recyclage du personnel chargé de la statistique des services publics et parapublics.

141 En ce qui concerne les *services sectoriels de statistiques*, ils sont chargés de produire des informations fiables pour la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques sectorielles de développement. Ils ont l'obligation de respecter les normes de qualité des données et de transmettre leurs données à l'INS.

142 Quant aux *structures déconcentrées et décentralisées*, leur mission consiste à produire des informations fiables pour la formulation, le suivi des politiques locales de développement, des projets et programmes de développement locaux.

143 Le secteur privé composé de bureaux d'études et d'ONG évoluant dans le domaine statistique produira quelques informations spécifiques sur demande.

2.3

Stratégies d'interventions

144 Au regard de la mission assignée au SSN et pour faire en sorte que la vision à moyen et long terme de développement de la statistique devienne une réalité, l'activité statistique au cours de la période 2009-2013 sera centrée autour de quatre axes :

Axe 1 : renforcer le dispositif institutionnel et organisationnel du SSN ;

Axe 2 : améliorer la qualité et la couverture de la production statistique ;

Axe 3 : renforcer les capacités en vue d'accroître l'efficacité des services statistiques ;

Axe 4 : améliorer l'archivage, la diffusion, l'utilisation des données statistiques et la promotion de la recherche.

2.3.1 RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL

145 Cet axe stratégique vise à combler les lacunes institutionnelle et organisationnelle liées à la faiblesse de la coordination statistique, la méconnaissance et la non application dans la pratique de la Loi Statistique, la désarticulation des structures composant le SSN, l'absence d'un programme pluriannuel de travaux statistiques et la faible concertation entre utilisateurs et producteurs. Les mesures à prendre visent à combler les insuffisances actuelles décelées dans l'élaboration et l'application de la Loi Statistique (Loi L/95/047/CTRN du 29/08/95) et son décret d'application (Décret D/95/243/PRG/SGG du 31/08/95). Elles appellent la réalisation des objectifs opérationnels suivants :

Objectif 1.1 : améliorer le cadre institutionnel et réglementaire ;

Objectif 1.2 : améliorer le cadre organisationnel ;

Objectif 1.3 : renforcer la coordination statistique.

2.3.2 AMELIORATION DE LA QUALITE ET DE LA COUVERTURE DE LA PRODUCTION STATISTIQUE

146 Le premier défi auquel la SNDS doit faire face concerne l'amélioration de la qualité des produits statistiques qui se traduira par la normalisation des outils de production et de diffusion de l'information statistique. Le second défi est relatif à l'amélioration de la couverture de la production statistique dans le but de combler d'une part, le déficit de production décelé au niveau de nombreuses structures et d'autre part de prendre en compte les aspects liés à la décentralisation de l'information statistique et au genre. Au cours de la période 2009-2013, la SNDS visera à atteindre les objectifs opérationnels suivants :

Objectif 2.1 : Améliorer la qualité des produits statistiques;

Objectif 2.2 : Assurer dans les délais requis la production des données statistiques dans tous les domaines;

2.3.3 RENFORCEMENT DES CAPACITES EN VUE D'ACCROITRE L'EFFICACITE DES SERVICES STATISTIQUES

147 La faiblesse des capacités matérielles, humaines et financières constitue le principal handicap au développement de la statistique. La SNDS vise à combler ces lacunes par l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'investissement pluriannuel visant à renforcer les capacités humaines et matérielles de l'ensemble des structures du SSN. Ce qui n'est possible que si le SSN mobilise de façon durable les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la SNDS. Les objectifs opérationnels escomptés sont les suivants :

Objectif 3.1: promouvoir une bonne politique de gestion des ressources humaines;

Objectif 3.2: renforcer les ressources matérielles;

Objectif 3.3: assurer de manière durable le financement des activités statistiques.

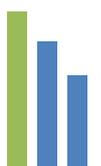
2.3.4 AMELIORATION DE L'ARCHIVAGE, DE LA DIFFUSION, DE L'UTILISATION DES DONNEES STATISTIQUES ET DE LA PROMOTION DE LA RECHERCHE

148 Les objectifs opérationnels ciblés à travers cet axe visent à combler les lacunes liées à la faible utilisation des NTIC pour l'archivage et la diffusion des données. Ces objectifs visent également à promouvoir l'utilisation des données à travers l'analyse approfondie des données et la recherche dans les domaines économique, démographique et social. Les objectifs escomptés sont les suivants :

Objectif 4.1 : Améliorer la diffusion et l'archivage par le développement de méthodes harmonisées à travers l'utilisation des NTIC ;

Objectif 4.2 : Valoriser l'information statistique par l'approfondissement de l'analyse des données disponibles et la promotion de la recherche dans le domaine statistique ;

Objectif 4.3 : Promouvoir la culture statistique



PLAN D' ACTIONS OPERATIONNEL

149 La SNDS déclinée en plan d'actions annuelles couvre la période 2009-2013. Ce programme stratégique de développement de la statistique vise à donner une plus grande cohérence technique et financière et une plus grande visibilité aux interventions dans le domaine statistique. Il permettra également un meilleur suivi de l'activité statistique. Il fournit également des orientations sur les investissements humains et matériels, nécessaires au renforcement des capacités humaines et matérielles du SSN. Ce plan d'actions vise en premier lieu à consolider les acquis actuels, ensuite à combler les faiblesses observées et enfin à accélérer la concrétisation des opportunités, assurer la maîtrise des menaces et la prise en charge graduelle des nouveaux besoins des utilisateurs. Le plan d'actions 2009-2013 constitue le document de référence pour la programmation des activités statistiques sur la période.

150 Le cadre logique du plan d'actions opérationnel présente les objectifs globaux, les objectifs opérationnels, les résultats attendus, les activités à réaliser, les indicateurs objectivement vérifiables, les sources ou moyens de vérification (voir annexe 1). L'évaluation des coûts par activité en fait un véritable plan d'actions annuelles pour l'atteinte des objectifs stratégiques escomptés sur la période 2009-2013.

3.1

Axe 1 : Renforcement du dispositif institutionnel et organisationnel

151 Les activités à réaliser à travers cet axe sont déclinées par résultat attendu selon l'objectif opérationnel escompté. La Loi L/95/047 du 29 août 1995 et son décret d'application (Décret D/243PRG/SGG du 31 août 1995) fixent le cadre juridique et réglementaire. Ces deux textes méritent une révision au regard du contexte actuel, caractérisé par la création de l'Institut National de la Statistique (INS). L'INS occupera une place centrale dans le SSN. Son organisation et les modalités de son fonctionnement seront régies par la Loi L/93/020/CTRN du 6 mai 1993 portant cadre institutionnel des établissements publics à caractère administratif (EPA) et son Décret d'application le Décret D/93/100/PRG/SGG du 6 mai 1993.

3.1.1 OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : AMELIORER LE CADRE INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE

Résultat 1.1 : Transformation de la Direction Nationale de la Statistique (DNS) en Institut National de la Statistique

Activité 1.1.1 : Faire signer le Décret de création et ses textes d'application

Activité 1.1.2 : Mettre en place l'INS

Activité 1.1.3 : Rechercher un partenaire technique pour la mise en place de l'INS.

Résultat 1.2: La Loi Statistique et ses textes d'application sont révisés

Activité 1.2.1 : Réviser et soumettre à l'Assemblée la Loi Statistique

Activité 1.2.2 : Promulguer la Loi révisée

Activité 1.2.2 : Réviser et soumettre les textes d'application.

Résultat 1.3: Une large diffusion de la Loi Statistique et de ses textes d'application est assurée

Activité 1.3.1 : Organiser des ateliers de vulgarisation de la Loi Statistique et ses textes d'application

Activité 1.3.2 : Diffuser largement la Loi Statistique et ses textes d'application

3.1.2 OBJECTIF OPERATIONNEL 2 : AMELIORER LE CADRE ORGANISATIONNEL

Résultat 2.1 : Le rôle et la place de l'INS et des autres structures du SSN sont bien précisés

Activité 2.1.1 : Introduire dans la révision de la Loi Statistique et des textes d'application le contour du SSN

Activité 2.1.2 : Préciser les domaines de collaboration technique entre l'INS et les autres acteurs.

Résultat 2.2: Les cadres organiques des structures déjà opérationnelles sont améliorés

Activité 2.2.1 : Définir le profil des postes des services statistiques.

Résultat 2.3: Création à moyen terme des services statistiques dans les Départements Ministériels qui n'en disposent pas et les services régionaux de l'INS.

Activité 2.3.1 : Faire signer les textes de création et installer ces structures.

3.1.3 OBJECTIF OPERATIONNEL 3 : RENFORCER LA COORDINATION STATISTIQUE

Résultat 3.1: Les mécanismes de coordination sont bien définis

Activité 3.1.1 : Revoir, lors de la révision de la Loi Statistique, la composition du CNS pour le rendre plus opérationnel

Activité 3.1.2 : Organiser régulièrement les sessions du CNS et du CTS

Activité 3.1.3 : Préciser dans la révision de la Loi Statistique, le rôle de l'INS dans la coordination technique (normalisation de la production et de la diffusion)

Activité 3.1.4 : Rendre effective la programmation pluriannuelle des activités statistiques et assurer le suivi de la mise en œuvre

Activité 3.1.5 : Créer au sein de l'INS un Département chargé de la coordination, de la programmation et du financement.

Résultat 3.2: La coordination entre utilisateurs et producteurs est renforcée.

Activité 3.2.1 : Créer et opérationnaliser un cadre de concertation.

3.2

Axe 2 : Amélioration de la qualité et de la couverture de la production statistique

152 L'amélioration de la qualité de la production statistique par la normalisation des outils de production demeure l'objectif premier du SSN. Le second visera à renforcer la production statistique existante, à combler le déficit observé dans de nombreuses structures et à satisfaire les nouveaux besoins en données plus désagrégées.

3.2.1 OBJECTIF OPERATIONNEL 4 : AMELIORER LA QUALITE DES PRODUITS STATISTIQUES

Résultat 4.1: La production statistique est normalisée pour l'ensemble du SSN

Activité 4.1.1 : Elaborer les codes, nomenclatures, concepts et méthodes statistiques communs à l'ensemble du SSN (codes AFRISTAT, BIT...)

Activité 4.1.2 : Adopter les codes, nomenclatures, concepts et méthodes statistiques communs à l'ensemble du SSN (codes AFRISTAT, BIT...)

Activité 4.1.3 Diffuser des codes, nomenclatures, concepts et méthodes statistiques communs à l'ensemble du SSN (codes AFRISTAT, BIT...)

Activité 4.1.4 Adopter une base de sondage commune

Activité 4.1.5 Elaborer les manuels de procédure et cahiers de charge pour chaque produit statistique, notamment de source administrative

Activité 4.1.6 Adopter les manuels de procédure et cahiers de charge pour chaque produit statistique, notamment de source administrative

Activité 4.1.7 Diffuser les manuels de procédure et cahiers de charge pour chaque produit statistique, notamment de source administrative.

Résultat 4.2 : Les normes du SGDD sont appliquées à chaque produit statistique

Activité 4.2.1 Elaborer et mettre à jour régulièrement les métadonnées et plans d'amélioration de chaque produit statistique

Activité 4.2.2 : Diffuser les métadonnées et plans d'amélioration de chaque produit.

Résultat 4.3 : Les bonnes pratiques sont largement diffusées au niveau du SSN

Activité 4.3.1 Des ateliers sur les bonnes pratiques sont régulièrement organisés

Activité 4.3.2 Des appuis techniques aux structures en difficulté sont effectifs.

3.2.2 OBJECTIF OPERATIONNEL 5 : ASSURER DANS LES DELAIS REQUIS LA PRODUCTION STATISTIQUE DANS TOUS LES DOMAINES

153 Il s'agit de rendre effective la production statistique dans tous les services sectoriels et les services déconcentrés afin de combler le déficit de la production statistique dans tous ces domaines, d'éviter les duplications, les omissions et les contradictions. Il s'agira également d'adapter continuellement la production statistique aux besoins des utilisateurs. Les questions de décentralisation de l'information et de la prise en compte du genre doivent être une préoccupation continue dans le cadre de la redynamisation de la politique de décentralisation. La régionalisation de la SRP et des OMD nécessite également des informations plus fines au niveau des régions, préfectures et CRD.

Résultat 5.1 : La production statistique est renforcée dans les structures fonctionnelles et rendue effective dans celles qui ne le sont pas

Activité 5.1.1 Produire régulièrement l'ensemble des informations pour satisfaire les besoins des utilisateurs (voir liste en annexe).

Résultat 5.2 : La désagrégation des données et la prise en compte du genre sont effectives

Activité 5.2.1 : Elaborer des plans de conception et d'exploitation prenant en compte les besoins en données désagrégées

Activité 5.2.2 : Renforcer l'analyse genre.

Résultat 5.3 Adaptation de la production statistique aux besoins des utilisateurs

Activité 5.3.1 Assurer une programmation flexible des activités statistiques pour prendre en compte les nouveaux besoins

Activité 5.3.2 Créer un cadre de concertation entre utilisateurs et producteurs.



Axe 3 : Renforcement des capacités en vue d'accroître l'efficacité des services statistiques

154 Le renforcement des capacités du SSN passe par la qualification des ressources humaines et l'amélioration des ressources matérielles et financières.

3.3.1 OBJECTIF OPERATIONNEL 6 : PROMOUVOIR ET METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE EFFICACE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

155 Le SSN a besoin de ressources humaines qualifiées pour assurer la production statistique. Sur ce point, le système statistique national pâtit d'un manque de compétences. La majeure partie des cadres en charge des statistiques se sont formés sur le tas.

Résultat 6.1 : Le SSN dispose de ressources humaines qualifiées et motivées

Activité 6.1.1 : Elaborer un statut particulier pour les statisticiens et assimilés et les textes d'application du Décret portant statut

Activité 6.1.2 : Elaborer un plan de carrière

Activité 6.1.3 : Définir des critères d'avancement du personnel

Activité 6.1.4 : Evaluer régulièrement le personnel.

Résultat 6.2 Les compétences sont régulièrement renforcées

Activité 6.2.1 Elaborer un plan de formation continue

Activité 6.2.2 Mettre en place un fonds de formation

Activité 6.2.3 Former les cadres en activité

Activité 6.2.4 Former régulièrement des statisticiens et démographes dans les écoles régionales spécialisées

Activité 6.2.5 Préparer régulièrement en collaboration avec l'Université les candidats aux écoles régionales.

3.3.2 OBJECTIF OPERATIONNEL 7 : RENFORCEMENT DES RESSOURCES MATERIELLES

156 De même que les ressources humaines, les ressources matérielles constituent un intrant de la production statistique, indispensable à son bon fonctionnement et à l'amélioration de son efficacité. La levée des contraintes qui pèsent sur le SSN, passe par le renforcement des capacités matérielles, logistiques et informatiques de l'ensemble du SSN.

Résultat 7.1 : Les services statistiques travaillent dans des locaux appropriés

Activité 7.1.1 : Construire le siège de l'INS

Activité 7.1.2 : Construire ou rénover les locaux des services statistiques sectoriels et déconcentrés.

Résultat 7.2 : Les services statistiques sont équipés en mobiliers, matériels de travail, outils informatiques et autres moyens logistiques

Activité 7.2.1 : Equiper le SSN en mobiliers et matériels de bureaux

Activité 7.2.2 : Equiper le SSN en outils informatiques

Activité 7.2.3 : Equiper le SSN en moyens logistiques

Activité 7.2.4 : Assurer la gestion et la maintenance des équipements.

3.3.3 OBJECTIF OPERATIONNEL 8 : ASSURER DE MANIERE DURABLE LE FINANCEMENT DES ACTIVITES STATISTIQUES

157 Le SSN est caractérisé par la rareté des ressources financières et la faiblesse des contributions de l'Etat dans le financement des activités courantes de production statistique. La stratégie mise en place vise à promouvoir de façon durable la mobilisation des ressources tant internes qu'externes. Le renforcement des capacités de gestion des ressources financières constitue également une préoccupation du SSN.

Résultat 8.1 : Un mécanisme de financement des activités courantes est mis en place

Activité 8.1.1 : Introduire dans la révision de la Loi Statistique, un système de prélèvement pour financer les activités courantes (par exemple prélèvement sur la taxe statistique)

Activité 8.1.2 : Mettre en place une subvention annuelle de l'INS

Activité 8.1.3 : Inscrire dans le budget de chaque Département, une ligne budgétaire consacrée au financement l'activité statistique

Activité 8.1.4 : Mettre en place un outil de gestion comptable, adapté et souple.

Résultat 8.2 Un cadre de concertation des partenaires techniques et financiers du SSN est mis en place

Activité 8.2.1 : Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de plaidoyer et de mobilisation des ressources

Activité 8.2.2 : Créer au sein de l'INS un Département en charge du financement

Activité 8.2.3 : Assurer le plaidoyer et la mobilisation des contributions extérieures

Activité 8.2.4 : Former les agents financiers aux procédures des bailleurs de fonds et assurer une gestion saine des ressources allouées.

3.4

AXE 4 : Amélioration de l'archivage, de la diffusion, de l'utilisation des données statistiques et de la promotion de la recherche

158 Ce volet vise particulièrement à améliorer la diffusion, l'archivage électronique des données, la création de bases de données, la valorisation des produits statistiques et la promotion d'une culture statistique.

3.4.1 OBJECTIF 9 : AMELIORER LA DIFFUSION ET L'ARCHIVAGE PAR LE DEVELOPPEMENT DE METHODES HARMONISEES A TRAVERS L'UTILISATION DES NTIC

159 Un meilleur partage de l'information passe par la promotion de la diffusion et de l'archivage. Il s'agira de mettre à profit le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour développer des méthodes harmonisées de diffusion et de stockage des données. Une plus large diffusion de l'information statistique contribuera à mettre à la disposition des citoyens des éléments objectifs pour une participation plus active aux processus de prises de décisions publiques ainsi qu'à leur évaluation.

Résultat 9.1 : L'information statistique est largement partagée

Activité 9.1.1 : Elaborer un système de gestion de l'information statistique (choix logiciel gestion des données, logiciel cartographie, système réseau, conditions d'accès)

Activité 9.1.2 : Adopter et diffuser le système de gestion de l'information

Activité 9.1.3 : Assurer la connexion Internet des services sectoriels de la statistique

Activité 9.1.3 : Développer des sites Web dans les services sectoriels.

Activité 9.1.4 : Promouvoir le commerce électronique

Activité 9.1.5 : Apporter un appui aux centres de documentation

Activité 9.1.6 : Elaborer un rapport annuel sur le SSN pour rendre visible ses activités

Activité 9.1.7 : Créer au sein de l'INS d'une structure chargée de la diffusion, de l'archivage et de la recherche ou des centres de documentation

Activité 9.1.8 : Réaliser une enquête annuelle auprès des utilisateurs pour prendre en compte leur satisfaction et leurs nouveaux besoins.

Résultat 9.2 : L'archivage des données est promu

Activité 9.2.1 : Développer un système normalisé d'archivage, de stockage des données (toolkit pour les micro-data)

Activité 9.2.2 : Rendre obligatoire la sauvegarde externe des données

Activité 9.2.3 : Développer des bases et banques de données harmonisées (Dev-Info par exemple) au sein de l'INS et dans tous les secteurs

Activité 9.2.4 : Assurer la mise en réseau des structures du SSN.

3.4.2 OBJECTIF OPERATIONNEL 10 : VALORISER L'INFORMATION STATISTIQUE

160 Sur le plan opérationnel, la réalisation de cet objectif se traduira par le développement d'une analyse approfondie des produits statistiques et de la recherche.

Résultat 10.1 : L'analyse approfondie est promue

Activité 10.1.1 : Elaborer un programme d'analyse approfondie dans les domaines économique, social, démographique, développement rural et environnement

Activité 10.1.2 : Valider le programme d'analyse approfondie

Activité 10.1.3 : Mettre en place un fonds d'analyse approfondie.

Résultat 10.2 : La recherche est promue

Activité 10.2.1 : Elaborer un programme de recherche dans tous les domaines (économique, social, démographique, développement rural...)

Activité 10.2.2 : Valider le plan de recherche

Activité 10.2.3 : Mettre en place un fonds de recherche

Activité 10.2.4 : Promouvoir la coopération avec l'Université

Activité 10.2.5 : Promouvoir le partenariat avec des réseaux de recherche.

3.4.3 OBJECTIF OPERATIONNEL 11 : PROMOUVOIR LA CULTURE STATISTIQUE

161 Cet objectif stratégique vise la promotion de la culture statistique afin que tous les segments de la société (décideurs publics, privés et société civile) utilisent la statistique comme un outil fondamental de prise de décision.

Résultat 11.1 : L'utilisation des statistiques est effective dans la prise de décision

Activité 11.1.1 : Confectionner et diffuser, par divers canaux de diffusion, des produits pour sensibiliser les décideurs sur l'importance de la statistique (dépliants, spots publicitaires, journaux...)

Activité 11.1.2 : Créer des réseaux de promotion de la statistique

Activité 11.1.3 : Organiser des colloques et conférences sur la statistique

Activité 11.1.4 : Renforcer l'enseignement de la statistique dans le secondaire et le supérieur

Activité 11.1.5 : Organiser régulièrement la journée africaine de la statistique.

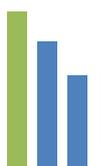
Résultat 11.2 : Les capacités de communication des services statistiques sont renforcées

Activité 11.2.1 : Créer un service de communication au sein de l'INS

Activité 11.2.2 : Elaborer une stratégie de communication

Activité 11.2.3 : Organiser régulièrement des points de presse

Activité 11.2.4 : Editer un journal de la statistique.



MISE EN OEUVRE

La mise en œuvre occupe une place importante dans la réussite de la stratégie de développement de la statistique. C'est dans ce cadre que sont définis les principes directeurs et les rôles de chaque acteur impliqué dans cette étape. Les conditions de réussite reposent sur un certain nombre de principes directeurs consensuels :

- *La transparence* : les structures chargées de la mise en œuvre devront rendre compte de l'exécution du plan d'action. Un rapport annuel sera soumis au CNS et indiquera le niveau d'exécution de chaque activité inscrite au plan d'action. Ce rapport devra inclure les ressources humaines, les financements mobilisés et leurs sources ;
- *La participation* : tous les acteurs (producteurs, utilisateurs, partenaires et gouvernement) seront impliqués dans la mise en œuvre, en fonction de leur domaine de compétence ;
- *La flexibilité* : chaque année l'évaluation de la mise en œuvre fera le point sur les activités réalisées et celles qui ne l'ont pas été. Les nouveaux besoins seront pris en compte s'ils sont pertinents ;
- *La subsidiarité* : la responsabilisation des différents acteurs sera effective en fonction de leurs domaines de compétence ;
- *La co-décision* : toutes les décisions importantes seront discutées au sein des organes de coordination que sont le CTS et validées par le CNS ;
- *L'équité* : la décentralisation de l'information et les questions de genre seront prises en compte.

Le dispositif institutionnel de pilotage de la mise en œuvre de la SNDS est le suivant :

- le Conseil National de la Statistique (CNS) qui est l'organe de coordination de la SNDS ;
- le Comité Technique de la Statistique chargé de la programmation qui est l'organe technique de supervision et de gestion des activités de la SNDS. Il prépare pour les sessions du CNS, les rapports sur le niveau d'exécution des activités de la SNDS. Le CTS sera appuyé par les Commissions techniques spécialisées ;
- l'INS et les structures chargées des productions statistiques au niveau sectoriel et déconcentré assureront l'exécution directe des activités de leurs domaines de compétence.

Le système de suivi et l'évaluation reposent sur la transparence et la pratique de l'approche participative. Le caractère participatif qui a guidé le processus de formulation de la stratégie doit aussi s'appliquer au niveau de la mise en œuvre et impliquer tous les acteurs. Chaque structure du SSN sera responsable de l'exécution des activités relevant de ses compétences. Elle devra assurer la supervision quotidienne des activités qui lui incombent.

L'INS en plus de ses activités de production, veillera à la coordination technique de l'ensemble des activités. Il sera créé en son sein un service chargé de la coordination, de la planification et du financement des activités statistiques. Le dispositif de suivi et d'évaluation mis en place sera essentiel pour apporter un jugement sur les progrès réalisés par rapport aux objectifs visés et résultats attendus. Des indicateurs de progrès sont incorporés dans le cadre logique de la SNDS et rendent compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre. Ce dispositif sera articulé autour des éléments suivants et ; (i) le niveau de réalisation des objectifs de la SNDS ; (ii) le niveau d'exécution des activités annuelles (iii) le niveau de mobilisation financière des tranches annuelles (iv) l'appréciation des résultats sur le plan quantitatif et qualitatif (v) le respect du calendrier des opérations (v) l'efficacité du programme.

Dans le cadre de la mise en œuvre, chaque structure opérationnelle élaborera des rapports semestriels d'exécution. Ces rapports devront inclure les aspects techniques et financiers. Ils seront consolidés au niveau du CTS pour être soumis au CNS.

4.3

Financement de la mise en oeuvre

La mise en oeuvre de la SNDS nécessite la mobilisation de ressources financières suffisantes. Celle-ci constitue un défi majeur à relever qui interpelle tous acteurs. Le caractère participatif amorcé lors de l'élaboration de la stratégie doit être poursuivi jusqu'au niveau de la mobilisation des ressources financières. Le coût global de mise en œuvre de la SNDS est de 44,2 millions de USD (voir tableau de financement en annexe). Le financement se fera à travers :

- ✓ les contributions des partenaires au développement pour 34,3 millions de USD (77,6%) ;
- ✓ la mobilisation des ressources internes pour 9,9 millions de USD (22,4 %) ;
- ✓ les ressources propres de l'INS et l'apport éventuel du secteur privé.

Les fonds mobilisés serviront particulièrement :

- ✓ au financement de la production statistique et l'amélioration de la qualité des produits (64,4%) ;
- ✓ au renforcement des capacités des structures qui composent le SSN (28,6%) ;
- ✓ à la promotion de l'archivage et de la diffusion de l'information statistique (5,5%) et ;
- ✓ au développement institutionnel (1,5%).

A cet effet les actions à réaliser sont les suivantes : (i) sécuriser le financement des opérations statistiques courantes en identifiant et en mobilisant des ressources internes (ii) définir et mettre en oeuvre une stratégie de mobilisation de ressources extérieures.

Le second document de stratégie de réduction de la pauvreté accorde une place de choix à l'amélioration de la gouvernance sous tous ses aspects. Le programme stratégique de développement de la statistique 2009-2013 vise à accompagner ce processus par la mise à disposition des utilisateurs, d'informations statistiques fiables. La mise en oeuvre de la SNDS est donc étroitement liée à celle de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et exige de ce fait une stabilité politique et la poursuite des réformes entamées depuis 2007 qui ont abouti à la conclusion d'un Programme de Facilité de Réduction de la Pauvreté et de la Croissance (FRPC) entre le Gouvernement et les Institutions de Breton-Woods. L'atteinte du point d'achèvement en décembre 2008 est primordiale pour faciliter la mobilisation d'importantes ressources financières provenant de l'allègement de la dette publique. C'est dans ces conditions seulement qu'une partie de ces ressources pourraient être libérée pour améliorer le système d'informations. Le grand risque dans la réussite de la mise en oeuvre de la SNDS demeure donc la stabilité politique et économique.

Le Gouvernement a réaffirmé son engagement à améliorer le système d'informations. L'érection récente de la DNS en Institut National de la Statistique en est une belle illustration. Les réformes institutionnelles doivent être poursuivies par la révision du cadre institutionnel et organisationnel du SSN. La SNDS demeure pour le Gouvernement et ses partenaires techniques et financiers le seul cadre d'interventions dans le domaine statistique. Cependant, la mobilisation des partenaires techniques et financiers est fondamentale pour la réussite de la mise en œuvre de la SNDS. La SNDS vise à moyen terme le renforcement des capacités de production de l'ensemble du SSN, l'amélioration du statut du personnel, et du cadre de travail. Le renforcement des capacités humaines et matérielles demeure la clé de réussite de la SNDS. Une meilleure coordination statistique à travers le fonctionnement normal des organes de coordination de l'activité statistique et la normalisation de la production statistique demeurent des exigences.

ANNEXE 1 : CADRE LOGIQUE DES INTERVENTIONS

AXE 1: RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL DU SSN

Objectifs opérationnels/Résultats attendus	Activités	IOV	Sources ou Moyens de vérification
<i>Objectif 1. Améliorer le cadre juridique et réglementaire</i>			
Résultat 1.1: Erection de la DNS en INS	1.1.1 Faire signer du Décret de création et des textes d'application	Décret signé	Journal Officiel de la République
	1.1.2 Mettre en place de l'INS	Installation physique. Principaux responsables nommés	Locaux. Textes de nomination
	1.1.3 Rechercher un partenaire technique pour la mise en place de l'INS	Partenaire identifié et opérationnel	Rapport INS
Résultat 1.2: La Loi Statistique et ses textes d'application sont révisés	1.2.1 Réviser et soumettre à l'Assemblée la Loi Statistique	Loi votée	Journal Officiel de la République
	1.2.2 Promulguer la Loi révisée	Décret de promulgation	Journal Officiel de la République
	1.2.2 Réviser et soumettre les textes d'applications	Décret d'application signé	Journal Officiel de la République
Résultat 1.3: Une large diffusion de	1.3.1 Organiser des ateliers de	Nombre d'ateliers	Rapport d'activités INS

la Loi Statistique et ses textes d'application est assurée	vulgarisation		
<i>.Objectif 2. Améliorer le cadre organisationnel</i>			
Résultat 2.1 : Le rôle et la place de l'INS et des autres structures du SSN sont bien précisés	2.1.1 Introduire dans la révision de la Loi Statistique et des textes d'application le contour du SSN.	Loi statistique et Décret d'application	Journal Officiel de la République
	2.1.2. Préciser les domaines de collaboration technique entre l'INS et les autres acteurs	Loi statistique et Décret d'application	Journal Officiel de la République
Résultat 2.2 : Les cadres organiques des structures déjà fonctionnelles sont améliorés.	2.2.1: Définir le profil des postes des services statistiques	Cadre organique des services statistiques	Journal Officiel de la République
Résultat 2.3 : Création de services statistiques dans les Départements qui n'en disposent pas et les services régionaux de l'INS	2.3.1 Signer les textes de création et installer les structures	Arrêtés de création	Journal Officiel de la République
<i>Objectif 3: Renforcer la coordination statistique</i>			
Résultat 3.1 Les mécanismes de coordination sont bien définis	3.1.1 Revoir lors de la révision de la Loi statistique et ses textes d'application, la composition du CNS pour le rendre plus opérationnel	Loi statistique et Décret d'application	Journal Officiel de la République
	3.1.2 Organiser effectivement chaque année 2 sessions ordinaires du CNS et du CTS	Nombre de sessions du CNS et CTS	Procès verbaux des sessions

	3.1.3 Préciser lors de la révision de la Loi Statistique, le rôle de l'INS dans la coordination technique (normalisation des outils de production et de diffusion)	Loi statistique et Décret d'application	Journal Officiel de la République
	3.1.4 Rendre effective la programmation pluriannuelle des activités statistiques et en assurer la mise en œuvre	Loi statistique et Décret d'application. Programme Statistique. Revues	Journal Officiel de la République. Rapport de revues
	3.1.5 Créer au sein de l'INS, un Département chargé de la Coordination, de la Programmation et du Financement des activités statistiques	Existence de la Structure.	Textes d'application. Cadre organique de l'INS des services statistiques
Résultat 3.2: La concertation entre utilisateurs et producteurs est effective	3.6.1 Créer et opérationnaliser un cadre de concertation.	Loi statistique et Décret d'application	Journal Officiel de la République

AXE 2 : AMELIORATION DE LA QUALITE ET DE LA COUVERTURE DE LA PRODUCTION STATISTIQUE

Objectifs opérationnels/Résultats attendus	Activités	IOV	Sources ou Moyens de vérification
<i>Objectif 4: Améliorer la qualité des produits statistiques</i>			
Résultat 4.1: La production statistique est normalisée pour l'ensemble du SSN	4.1.1 Elaborer les codes, nomenclatures, concepts et méthodes statistiques communs à l'ensemble du SSN (codes AFRISTAT, BIT...)	Répertoire des codes, nomenclatures et méthodes	Atelier de diffusion disponibles dans tout le SSN /Rapports d'activités
	4.1.2 Adopter les codes, nomenclatures, concepts et méthodes statistiques communs à l'ensemble du SSN (codes AFRISTAT, BIT...)	Répertoire des codes, nomenclatures et méthodes de diffusion Atelier	INS/Rapport atelier de diffusion
	4.1.3 Diffuser des codes, nomenclatures, concepts et méthodes statistiques communs à l'ensemble du SSN (codes AFRISTAT, BIT...)	Document répertoire des codes, nomenclatures et méthodes	INS/Services de statistiques
	4.1.4 Elaborer une base de sondage commune	La base de sondage est créée	INS
	4.1.5 Elaborer les manuels de procédure et cahiers de charge pour	Manuels et cahiers de charge.	INS/Rapport des consultants

	chaque produit statistique, notamment de source administrative		
	4.1.6 Adopter les manuels de procédure et cahier de charge pour chaque produit statistique, notamment de source administrative	Rapport de l'atelier	INS/Rapport atelier
	4.1.7 Diffuser les manuels de procédure et cahier de charge pour chaque produit statistique, notamment de source administrative	Manuels diffusés	Manuels/INS/Services Statistiques
Résultat 4.2: Les normes du SGDD sont appliquées à chaque produit statistique	4.2.1 Elaborer et mettre à jour régulièrement les métadonnées et plans	SGDD	Site Web INS/Site Web FMI
	4.2.2 Diffuser les métadonnées et plan d'amélioration	SGDD	Site Web INS/Site Web FMI
Résultat 4.3: Les bonnes pratiques sont largement diffusées au niveau du SSN	4.3.1 Des ateliers sur les bonnes pratiques sont régulièrement organisés	Nombre d'ateliers organisés et nombre de participants	Rapports d'activités
	4.3.2 Des appuis techniques aux structures nécessaires sont effectifs	Nombre d'appuis	Rapports activités des structures
<i>Objectif 5: Assurer dans les délais requis la production statistique dans tous les domaines</i>			
Résultat 5.1: La production statistique est renforcée dans les structures fonctionnelles et est rendu effective dans celles qui ne le sont pas	5.1.1 Produire régulièrement l'ensemble des informations pour satisfaire les besoins des utilisateurs	Liste des données disponibles et données manquantes. Site Web régulièrement actualisée	Bulletins de statistiques, sites Web

Résultat 5.2: La désagrégation des données et la prise en compte du genre est effective	5.2.1 Prendre en compte lors de l'élaboration des questionnaires d'enquêtes et des plans d'analyse les besoins en données désagrégées et genres	Volume et diversité des données disponibles	Bulletins de statistiques, sites Web
	5.2.2 Renforcer l'analyse genre	Données sur les aspects genre	Bulletins de statistiques, sites Web
Résultat 5.3 Adaptation de la production statistique aux besoins des utilisateurs	5.3.1 Assurer une programmation flexible des activités statistiques pour prendre en compte les nouveaux besoins	Nombre de revues	Rapports CNS
	5.3.2 Créer un cadre de concertation entre utilisateurs et producteurs	Nombre de réunions de concertation	Rapports activités des structures

AXE 3 : RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR ACCROITRE L'EFFICACITE DES SERTVICES STATISTIQUES

Objectifs opérationnels/Résultats attendus	Activités	IOV	Sources ou Moyens de vérification
<i>Objectif 6 : Promouvoir et mettre en place une politique efficace de gestion des ressources humaines</i>			
Résultat 6.1 Le SSN dispose de ressources humaines qualifiées et motivées	6.1.1 Elaborer un statut particulier pour les statisticiens et assimilés et les textes d'application du Décret portant statut	Décret portant statut des statisticiens et assimilés	Journal officiel
	6.1.2 Elaborer un plan de carrière	Texte légal	Journal officiel et archives
	6.1.3 Définir des critères d'avancement du personnel	Texte légal	journal officiel et archives
	6.1.4 Evaluer régulièrement le personnel	Nombre de cadres performants. Proportion d'avancement par an.	Rapport d'évaluation
Résultat 6.2 Les compétences sont régulièrement renforcées	1.2.1 Elaborer un plan de formation continue	Le plan de formation continue est élaboré	Rapport activités
	1.2.2 Mettre en place un fonds de formation initiale	Nombre de candidats préparés. Nombre d'admis.	Rapport d'activité
	1.2.3 Former des cadres en activité	Contrat de formation. Nombre de cadres formés. Ressources affectées à la formation	Rapports de formation

	1.2.4 Former régulièrement des statisticiens et démographes dans les écoles régionales spécialisées	Effectif de cadres formés	Rapports de formation
	1.2.5 Préparer les candidats aux écoles régionales	Nombre d'heures consacrées à la préparation	Rapport activités
<i>Objectif 7: Renforcer les ressources matérielles</i>			
Résultat 7.1 Les services statistiques travaillent dans des locaux appropriés I	7.1.1 Construire le siège de l'INS	Local construit	Rapport de remise officielle
	7.1.2. Construire ou rénover les locaux des services statistiques sectoriels et déconcentrés	Nombre de Locaux construits ou rénovés	Rapport de remise officielle
Résultat 7.2: Les services statistiques sont équipés en mobiliers, matériels de travail, outils informatiques et autres moyens logistiques.	7.2.1. Equiper en mobiliers et matériels de bureaux	Nombre, variétés et qualité des équipements	Fiches de commande et de livraison
	7.2.2 Equiper en outils informatiques	Nombre d'ordinateurs et accessoires	Fiches de commande et de livraison
	7.2.3 Equiper en moyens logistiques	Nombre de véhicules	Fiches de commande et de livraison
	2.2.5 Assurer la gestion et la maintenance des équipements	Nombre d'équipements ayant bénéficié de maintenance	Contrat de maintenance. Fiches de maintenance.
<i>Objectif 8 : Assurer de manière durable le financement des activités statistiques</i>			
Résultat 8.1 Un mécanisme de financement est mis en place pour financer les activités courantes	8.1.1 Introduire dans la révision de la Loi Statistique, un système de prélèvement pour financer les activités courantes (par exemple prélèvement sur la taxe statistique).	Montant acquis. Montant absorbé	Rapport financier.
	8.1.2 Mettre en place une subvention	Montant de la subvention. Montant	Rapport financier. Accord de

	annuelle en faveur de l'INS	absorbé.	subvention.
	8.1.3 Inscrire dans le budget de chaque Département une ligne budgétaire consacrée au financement de l'activité statistique.	Montant inscrit	Loi des finances. Rapports financiers.
	8.1.4 Mettre en place un outil de gestion comptable, adapté et souple.	Montant mobilisé. Accord de financement. Nombre de bailleurs de fonds. Montant absorbé	Accord de financement. Rapports financiers
Résultat 8.2 Un cadre de concertation des partenaires techniques et financiers du SSN est mis en place	8.2.1 Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de plaidoyer et de mobilisation des ressources	Document de stratégie. Nombre de réunions de concertation.	Rapports de réunions de concertation.
	8.2.2 Créer au sein de l'INS un Département en charge du financement.		
	8.2.3 Assurer le plaidoyer et la mobilisation des ressources financières extérieures.		
	8.1.4 Former les agents financiers aux procédures des bailleurs de fonds et assurer une gestion saine des ressources allouées.	Nombre d'agents formés. Taux de décaissement	Rapports financiers.

AXE 4: AMELIORATION DE L'ARCHIVAGE, DE LA DIFFUSION, DE L'UTILISATION DES DONNEES STATISTIQUES ET LA PROMOTION DE LA RECHERCHE

Objectifs opérationnels/Résultats attendus	Activités	IOV	Sources ou Moyens de vérification
<i>Objectif 9 : Améliorer la diffusion et l'archivage par le développement de méthodes harmonisées à travers l'utilisation des NTIC</i>			
Résultat 9.1 :L'information statistique est largement partagée	9.1.1 Elaborer un système de gestion de l'information statistique (choix logiciel gestion des données, logiciel cartographie, système réseau, conditions d'accès)	Rapport Système de gestion	Rapport du système de gestion disponible dans tous les services
	9.1.2 Adopter et diffuser le système de gestion de l'information	Atelier de diffusion	Rapport du système de gestion disponible dans tous les services
	9.1.3 Assurer la connexion internet des services sectoriels de la statistique	Ateliers de formation. Nombre de services connectés	Rapports ateliers/ Rapports Services statistiques
	9.1.3 Développer des sites Web dans les services sectoriels.	Ateliers de formation. Nombre de services disposant de Site Web	Rapports ateliers/ Rapports Services statistiques
	9.1.4 Promouvoir le commerce électronique	Nombre de site proposant commerce électronique	Services statistiques
	9.1.5 Apporter un appui aux centres de documentation	Nombre de centres appuyés	Centres de documentation

	9.1.6 Elaborer un rapport annuel sur le SSN pour rendre visible ses activités	Rapport du SSN	Services statistiques
	9.1.7 Création au sein de l'INS d'une structure chargée de la diffusion, de l'archivage et de la recherche ou des centres de documentation	Existence de la structure au sein de l'INS	Cadre organique de l'INS
	9.1.8 Réaliser une enquête annuelle auprès des utilisateurs pour prendre en compte leur satisfaction et leurs nouveaux besoins	Rapport de l'enquête	Services statistiques
	9.2.1 Développer un système normalisé d'archivage, de stockage des données (toolkit pour les micro-data)	Ateliers de formation aux outils d'archivage. Nombre de structures ayant mis au point outils archivage	Services statistiques
	9.2.2 Rendre obligatoire la sauvegarde externe des données	Nombre de structures ayant des sauvegardes externes	Services statistiques
	9.2.3 Développer à l'INS et dans tous les secteurs des bases et banques de données harmonisées (Dev-Info par exemple)	Ateliers de formation en Dev-Info. Nombre de structures ayant adopté Dev-Info	Services statistiques
Résultat 9.2:L'archivage des données est promu	9.2.4 Assurer la mise en réseau des structures du SSN	Nombre de structures en réseau	Services statistiques
<i>Objectif 10 : Valoriser l'information statistique</i>			
Résultat 10.1: L'analyse approfondie	10.1.1 Elaborer un programme d'analyse approfondie dans les	Document du programme d'analyse	INS/Services statistiques

est promue	domaines économique, social, démographique, développement rural et environnement		
	10.1.2 Valider le programme d'analyse approfondie	Atelier de validation	Rapport de l'atelier
	10.1.3 Mettre en place un fonds d'analyse approfondie	Fonds d'analyse approfondie disponible	Rapport financier INS
Résultat 10.2 : La recherche est promue	10.2.1 Elaborer un programme de recherche dans tous les domaines (économique, social, démographique, développement rural...)	Document du programme de recherche	INS/Services statistiques
	10.2.2 Valider le plan de recherche	Atelier de validation	Rapport de l'atelier
	10.2.3 Mettre en place un fonds de recherche	Fonds de recherche disponible	Rapport financier INS
	10.2.4 Promouvoir la coopération avec l'Université	Accord de recherche	Rapports services statistiques
	10.2.5 Promouvoir le partenariat avec des réseaux de recherche	Accord de recherche	Rapports services statistiques
<i>Objectif 11 : promouvoir la culture statistique</i>			
Résultat 11.1 L'utilisation des statistiques est effective dans la prise de décision	11.1.1 Confectionner et diffuser par tous les créneaux d'outils de sensibilisation des décideurs sur l'importance de la statistique (dépliants, spots publicitaires,	Nombre d'outils développés	Services de documentation

	journaux...)		
	11.1.2 Créer des réseaux de promotion de la statistique	Nombre de réseaux créés	Rapports des services statistiques
	11.1.3 Organiser des colloques et conférences sur la statistique	Nombre de colloques	Rapports des services statistiques
	11.1.4 Renforcer l'enseignement de la statistique dans le secondaire et le supérieur	Différents cours de statistiques enseignés	Programmes académiques
	11.1.5 Organiser régulièrement la journée africaine de la statistique	Nombre de journées célébrées	Rapports des services statistiques
Résultat 11.2 : Les capacités de communication des services statistiques sont renforcées	11.2.1 Créer un service de communication au sein de l'INS	Existence de la structure au sein de l'INS	Cadre organique de l'INS
	11.2.2 Elaborer une stratégie de communication	Document disponible	Services de statistiques
	11.2.3 Organiser régulièrement des points de presse	Nombre de points de presse par an	Journaux/autres médias
	11.2.4 Editer un journal de la statistique	Journal édité	Journal de la statistique

ANNEXE 2 : COÛTS DE REALISATION DES INTERVENTIONS

Tableau 1 : Coût de réalisation du plan d'action 2009-2013

AXE STRATEGIQUE/OBJECTIF OPERATIONNEL/RESULTAT ATTENDU/ACTIVITE	Coût Total (Milliers USD)	Coût Total (MilliersFG)	Coût de 2009-2013 (USD)					Source de financement	
			2009	2010	2011	2012	2013	Etat	A mobiliser
AXE 1: RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL DU SSN	682,4	3 343 760	320 400	167 000	65 000	65 000	65 000	130 000	552 400
Objectif 1. Améliorer le cadre juridique et réglementaire	355,8	1 743 420	253 800	102 000	0	0	0	0	355 800
Résultat 1.1: Erection de la DNS en INS	306	1 499 400	204 000	102 000	0	0	0	0	306 000
Activité 1.1.1 Faire signer le Décret de création et ses textes d'application									
Activité 1.1.3 Rechercher un partenaire technique pour la mise en place de l'INS	306	1 499 400	204 000	102 000	0	0	0	0	306 000
Résultat 1.2: La Loi Statistique et ses textes d'application sont révisés	4,8	23 520	4 800	0	0	0	0	0	4 800
Activité 1.2.1: Réviser et soumettre à l'Assemblée la Loi Statistique	4,8	23 520	4 800	0	0	0	0	0	4 800

AXE STRATEGIQUE/OBJECTIF OPERATIONNEL/RESULTAT ATTENDU/ACTIVITE	Coût Total (Milliers USD)	Coût Total (MilliersFG)	Coût de 2009-2013 (USD)					Source de financement	
Activité 1.2.2: Promulguer la Loi révisée									
Activité 1.2.2 Réviser et soumettre les textes d'applications									
Résultat 1.3: Une large diffusion de la Loi Statistique et ses textes d'application est assurée	45	220 500	45 000	0	0	0	0	0	45 000
Activité 1.3.1 : Organiser des ateliers de vulgarisation de la Loi Statistique et ses textes d'application.	30	147 000	30 000	0	0	0	0	0	30 000
Activité 1.3.2: Diffuser la Loi Statistique et ses textes d'application	15	73 500	15 000	0	0	0	0	0	15 000
Objectif 2. Améliorer le cadre organisationnel	1,6	7 840	1 600	0	0	0	0	0	1 600
Résultat 2.1: Le rôle et la place de l'INS et des autres structures du SSN sont bien précisés									
2.1.1 Introduire dans la révision de la Loi Statistique et des textes d'application le contour du SSN.									

AXE STRATEGIQUE/OBJECTIF OPERATIONNEL/RESULTAT ATTENDU/ACTIVITE	Coût Total (Milliers USD)	Coût Total (MilliersFG)	Coût de 2009-2013 (USD)					Source de financement	
2.1.2. Préciser les domaines de collaboration technique entre l'INS et les autres acteurs									
Résultat 2.2: Les cadres organiques des structures déjà fonctionnelles sont améliorés.	1,6	7 840	1 600	0	0	0	0	0	1 600
Activité 2.2.1: Définir le profil des postes des services statistiques	1,6	7 840	1 600	0	0	0	0	0	1 600
Résultat 2.3: Création de services statistiques dans les Départements qui n'en disposent pas et les services régionaux de l'INS									
2.3.1 Signer les textes de création et installer les structures									
Objectif 3 .Renforcer la coordination statistique	325	1 592 500	65 000	65 000	65 000	65 000	65 000	130 000	195 000
Résultat 3.1 Les mécanismes de coordination sont bien définis	250	1 225 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	100 000	150 000
3.1.1 Revoir lors de la révision de la Loi statistique et ses textes d'application, la composition du CNS pour le rendre plus opérationnel									

AXE STRATEGIQUE/OBJECTIF OPERATIONNEL/RESULTAT ATTENDU/ACTIVITE	Coût Total (Milliers USD)	Coût Total (MilliersFG)	Coût de 2009-2013 (USD)					Source de financement	
3.1.2 Organiser effectivement chaque année 2 sessions ordinaires du CNS et du CTS	150	735 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	60 000	90 000
3.1.3 Préciser lors de la révision de la Loi Statistique, le rôle de l'INS dans la coordination technique (normalisation des outils de production et de diffusion)									
3.1.4 Rendre effective la programmation pluriannuelle des activités statistiques et en assurer la mise en œuvre	100	490 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	40000	60 000
3.1.5 Créer au sein de l'INS, un Département chargé de la Coordination, de la Programmation et du Financement des activités statistiques									
Résultat 3.2: La concertation entre utilisateurs et producteurs est effective	75	367 500	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	30 000	45 000
3.2.1 Créer et opérationnaliser un cadre de concertation des producteurs du SSN	75	367 500	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	30000	45 000

AXE STRATEGIQUE/OBJECTIF OPERATIONNEL/RESULTAT ATTENDU/ACTIVITE	Coût Total (Milliers USD)	Coût Total (MilliersFG)	Coût de 2009-2013 (USD)					Source de financement	
AXE 2 : AMELIORATION DE LA QUALITE ET DE LA COUVERTURE DE LA PRODUCTION STATISTIQUE	28 454	139 422 790	6 166 760	11 073 974	4 875 221	3 969 778	2 368 181	6 242 178	22 211 736
Objectif 4 : Améliorer la qualité des produits statistiques	112,9	553 210	112 900	0	0	0	0	0	112 900
Résultat 4.1: La production statistique est normalisée pour l'ensemble du SSN	81	395 920	80 800	0	0	0	0	0	80 800
Activité 4.1.1: Elaborer les codes, nomenclatures, concepts et méthodes statistiques communs à l'ensemble du SSN (codes AFRISTAT, BIT...)	9,6	47 040	9 600	0	0	0	0	0	9 600
Activité 4.1.2: Adopter les codes, nomenclatures, concepts et méthodes statistiques communs à l'ensemble du SSN. Adopter une base de sondage commune	15	73 500	15 000	0	0	0	0	0	15 000
Activité 4.1.3: Diffuser des codes communs des zones éco- climatiques et d'élevage	22,5	110 250	22 500	0	0	0	0	0	22 500
Activité 4.1.5: Elaborer une base	1,6	7 840	1 600	0	0	0	0	0	1 600

AXE STRATEGIQUE/OBJECTIF OPERATIONNEL/RESULTAT ATTENDU/ACTIVITE	Coût Total (Milliers USD)	Coût Total (MilliersFG)	Coût de 2009-2013 (USD)					Source de financement	
de sondage commune									
Activité 4.1.6: Elaborer les manuels de procédure et cahier de charge pour chaque produit statistique, notamment de source administrative	9,6	47 040	9 600	0	0	0	0	0	9 600
Activité 4.1.7: Diffuser les manuels de procédure et cahiers de charge pour chaque produit statistique, notamment de source administrative	22,5	110 250	22 500	0	0	0	0	0	22 500
Résultat 4.2: Les normes du SGDD sont appliquées à chaque produit statistique	32,1	157 290	32 100	0	0	0	0	0	32 100
Activité 4.2.1 Elaborer et /ou mettre à jour régulièrement les métadonnées et plans	9,6	47 040	9 600	0	0	0	0	0	9 600
Activité 4.2.2: Diffuser les métadonnées et plans d'amélioration	22,5	110 250	22 500	0	0	0	0	0	22 500
Objectif 5 : Assurer dans les délais requis la production statistique dans tous les	28 341	138 869 580	6 053 860	11 073 974	4 875 221	3 969 778	2 368 181	6 242 178	22 098 836

AXE STRATEGIQUE/OBJECTIF OPERATIONNEL/RESULTAT ATTENDU/ACTIVITE	Coût Total (Milliers USD)	Coût Total (MilliersFG)	Coût de 2009-2013 (USD)					Source de financement	
domaines									
Résultat 5.1: La production statistique est renforcée dans les structures fonctionnelles et est rendu effective dans celles qui ne le sont pas	28 156	137 963 080	5 968 860	11 048 974	4 850 221	3 944 778	2 343 181	6 192 178	21 963 836
Activité 5.1.1 Produire régulièrement l'ensemble des informations pour satisfaire les besoins des utilisateurs (voir détail par domaine statistique)	28 156	137 963 080	5 968 860	11 048 974	4 850 221	3 944 778	2 343 181	6 192 178	21 963 836
Résultat 5.2 : La désagrégation des données et la prise en compte du genre est effective	60	294 000	60 000	0	0	0	0	0	60 000
Activité 5.2.1 Prendre en compte lors de l'élaboration des questionnaires d'enquêtes et des plans d'analyse les besoins en données désagrégées et genres	30	147 000	30000	0	0	0	0	0	30 000
Activité 5.2.2 Renforcer l'analyse genre	30	147 000	30000	0	0	0	0	0	30 000

AXE STRATEGIQUE/OBJECTIF OPERATIONNEL/RESULTAT ATTENDU/ACTIVITE	Coût Total (Milliers USD)	Coût Total (MilliersFG)	Coût de 2009-2013 (USD)					Source de financement	
Résultat 5.3 Adaptation de la production statistique aux besoins des utilisateurs	125	612 500	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	50 000	75 000
Activité 5.3.1 Assurer une programmation flexible des activités statistiques pour prendre en compte les nouveaux besoins	75	367 500	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	30 000	45 000
Activité 5.3.2 Créer un cadre de concertation entre utilisateurs et producteurs	50	245 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000	30 000
AXE3 : RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR ACCROITRE L'EFFICACITE DES SERTVICES STATISTIQUES	12 627	61 401 900	4 532 900	4 242 900	1 998 900	925 900	926 900	2 573 500	10 054 000
Objectif 6 : Promouvoir et mettre en place une politique efficace de gestion des ressources humaines	3 648	17 872 750	770 400	719 400	719 400	719 400	719 400	799 000	2 849 000
Résultat 6.1 : Le SSN dispose de ressources humaines qualifiées et motivées	134	656 600	54 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000	34 000
Activité 6.1.1 : Elaborer un statut particulier pour les statisticiens et assimilés et les textes d'application	17	83 300	17 000	0	0	0	0	0	17 000

AXE STRATEGIQUE/OBJECTIF OPERATIONNEL/RESULTAT ATTENDU/ACTIVITE	Coût Total (Milliers USD)	Coût Total (MilliersFG)	Coût de 2009-2013 (USD)					Source de financement	
du Décret portant statut									
Activité 6.1.2 : Elaborer un plan de carrière	8,5	41 650	8 500	0	0	0	0	0	8 500
Activité 6.1..3 : Définir des critères d'avancement du personnel	8,5	41 650	8 500	0	0	0	0	0	8 500
Activité 6.1.4 : Evaluer régulièrement le personnel	100	490 000	20 000	20000	20000	20000	20000	100 000	0
Résultat 6.2 : Les compétences sont régulièrement renforcées	3 514	17 216 150	716 400	699 400	699 400	699 400	699 400	699 000	2 815 000
Activité 6.2.1 Elaborer un plan de formation continue	17	83 300	17 000	0	0	0	0	0	17 000
Activité 6.2.2 Former les cadres en activité	2 400	11 760 000	480 000	480 000	480 000	480 000	480 000	480 000	1 920 000
Activité 6.2.3 Former régulièrement des statisticiens et démographes dans les écoles régionales spécialisées (y compris les informaticiens)	1 045	5 120 500	209 000	209 000	209 000	209 000	209 000	209 000	836 000
Activité 6.2.4 Préparer régulièrement en collaboration	52	252 350	10 400	10 400	10 400	10 400	10 400	10 000	42 000

AXE STRATEGIQUE/OBJECTIF OPERATIONNEL/RESULTAT ATTENDU/ACTIVITE	Coût Total (Milliers USD)	Coût Total (MilliersFG)	Coût de 2009-2013 (USD)					Source de financement	
avec l'Université les candidats aux concours d'accès dans les écoles régionales									
Objectif opérationnel 7 : Renforcement des ressources matérielles	7 936	38 883 950	3 482 500	3 334 500	1 089 500	14 500	14 500	804 500	7 131 000
Résultat 7.1 : Les services statistiques travaillent dans des locaux appropriés	6 250	30 625 000	3 100 000	2 075 000	1 075 000	0	0	350 000	5 900 000
Activité 7.1.1 : Construire et équiper le siège de l'INS	6 000	29 400 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000	0	0	300 000	5 700 000
Activité 7.1.2 : Construire ou rénover les locaux des services statistiques sectoriels et déconcentrés	250	1 225 000	100 000	75 000	75 000	0	0	50 000	200 000
Résultat 7.2 : Les services statistiques sont équipés en mobiliers, matériels de travail, outils informatiques et autres moyens logistiques	1 686	8 258 950	382 500	1 259 500	14 500	14 500	14 500	454 500	1 231 000
Activité 7.2.1 : Equiper le SSN en mobiliers et matériels de bureaux	152	744 800	0	152 000	0	0	0	52 000	100 000
Activité 7.2.2 : Equiper le SSN en	725	3 552 500	0	725 000	0	0	0	150 000	575 000

AXE STRATEGIQUE/OBJECTIF OPERATIONNEL/RESULTAT ATTENDU/ACTIVITE	Coût Total (Milliers USD)	Coût Total (MilliersFG)	Coût de 2009-2013 (USD)					Source de financement	
outils informatiques									
Activité 7.2.3 : Equiper le SSN en moyens logistiques	736	3 606 400	368 000	368 000	0	0	0	180 000	556 000
Activité 7.2.4 : Assurer la gestion et la maintenance des équipements	72,5	355 250	14 500	14 500	14 500	14 500	14 500	72 500	0
Objectif opérationnel 8 : Assurer de manière durable le financement des activités statistiques	1 044	4 645 200	280 000	189 000	190 000	192 000	193 000	970 000	74 000
Résultat 8.1 : Un mécanisme de financement des activités courantes est mis en place	892	4 370 800	224 000	165 000	166 000	168 000	169 000	835 000	57 000
Activité 8.1.1 : Introduire dans la révision de la Loi Statistique, un système de prélèvement pour financer les activités courantes (par exemple prélèvement sur la taxe statistique).	17	83 300	17 000	0	0	0	0	0	17 000
Activité 8.1.2 : Mettre en place une subvention annuelle de l'INS	465	2 278 500	93 000	91 000	92 000	94 000	95 000	465 000	0

AXE STRATEGIQUE/OBJECTIF OPERATIONNEL/RESULTAT ATTENDU/ACTIVITE	Coût Total (Milliers USD)	Coût Total (MilliersFG)	Coût de 2009-2013 (USD)					Source de financement	
Activité 8.1.3 : Inscrire dans le budget de chaque Département, une ligne budgétaire consacré au financement l'activité statistique.	370	1 813 000	74 000	74 000	74 000	74 000	74 000	370 000	0
Activité 8.1.4 : Mettre en place un outil de gestion comptable, adapté et souple.	40	196 000	40 000	0	0	0	0	0	40 000
Résultat 8.2 Un cadre de concertation des partenaires techniques et financiers du SSN est mis en place	152	274 400	56 000	24 000	24 000	24 000	24 000	135 000	17 000
Activité 8.2.1 : Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de plaidoyer et de mobilisation des ressources	17	83 300	17 000	0	0	0	0	0	17 000
Activité 8.2.2 : Créer au sein de l'INS un Département en charge du financement		0							
Activité 8.2.3: Assurer le plaidoyer et la mobilisation des contributions extérieures	120	588 000	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000	120 000	0

AXE STRATEGIQUE/OBJECTIF OPERATIONNEL/RESULTAT ATTENDU/ACTIVITE	Coût Total (Milliers USD)	Coût Total (MilliersFG)	Coût de 2009-2013 (USD)					Source de financement	
Activité 8.2.4: Former les agents financiers aux procédures des bailleurs de fonds et assurer une gestion saine des ressources allouées	15	73 500	15 000	0	0	0	0	15 000	0
AXE 4 : AMELIORATION DE L'ARCHIVAGE, DE LA DIFFUSION, DE L'UTILISATION DES DONNEES STATISTIQUES ET LA PROMOTION DE LA RECHERCHE	2 417	9 555 490	616 300	804 100	359 100	379 100	259 100	935 500	1 482 200
Objectif 9 : Améliorer la diffusion et l'archivage par le développement de méthodes harmonisées à travers l'utilisation des NTIC	1 225	5 428 710	342 900	574 300	129 300	149 300	29 300	286 500	938 600
Résultat 9.1 : L'information statistique est largement partagée	518	1 964 410	45 900	384 300	29 300	29 300	29 300	126 500	391 600
Activité 9.1.1 : Elaborer un système de gestion de l'information statistique (choix logiciel gestion des données, logiciel cartographie, système réseau, conditions d'accès)	1,6	7 840	1 600	0	0	0	0	0	1 600

AXE STRATEGIQUE/OBJECTIF OPERATIONNEL/RESULTAT ATTENDU/ACTIVITE	Coût Total (Milliers USD)	Coût Total (MilliersFG)	Coût de 2009-2013 (USD)					Source de financement	
Activité 9.1.2 : Adopter et diffuser le système de gestion de l'information	15	73 500	15 000	0	0	0	0	0	15 000
Activité 9.1.3 : Assurer la connexion internet des services sectoriels de la statistique	50	245 000	0	50 000	0	0	0	10 000	40 000
Activité 9.1.4 : Développer des sites Web dans les services sectoriels.	200	980 000	0	200 000	0	0	0	40 000	160 000
Activité 9.1.5 : Promouvoir le commerce électronique	25	122 500	0	25 000	0	0	0	0	25 000
Activité 9.1.6 : Apporter un appui aux centres de documentation	80	392 000	0	80 000	0	0	0	20 000	60 000
Activité 9.1.7 : Elaborer un rapport annuel sur le SSN pour rendre visible ses activités	71,5	350 350	14 300	14 300	14 300	14 300	14 300	21 500	50 000
Activité 9.1.8 : Création au sein de l'INS d'une structure chargée de la diffusion, de l'archivage et de la recherche ou des centres de documentation	0								

AXE STRATEGIQUE/OBJECTIF OPERATIONNEL/RESULTAT ATTENDU/ACTIVITE	Coût Total (Milliers USD)	Coût Total (MilliersFG)	Coût de 2009-2013 (USD)					Source de financement	
Activité 9.1.9 : Réaliser une enquête annuelle auprès des utilisateurs pour prendre en compte leur satisfaction et leurs nouveaux besoins	75	367 500	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	35 000	40 000
Résultat 9.2 : L'archivage des données est promu	707	3 464 300	297 000	190 000	100 000	120 000	0	160 000	547 000
Activité 9.2.1 : Développer un système normalisé d'archivage, de stockage des données (toolkit pour les micro-data)	80	392 000	40 000	40 000	0	0	0	20 000	60 000
Activité 9.2.2 : Rendre obligatoire la sauvegarde externe des données	57	279 300	57 000	0	0	0	0	20 000	37 000
Activité 9.2.3 : Développer à l'INS et dans tous les secteurs des bases et banques de données harmonisées (Dev-Info par exemple)	350	1 715 000	200 000	150 000	0	0	0	70 000	280 000
Activité 9.2.4 : Assurer la mise en réseau des structures du SSN	220	1 078 000	0	0	100 000	120 000	0	50 000	170 000
Objectif opérationnel 10 : Valoriser l'information	416	321 440	116 800	74 800	74 800	74 800	74 800	79 000	337 000

AXE STRATEGIQUE/OBJECTIF OPERATIONNEL/RESULTAT ATTENDU/ACTIVITE	Coût Total (Milliers USD)	Coût Total (MilliersFG)	Coût de 2009-2013 (USD)					Source de financement	
statistique									
Résultat 10.1 : L'analyse approfondie est promue	150	120 540	50 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	125 000
Activité 10.1.1 : Elaborer un programme d'analyse approfondie dans les domaines économique, social, démographique, développement rural et environnement	10	47 040	9 600	0	0	0	0	0	9 600
Activité 10.1.2 : Valider le programme d'analyse approfondie	15	73 500	15 000	0	0	0	0	0	15 000
Activité 10.1.3 : Mettre en place un fonds d'analyse approfondie	125	612 500	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	100 000
Résultat 10.2 : La recherche est promue	266,0	200 900	66 800	49 800	49 800	49 800	49 800	54 000	212 000
Activité 10.2.1 : Elaborer un programme de recherche dans tous les domaines (économique, social, démographique, développement rural...)	17	83 300	17 000	0	0	0	0	0	17 000
Activité 10.2.2 : Valider le plan de recherche	0								

AXE STRATEGIQUE/OBJECTIF OPERATIONNEL/RESULTAT ATTENDU/ACTIVITE	Coût Total (Milliers USD)	Coût Total (MilliersFG)	Coût de 2009-2013 (USD)					Source de financement	
Activité 10.2.3 : Mettre en place un fonds de recherche	225	1 102 500	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000	50 000	175 000
Activité 10.2.4 : Promouvoir la coopération avec l'Université	0								
Activité 10.2.5 : Promouvoir le partenariat avec des réseaux de recherche	24	117 600	4 800	4 800	4 800	4 800	4 800	4 000	20 000
Objectif opérationnel 11 : Promouvoir la culture statistique	777	3 805 340	156 600	155 000	155 000	155 000	155 000	570 000	206 600
Résultat 11.1 : L'utilisation des statistiques est effective dans la prise de décision	290	1 421 000	58 000	58 000	58 000	58 000	58 000	85 000	205 000
Activité 11.1.1 : Confectionner et diffuser par tous les créneaux d'outils de sensibilisation des décideurs sur l'importance de la statistique (dépliants, spots publicitaires, journaux...)	190	931 000	38 000	38 000	38 000	38 000	38 000	50 000	140 000
Activité 11.1.2 : Créer des réseaux de promotion de la statistique	0								
Activité 11.1.3 : Organiser des colloques et conférences sur la statistique	75	367 500	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	25 000	50 000

AXE STRATEGIQUE/OBJECTIF OPERATIONNEL/RESULTAT ATTENDU/ACTIVITE	Coût Total (Milliers USD)	Coût Total (MilliersFG)	Coût de 2009-2013 (USD)					Source de financement	
Activité 11.1.4 : Renforcer l'enseignement de la statistique dans le secondaire et le supérieur	0								
Activité 11.1.5 : Organiser régulièrement la journée africaine de la statistique	25	122 500	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	10 000	15 000
Résultat 11.2: Les capacités de communication des services statistiques sont renforcées	486,6	2 384 340	98 600	97 000	97 000	97 000	97 000	485 000	1 600
Activité 11.2.1 : Créer un service de communication au sein de l'INS	0								
Activité 11.2.2 : Elaborer une stratégie de communication	1,6	7 840	1 600	0	0	0	0	0	1 600
Activité 11.2.3 : Organiser régulièrement des points de presse	35	171 500	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	35 000	0
Activité 11.2.4 : Editer un journal de la statistique	450	2 205 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	450 000	0
BUDGET TOTAL	44 180	213 723 940	11 636 360	16 287 974	7 298 221	5 339 778	3 619 181	9 881 178	34 300 336
%									

Tableau 2 : Coût global de la mise en œuvre du plan d'action 2009-2013

AXE STRATEGIQUE/OBJECTIF OPERATIONNEL/RESULTAT ATTENDU/ACTIVITE	Coût Total (Milliers USD)	Coût Total (MilliersFG)	Coût de 2009-2013 (USD)					Source de financement		
			2009	2010	2011	2012	2013	Etat	A mobiliser	
AXE 1: RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL DU SSN	682,4	3 343 760	320 400	167 000	65 000	65 000	65 000	130 000	552 400	1,5
AXE 2: AMELIORATION DE LA QUALITE ET DE LA COUVERTURE DE LA PRODUCTION STATISTIQUE	28 454	139 422 790	6 166 760	11 073 974	4 875 221	3 969 778	2 368 181	6 242 178	22 211 736	64,4
AXE3: RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR ACCROITRE L'EFFICACITE DES SERTVICES STATISTIQUES	12 627	61 401 900	4 532 900	4 242 900	1 998 900	925 900	926 900	2 573 500	10 054 000	28,6
AXE 4 : AMELIORATION DE L'ARCHIVAGE, DE LA DIFFUSION, DE L'UTILISATION DES DONNEES STATISTIQUES ET LA PROMOTION DE LA RECHERCHE	2 417	9 555 490	616 300	804 100	359 100	379 100	259 100	935 500	1 482 200	5,5
BUDGET SNDS	44 180	213 723 940	11 636 360	16 287 974	7 298 221	5 339 778	3 619 181	9 881 178	34 300 336	
%			26,3	36,9	16,5	12,1	8,2	22,4	77,6	

Tableau 3 : Détail de l'activité 5.1.1 : Produire régulièrement l'ensemble des informations statistiques pour satisfaire les besoins des utilisateurs.

Produits statistiques	Fréquence	Resp.	Suivi SRP/ OMD	Coût Total (Milliers FG)	Coût Total (Milliers USD)	Coût de 2009 -2013 (USD)					Source de financement (USD)	
						2009	2010	2011	2012	2013	ETAT	Finex
STATISTIQUES ECONOMIQUES				11 956 720	2 440	842 890	360 386	413 448	384 568	438 855	1 348 017	1 092 128
5.1.1 .01 Elaborer les comptes nationaux et implantation module ERE-TES 93	annuel	INS	oui	392 000	80	16 000	16 000	16 000	16 000	16 000	59 592	20 408
5.1.1.02 Elaborer l'indice des prix à la consommation	mensuel	INS	oui	429 500	88	17 143	17 245	17 551	17 755	17 959	87 653	0
5.1.1.03 Elaborer les statistiques du commerce extérieur	trimestriel	INS	oui	161 000	33	4 082	5 102	6 531	7 959	9 184	32 857	0
5.1.1.04 Réaliser le recensement des entreprises industrielles	annuel	INS		406 000	83	24 490	15 510	14 286	14 286	14 286	16 571	66 286
5.1.1.05 Elaborer un indice à la production industrielle	semestriel	INS		305 000	62	8 163	10 204	12 857	14 898	16 122	12 449	49 796
5.1.1.06 Elaborer le bulletin national de statistique	annuel	INS		195 000	40	5 102	6 327	7 959	10 000	10 408	39 796	0
5.1.1.07 Elaborer le cadrage macroéconomique	semestriel	DNP	oui	210 000	43	18 367	6 122	6 122	6 122	6 122	34 286	8 571

Produits statistiques	Fréquence	Resp.	Suivi SRP/ OMD	Coût Total (Milliers FG)	Coût Total (Milliers USD)	Coût de 2009 -2013 (USD)					Source de financement (USD)	
5.1.1.08 Elaborer le rapport économique et social et 8 rapports économique et social régionaux	annuel	DNP		405 500	83	22 449	14 286	14 388	15 306	16 327	56 224	26 531
5.1.1.09 Elaborer la balance de paiement courant	annuel	DGA EM/B CRG		338 000	69	11 837	12 245	13 061	14 286	17 551	68 980	0
5.1.1.10 Elaborer le tableau de bord mensuel de l'économie	mensuel	DNE	oui	327 070	67	11 647	12 245	13 265	14 286	15 306	25 912	40 837
5.1.1.11 Concevoir un modèle de prévision Court Terme de l'économie		DNE	oui	307 700	63	21 980	10 204	10 204	10 204	10 204	14 525	48 271
5.1.1.12 Elaborer la note sur la situation économique et conjoncturelle	trimestriel	DNE	oui	399 950	82	16 324	16 324	16 324	16 324	16 324	63 459	18 163
5.1.1.13 Elaborer les statistiques douanières	mensuel	DND		610 000	124	51 020	18 367	18 367	18 367	18 367	114 285	10 205
5.11.14 Elaborer les statistiques portuaires	trimestriel	Port Autonome		518 000	106	30 612	20 000	18 367	18 367	18 367	105 714	0
5.11.15 Elaborer un bulletin de statistiques minières	semestriel	DEP/MMG	oui	490 000	100	22 449	19 388	19 388	19 388	19 388	70 000	30 000
5.11.16 Elaborer le tableau de bord minier	annuel	DEP/MMG		512 000	104	22 857	20 408	20 408	20 408	20 408	54 490	50 000

Produits statistiques	Fréquence	Resp.	Suivi SRP/ OMD	Coût Total (Milliers FG)	Coût Total (Milliers USD)	Coût de 2009 -2013 (USD)					Source de financement (USD)	
5.1.1.17 Réaliser l'enquête d'opinions auprès des chefs d'entreprise	annuel	DGA EM/ BCR G		249 998	51 020	10 204	10 204	10 204	10 204	10 204	51 020	0
5.1.1.18 Réaliser l'enquête origine-destination des transports	annuelle	BSP/ MT	oui	830 000	169	33 800	33 800	33 800	33 800	33 800	14 898	154 490
5.1.1.19 Elaborer le bulletin statistique des transports	annuel	BSP/ MT	oui	320 000	65	24 490	10 204	10 204	10 204	10 204	44 898	20 408
5.1.1.20 Elaborer le bulletin statistique des travaux publics	annuel	BSP/ MTP	oui	445 000	91	27 551	15 306	15 307	16 327	16 327	49 184	41 633
5.1.1.21 Elaborer le bulletin de statistique du tourisme et hôtellerie	annuel	SCS (MTP H)		465 000	95	31 633	15 306	15 306	16 327	16 327	31 633	63 265
5.1.1.22 Elaborer le compte satellite du tourisme	annuel	SCS (MTP H)		265 000	54	24 490	0	14 286	0	15 306	17 347	36 735
5.1.1.23 Elaborer le bulletin conjoncturel du commerce	trimestriel	DNCI C DNC E		519 000	106	32 449	18 367	18 367	18 367	18 367	73 673	32 245
5.1.1.24 Recensement des artisans	10 ans	DNAr ti (MIP MEA)		850 000	173	173 469	0	0	0	0	17 347	156 122

Produits statistiques	Fréquence	Resp.	Suivi SRP/ OMD	Coût Total (Milliers FG)	Coût Total (Milliers USD)	Coût de 2009 -2013 (USD)					Source de financement (USD)	
5.1.1.25 Réalisation de l'enquête nationale sur l'artisanat		DNArti et ONPA	Ponctuelle	149 999	31	0	0	30 612	0	0	9 184	21428
5.1.1.26 Elaborer le bulletin statistique de l'urbanisme, de l'habitat et de l'assainissement	semestriel			340 000	69	20 408	12 245	12 245	12 244	12 245	28 571	40 816
5.1.1.27 Elaborer le bulletin statistique sur les télécommunications	annuel	BESD (MCTNI)	oui	311 000	63	17 755	11 429	11 429	11 429	11 429	26 122	37 347
5.1.1.28 Elaborer le bulletin conjoncturel de commerce extérieur et intérieur	annuel	DNCICDNCE		260 000	53	5 102	7 143	10 204	15 306	15 306	25 306	27 755
5.1.1.29 Elaborer un bulletin statistique par région	annuel	BRPD	oui	645 000	132	52 449	19 796	19 796	19 796	19 796	102 041	29 592
STATISTIQUES FINANCIERES				859 000	175	51 428	31 633	29 388	31 429	31 429	139 999	35 306
5.1.1.30 Elaborer le Tableau de bord des Finances Publiques	mensuel	DNB	oui	250 000	51	18 367	8 163	8 163	8 163	8 163	40 816	10 204
5.1.1.31 Elaborer le Tableau des opérations financières	trimestriel	DNTCP		337 000	69	19 795	12 245	12 245	12 245	12 245	58 367	10 408
5.1.1.32 Elaborer le bulletin des	trimestri	DND	oui	272 000	56	13 265	11 224	8 980	11 020	11 020	40 816	14 694

Produits statistiques	Fréquence	Resp.	Suivi SRP/ OMD	Coût Total (Milliers FG)	Coût Total (Milliers USD)	Coût de 2009 -2013 (USD)					Source de financement (USD)	
statistiques de la dette et de l'APD	el	APD										
STATISTIQUES MONETAIRES				1 168 950	239	74 080	41 120	41 120	41 120	41 120	238 561	0
5.1.1.33 Elaborer et publier le rapport annuel de la BCRG	trimestriel	BCR G		49 950	10	2 039	2 039	2 039	2 039	2 039	10 194	0
5.1.1.34 Réaliser l'Enquête sur les opinions des chefs d'entreprises et publier les résultats	trimestriel	BCR G		400 000	82	16 327	16 327	16 327	16 327	16 327	81 633	0
5.1.1.35 Réaliser les enquêtes sur la situation monétaire et publier la situation monétaire intégrée	semestriel	BCR G		461 500	94	45 204	12 245	12 245	12 245	12 245	94 184	0
5.1.1.36 Bulletin statistique sur la situation monétaire intégrée	semestriel	DGA EM/BCRG	oui	257 500	53	10 510	10 510	10 510	10 510	10 510	52 551	0
TOTAL 1 : STATISTIQUES ECONOMIQUES ET FINANCIERES				13 984 660	2 854	968 397	433 139	483 956	457 117	511 404	1 726 578	1 127 434
STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES/ ETATCIVIL				50 764 000	10 360	1 880 000	4 680 000	1 560 000	1 970 000	270 000	1 060 000	9 300 000
5.1.1 37 Réaliser le troisième recensement général de la population et de l'habitation	10 ans	INS	oui	31 850 000	6 500	1 300 000	4 400 000	500 000	300 000	0	300 000	6 200 000
5.1.1.38 Réaliser la 4ème enquête démographique et de santé	5 ans	INS	oui	3 920 000	800	0	0	800 000	0	0	160 000	640 000

Produits statistiques	Fréquence	Resp.	Suivi SRP/ OMD	Coût Total (Milliers FG)	Coût Total (Milliers USD)	Coût de 2009 -2013 (USD)					Source de financement (USD)	
5.1.1.39 Réaliser la 4ème enquête à indicateurs multiples	2 ans	INS	oui	980 000	200	0	0	0	200 000	0	0	200 000
5.1.1.40 Réaliser la 4ème enquête intégrée pour l'évaluation de la pauvreté	5ans	INS	oui	5 880 000	1 200	0	0	0	1 200 000	0	300 000	900 000
5.1.1.41 Réaliser la 4ème enquête sur le questionnaire des indicateurs de base du bien être (QUIBB IV)	2 ans	INS	oui	2 940 000	600	0	300 000	0	300 000	0	0	300 000
5.1.1.42 Elaborer le tableau de bord social	annuelle	DNP	oui	245 000	50	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	40 000
5.1.1.43 Elaborer le bulletin population et développement	annuelle	DNP		245 000	50	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	40 000
5.1.144 Elaborer le rapport économique et social	annuelle	DNP	oui	490 000	100	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	50 000	50 000
5.1.1.45 Exploiter l'état-civil à Conakry	annuelle	DND/INS		784 000	160	40 000	40 000	20 000	30 000	30 000	30 000	130 000
5.1.1.46 Etendre l'exploitation de l'état-civil aux villes de l'intérieur	annuelle	DND/INS		1 470 000	300	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	240 000
5.1.1.47 Etendre l'exploitation de l'état-civil aux sous-préfectures	annuelle	DND/INS		3 430 000	700	140 000	140 000	140 000	140 000	140 000	140 000	560 000

Produits statistiques	Fréquence	Resp.	Suivi SRP/ OMD	Coût Total (Milliers FG)	Coût Total (Milliers USD)	Coût de 2009 -2013 (USD)					Source de financement (USD)	
STATISTIQUES SOCIALES				15 312 500	3 125	1 315 000	375 000	415 000	385 000	635 000	695 000	2 430 000
5.1.1. 48 Réaliser l'enquête sur le secteur informel (enquête 1 2 3)	5 ans	INS	oui	2 940 000	600	600 000	0	0	0	0	120 000	480 000
5.1.1.49 Réaliser l'enquête nationale sur le travail des enfants	Ponctuelle	INS	oui	931 000	190	190 000	0	0	0	0	10 000	180 000
5.1.1.50 Réaliser l'enquête sur les violences faites aux femmes et aux enfants	Ponctuelle	DNP S	oui	490 000	100	100 000	0	0	0	0	10 000	90 000
5.1.1.51 Elaborer le tableau de bord social	annuelle	DNP	oui	245 000	50	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	40 000
5.1.1.52 Réaliser le bulletin de statistique de l'emploi public	annuelle	DEP S/MFP	oui	245 000	50	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	40 000
5.1.1.53 Réaliser l'enquête sur l'emploi et la formation professionnelle	annuelle	AGUI PE	oui	980 000	200	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	70 000	130 000
5.1.54 Elaborer un système approprié de collecte et d'analyse des informations du marché du travail		AGUI PE/R ISET	oui	735 000	150	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	120 000
5.1.1.55 Réaliser le bulletin de statistique sur la sécurité sociale		Caiss e sécuri té social e	oui	1 813 000	370	20 000	30 000	30 000	40 000	250 000	120 000	250 000

Produits statistiques	Fréquence	Resp.	Suivi SRP/ OMD	Coût Total (Milliers FG)	Coût Total (Milliers USD)	Coût de 2009 -2013 (USD)					Source de financement (USD)	
5.1.1.55 Réaliser l'annuaire de l'éducation pré-scolaire	annuelle	DNP E	oui	367 500	75	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	60 000
5.1.1.56 Réaliser l'annuaire statistique de l'enseignement pré-universitaire	annuelle	SSP S	oui	1 225 000	250	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	70 000	180 000
5.1.1.57 Réaliser l'annuaire statistique de l'enseignement technique	annuelle	SEC S	oui	1 225 000	250	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	200 000
5.1.1.58 Réaliser l'annuaire statistique de l'enseignement supérieur	annuelle	SPS ES	oui	1 715 000	350	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	280 000
5.1.1.59 Réaliser l'annuaire des statistiques sanitaires	annuelle	SSEI /SIS	oui	1 813 000	370	90 000	70 000	70 000	70 000	70 000	110 000	260 000
5.1.1.60 Elaborer les comptes satellites de la santé	bi-annuelle	SSEI /SIS /INS		294 000	60	20 000	0	20 000	0	20 000	0	60 000
5.1.1.61 Elaborer les comptes satellites de l'éducation	bi-annuelle	SSP S/INS		294 000	60	20 000	0	20 000	0	20 000	0	60 000
Total 2: STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES				66 076 500	13 485	3 195 000	5 055 000	1 975 000	2 355 000	905 000	1 755 000	11 730 000
STATISTIQUES AGRICOLES				32 168 500	6 565	841 000	3 016 000	1 791 000	626 000	291 000	1 292 000	5 273 000
5.1.1.63 Réaliser le troisième recensement général de l'agriculture	10 ans	SNS A	oui	22 050 000	4 500	450 000	2 500 000	1 500 000	50 000	0	900 000	3 600 000

Produits statistiques	Fréquence	Resp.	Suivi SRP/ OMD	Coût Total (Milliers FG)	Coût Total (Milliers USD)	Coût de 2009 -2013 (USD)					Source de financement (USD)	
5.1.1.64 Réaliser l'enquête permanente agricole	Annuelle	SNS A	oui	3 675 000	750	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	600 000
5.1.165 Réaliser l'enquête sur le secteur moderne et les grandes exploitations agricoles	3 ans	SNS A		1 029 000	210	100 000	0	0	110 000	0	42 000	168 000
5.1.1.66 Mettre en place un système intégrée de statistiques agricoles	étude (consultant 2H/M)	SNS A		245 000	50	0	50 000	0	0	0	0	50 000
5.1.1.67 Réaliser l'enquête sur les filières maraichères et fruitières	2 ans	SNS A		1 715 000	350	0	175 000	0	175 000	0	70 000	280 000
5.1.1.68 Réaliser l'enquête de suivi de la campagne et d'évaluation de la sécurité alimentaire et la vulnérabilité des ménages	Annuelle	SNS A	oui	392 000	80	16 000	16 000	16 000	16 000	16 000	10 000	70 000
5.1.1.69 Elaborer le bilan alimentaire national suivant le cadre harmonisé	Annuelle		oui	367 500	75	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	10 000	65 000
5.1.1.70 Appuyer la collecte des données agricoles de sources administratives et la publication du bulletin sur les statistiques agricoles	Annuelle	DNA/ SNR PV		245 000	50	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	40 000
5.1.1.71 Bulletin d'informations sur les produits agricoles	Hebdomadaire /trimestrielle	SIPA G		1 225 000	250	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	200 000

Produits statistiques	Fréquence	Resp.	Suivi SRP/ OMD	Coût Total (Milliers FG)	Coût Total (Milliers USD)	Coût de 2009 -2013 (USD)					Source de financement (USD)	
5.1.1.70 Bulletin d'informations sur les filières vivrières (riz notamment)	Hebdomadaire /trimestrielle	DYN AFIV	oui	1 225 000	250	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	200 000
ELEVAGE				12 985 000	2 650	430 000	2 030 000	130 000	30 000	30 000	530 000	2 120 000
5.1.1.71 Réaliser le Recensement National du Cheptel	5 ans	DNE		12 250 000	2 500	400 000	2 000 000	100 000	0	0	500 000	2 000 000
5.1.1.72 Appuyer le système d'informations sur les marchés de bétail (SIM)	hebdomadaire	DNE		490 000	100	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	80 000
5.1.1.73 Appui à la collecte des données de source administrative et publication du bulletin statistique	Annuelle	DNE		245 000	50	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	40 000
HYDROLOGIE				1 960 000	400	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	320 000
5.1.1.74 Elaborer le bulletin de l'hydrologie	Annuelle	DNH		1 470 000	300	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	240 000
5.1.1.75 Elaborer le bulletin de la Société des Eaux de Guinée (SEG)	Annuelle	SEG	oui	245 000	50	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	40 000
5.1.1.76 Elaborer le bulletin statistique de du Service National des Points d'Eaux (SNAPE)	Annuelle	SNAPE	oui	245 000	50	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	40 000

Produits statistiques	Fréquence	Resp.	Suivi SRP/ OMD	Coût Total (Milliers FG)	Coût Total (Milliers USD)	Coût de 2009 -2013 (USD)					Source de financement (USD)	
ENERGIE				245 000	50	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	40 000
5.1.1.77 Elaborer le bulletin statistique de la Société Electricité de Guinée	Annuelle	EDG	oui	245 000	50	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	40 000
PECHE				9 004 820	1 838	384 463	362 835	317 265	322 660	450 777	744 600	1 093 400
5.1.1.78 Appuyer la recherche dans la réalisation des campagnes d'évaluation directe des ressources Halieutiques	campagnes annuelles	CNS HB		6 002 500	1 225	245 000	245 000	245 000	245 000	245 000	612 000	613 000
5.1.1.79 Elaborer et publier le bulletin statistique des pêches maritime et continentale	Annuelle	ONP		1 287 320	263	44 463	47 835	52 265	57 660	60 777	52 600	210 400
5.1.1.80 Réaliser un recensement sur les emplois dans les activités post captures du poisson en pêche maritime et continentale	5 ans	ONP		735 000	150	75 000	0	0	0	75 000	30 000	120 000
5.1.1.81 Réaliser une enquête de suivi sur les coûts et revenus dans les activités de pêche maritime, artisanale et industrielle.	4 ans	CNS HB		245 000	50	0	25 000	0	0	25 000	15 000	35 000
5.1.1.82 Réaliser une enquête cadre sur la pêche continentale (production et prix à la production)	5 ans	DNP CA/ONP		245 000	50	0	25 000	0	0	25 000	15 000	35 000

Produits statistiques	Fréquence	Resp.	Suivi SRP/ OMD	Coût Total (Milliers FG)	Coût Total (Milliers USD)	Coût de 2009 -2013 (USD)					Source de financement (USD)	
5.1.1.83 Mettre en place un système d'informations sur les marchés des produits de la pêche	Annuelle	ONP	oui	490 000	100	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	80 000
ENVIRONNEMENT				1 538 600	314	60 000	62 000	63 000	64 000	65 000	54 000	260 000
5.1.1.84 Elaborer et publier un bulletin statistique de l'environnement	Annuelle	COS E	oui	367 500	75	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	60 000
5.1.1.85 Elaborer le rapport annuel sur l'état de l'environnement et du développement durable en Guinée	Annuelle	COS E		558 600	114	20 000	22 000	23 000	24 000	25 000	14 000	100 000
5.1.1.86 Elaborer et publier le bulletin sur le faune et la flore	Annuelle	DNE F		367 500	75	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	60 000
5.1.87 Elaborer et publier le bulletin de la météo	Annuelle	DNM		245 000	50	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	40 000
Total 3: STATISTIQUES DU DEVELOPPEMENT RURAL, HYDRAULIQUE, ENERGIE ET ENVIRONNEMENT				57 901 920	11 817	1 805 463	5 560 835	2 391 265	1 132 660	926 777	2 710 600	9 106 400
TOTAL GENERAL				137 963 080	28 156	5 968 860	11 048 974	4 850 221	3 944 778	2 343 181	6 192 178	21 963 834
					%	21,20	39,24	17,23	14,01	8,32	21,99	78,01



